

緒言

バルザック『セザール・ビロトー』（1837）は、『香水商、パリ二区助役、レジオン・ドヌール佩用者等々、セザール・ビロトーの栄光と凋落』という長大な正式の題名を持つ。実際、この名が示す通り、物語はパリの香水商ビロトーを主人公とし、この人物が商売の成功によって社会的地位を築いた後、破産によって失意と辛酸の日々を送り、名誉回復に至る過程を順次語っていく。以後のバルザックの世界の常連となる多くの人物たち、即ち商人、銀行家、高利貸し、公証人、司法官の奮闘あるいは暗躍を描くこの長編小説は、我々に新興資本主義社会の舞台裏を映し出してくれ、数多くのバルザックの作品の中でも代表作の一つとなっている。

この小説の成立過程の概要は次の通りである²。作品の構想の誕生は1833年秋に遡り、バルザックは哲学的作品としてこれを位置づけていた。翌年にはタイトルページと草稿の序盤部分（30枚）が書かれている。王政復古期における商業社会の発展や破産する主人公の波乱の生涯を中心とした筋立てや、この登場人物とビロトー神父を兄弟とする設定が既にうかがえる³。また、バルザックの意を汲んでフェリックス・ダヴァンによって書かれた同年12月の『哲学研究』序文では、「実直な商人、周囲の敬意を必要とする商人の完璧な典型である『セザール・ビロトー』は、「実直」という思考によってピストルで撃たれたかのように突如として死を迎える」⁴と告知されている。この段階までの作品計画は、バルザックが既存の作品において発展させたテーマ的、またカテゴリー的布置に照応するように策定されていたことが確認できる。実際、『栄光と不幸』（後の『鞠打つ猫の店』）——二つの作品の題名は共鳴し合う——で既に描かれていた商人の生活をここで体現するのは『トゥールの司祭』⁵のビロトー師の弟である。一方、哲学的作品という帰属先は後に変更されるが、バルザックにおいてこのカテゴリーは1830年代前半には大変隆盛を極めており、神学、神秘主義、エネルギー論、絶対の探求者たちといった様々な主題を束ねる重要な発

¹ 本研究は、科学研究費補助金基盤研究(C)「バルザック『セザール・ビロトー』の生成批評版の構築」によるものである。

² Balzac, *La Comédie humaine*, nouvelle édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976-1981, 12 vol (以下 *Pl.* と略), t.VI, « Histoire du texte », pp.1119-1132. « Notes et variantes » においては生成資料の分類について詳細な記述が行われている。

³ « Histoire du texte », *Pl.*, t.VI, pp.1119-1123.

⁴ *Pl.*, t.X, p.1214.

⁵ 1832年に『独身者たち』の題名のもとで刊行され、後にこの題名を持つことになる。

想源であった。最終的に『人間喜劇』の『哲学研究』に属することになる作品の大半はこの時期に書かれたものである。

ところがバルザックは同作の執筆を中断し、他の作品を優先して制作したため、本格的な執筆の再開は1837年の夏となった。その間に新聞連載小説としての作品の出版契約を『フィガロ』紙と結んでいたことから、作者は連載での出版に不向きな『哲学研究』から、次第に拡大しつつある読者層をより魅了しうる『パリ生活情景』へと作品の帰属先を変更している⁶。かくしてこの作品において哲学的側面は大きく影をひそめ、香水商の職業生活と私生活、さらには首都の金融界の内幕が幅広く描かれていく。こうした傾向はバルザックが『フィガロ』の財政的破綻から作品の連載発表計画を断念した後も続く。作品は裏取引の末に、1837年12月(版本に付された年号は1838年)に出版者ブレによって刊行された。翌年11月、シャルパンティエから再版が刊行されるが、章分けに手が加えられた以外は本文にはほぼ異同は見られない。1844年9月には『人間喜劇』版が刊行され、それをもとに作者自身が再版を期して修正を施した『フェルヌ修正版』が存在している。その後、1847年初頭の『ル・シエクル』紙の『ミュゼ・リテール』に掲載され、プレイヤード版の編纂者ルネ・ギーズはこれが作者の校閲による最終バージョンであるとし、校訂本の底本としている。

現在までに確認されている同作品の生成資料は、200枚の自筆草稿と1700ページ余りの校正刷りで、いずれもフランス学士院ロヴァンジュール文庫に収蔵されている⁷。草稿版と「初校」のテキスト(修正前)を比較すると既に少なからず異同が生じており、両者の間に校正が介在した可能性があるが、その事情については未詳である。以下では、原資料の調査に基づき、現在確認できる最初の校正における修正前のバージョンを翻刻する⁸。

⁶ バルザック自身が前年に『老嬢』で創始した連載小説という発表形態がその後の小説の受容と生産の形態に大きな影響を与えたことについては、次の研究書に詳しい。Marie-Eve Thérénty et Alain Vaillant, *1836. L'an I de l'ère médiatique*, Nouveau-Monde Editions, 2001.

⁷ Lov. A92-98.

⁸ 本作品の生成過程について我々はいくつかの論考を試みた。主なものは次の通りである。「バルザックの作品生成における循環的ダイナミズム——『セザール・ピロトー』を中心に」、松澤和宏(編)『バルザック、フローベール 作品の生成と解釈の問題』, 名古屋大学文学研究科, 2008, pp.27-37 ; « Fonctionnement de la technique des épreuves chez Honoré de Balzac », in Alain Riffaud (dir.), *L'Écrivain et l'imprimeur*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp.279-291 ; 「食卓の登場人物たち——『セザール・ピロトー』の新居祝いの場面の生成」, 信州大学『人文科学論集』第2号(通巻49号), 2015, pp.165-175.

Transcription

Lov. A93, f°4

UNE ALTERCATION DE MÉNAGE.

A Paris, durant les nuits d'hiver, le bruit ne cesse dans la rue Saint-Honoré, que pendant un instant très court. En allant à la halle, les maraîchers y continuent le mouvement des voitures qui reviennent du bal. En ce moment qui se rencontre vers une heure du matin, la femme de monsieur César Birotteau, marchand parfumeur établi près de la place Vendôme, fut réveillée en sursaut par un épouvantable rêve. Elle s'était apparue à elle-même en haillons, tournant d'une main sèche et ridée le bec de canne de sa propre boutique où elle se trouvait à la fois et sur le seuil de la porte, et sur son fauteuil dans le comptoir. Elle se demandait l'aumône à elle-même, s'entendait parler en même temps sur le seuil du magasin et se répondre du comptoir. Elle voulut saisir son mari, mais elle posa la main sur une place froide. Sa peur devint alors tellement intense qu'elle ne put remuer son cou qui se pétrifia, les parois de son gosier se collèrent ; la voix lui manqua ; elle resta clouée sur son séant, les yeux agrandis, fixes, les cheveux douloureusement affectés, les oreilles pleines de sons étranges, le cœur contracté mais palpitant ; enfin tout à la fois en sueur et glacée au milieu d'une alcôve dont les deux battans étaient entr'ouverts.

La peur est un sentiment morbifique à demi, qui presse si violemment la machine humaine que les facultés en sont soudainement portées soit au plus haut degré de puissance, soit à une déorganisation complète. Les plus hardis physiologistes sont effrayés par les résultats de ce phénomène moral qui renverse leurs systèmes, bouleversent leurs conjectures ; et ce n'est cependant qu'un foudroiement opéré à l'intérieur, mais comme tous les effets électriques, bizarre et capricieux dans ses modes. En ce moment, madame Birotteau subissait quelques-unes des souffrances, en quelque sorte lumineuses, que procurent ces terribles décharges de la puissance humaine concentrée au gré d'une cause inconnue. Ainsi pendant un laps de temps fort court, s'il fallait apprécier suivant la fausse mesure de nos chronomètres, mais incommensurable s'il fallait énumérer les impressions successivement reçues, cette pauvre femme fut douée d'un monstrueux pouvoir d'émettre plus d'idées, et de faire surgir plus de souvenirs que, dans l'état ordinaire de ses facultés, elle n'en aurait conçu pendant toute une journée. Ce fut un horrible monologue dont il serait difficile de donner la poignante histoire, mais qui peut se résumer en quelques mots absurdes, contradictoires et dénués

de sens comme le fut ce discours mental.

– Il n'existe aucune raison qui puisse faire décanicher Birotteau de mon lit ! Si fait, diable, il a mangé du veau. Mais s'il était malade, il m'aurait éveillée. Depuis dix-neuf ans que, Dieu merci, nous couchons ensemble dans ce lit, dans cette même maison, jamais il ne lui est arrivé de quitter sa place sans me le dire, pauvre mouton ! Quand il a découché, c'était pour passer la nuit au corps-de-garde. S'est-il couché ce soir avec moi ? Mais oui. Mon Dieu, suis-je bête ! En pensant au début de la nuit, elle jeta les yeux sur le lit, et vit le bonnet de nuit de son mari qui conservait la forme presque conique de la tête.

– Il est donc mort ! Se serait-il tué ? Pourquoi ? Depuis trois mois qu'ils l'ont nommé adjoint au maire, il est *tout je ne sais comment*. Le mettre dans les fonctions publiques, n'est-ce pas, foi d'honnête femme, à faire pitié. Ses affaires vont bien, il m'a donné un châte. Elles vont mal peut-être ! Bah je le saurais. Mais sait-on jamais ce qu'un homme a dans son sac ; ni une femme non plus, ça n'est pas un mal. Hé, mais nous avons vendu pour cinq mille francs aujourd'hui. D'ailleurs un adjoint ne peut pas se faire mourir soi-même, puisqu'il connaît les lois. Mais où est-il ?

Elle ne pouvait ni tourner le cou, ni avancer la main pour tirer un cordon de sonnette qui aurait mis en mouvement une cuisinière, deux commis et un garçon de magasin. En proie au cauchemar qui continuait dans son état de veille, elle oubliait sa fille paisiblement endormie dans une chambre contigüe à la sienne, et dont la porte donnait au pied de son lit. Enfin elle cria : – Birotteau ! et ne reçut aucune réponse. Elle croyait avoir crié le nom qu'elle n'avait prononcé que mentalement.

– Aurait-il une maîtresse ? Il est trop bête, reprit-elle. D'ailleurs, il m'aime trop pour cela. N'a-t-il pas dit à madame Roguin qu'il ne m'avait jamais fait aucune infidélité, même en pensée. C'est la probité venue sur terre, cet homme-là. Si quelqu'un mérite le paradis, c'est à coup sûr lui ! De quoi peut-il s'accuser à son confesseur ? Il lui dit des *nunu*. Pour un royaliste qu'il est, sans savoir pourquoi par exemple, il ne fait guère bien mousser sa religion. Pauvre chat, il va, dès huit heures, en cachette à la messe comme s'il allait dans une maison de plaisir. Il craint Dieu, pour Dieu même ; car, l'enfer, ça ne le regarde point. Comment aurait-il une maîtresse ? il quitte si peu ma jupe qu'il m'en ennue. Il m'aime mieux que ses yeux, il s'aveuglerait pour moi. Pendant dix-neuf ans, il n'a jamais proféré de parole plus haut que l'autre, parlant à ma personne. Sa fille ne passe qu'après moi. Quien ! mais Césarine est là. Césarine ! Césarine ? Il n'a jamais eu de pensée qu'il ne me l'ait dite. Il avait bien raison, quand il venait au PETIT MATELOT, de prétendre que je ne le connaîtrais qu'à l'user. Et plus là ! voilà qui est extraordinaire.

En ce moment, elle tourna péniblement la tête et regarda furtivement à travers sa chambre. Cette pièce était alors pleine de ces pittoresques effets de nuit qui font le désespoir du langage, et semblent appartenir exclusivement au pinceau des peintres de genre. Par quels mots rendre les effroyables zigzags que produisent les ombres portées, les apparences fantastiques des rideaux bombés par le vent, les jeux de la lumière incertaine que projette la veilleuse dans les plis du calicot rouge, les flammes que vomit une patère dont le centre rutilant ressemble à l'œil d'un voleur, l'apparition d'une robe agenouillée, enfin toutes les bizarreries qui effraient l'imagination au moment où elle n'a de puissance que pour percevoir des douleurs et les agrandir. Alors madame Birotteau crut voir une forte lumière dans la pièce qui précédait sa chambre et pensa tout à coup au feu ; mais, en apercevant un foulard rouge qui lui parut être une mare de sang répandu, les voleurs l'occupèrent exclusivement, surtout quand elle voulut trouver les traces d'une lutte dans la manière dont les meubles étaient placés. Elle se souvint alors de la somme qui était en caisse ; et, poussée par une crainte généreuse qui éteignit les ardeurs du cauchemar, elle s'élança en chemise et tout effarée au milieu de sa chambre pour secourir son mari qu'elle supposait aux prises avec des assassins.

– Birotteau ! Birotteau ! cria-t-elle bien réellement d'une voix pleine d'angoisses.

Elle trouva le marchand parfumeur au milieu de la pièce voisine, tenant une aune à la main et mesurant l'air. Il était si mal enveloppé dans sa robe de chambre d'indienne verte, semée de pois couleur chocolat, que le froid lui rougissait les jambes sans qu'il le sentît. Sa chemise entr'ouverte laissait voir sa poitrine velue. Aussi quand il se retourna pour dire à sa femme : « – Hé bien, que veux-tu, Constance ? » son air, comme celui des hommes distraits par des calculs, fut-il si exorbitamment niais, que madame Birotteau se mit à rire.

– Mon Dieu, César, es-tu original comme ça ! dit-elle. D'où vient que tu me laisses seule sans me prévenir ? j'ai manqué mourir de peur. Je ne savais que m'imaginer. Que fais-tu donc là, ouvert à tous les vents ? Tu vas t'enrhumer comme un loup. M'entends-tu, Birotteau ?

– Oui, ma femme, me voilà, répondit le parfumeur en rentrant dans la chambre.

– Allons, arrive donc te chauffer, et dis-moi quelle lubie tu as ? reprit madame Birotteau en écartant les cendres du feu qu'elle s'empressa de rallumer. – Je suis gelée. Étais-je bête de me lever en chemise ? mais j'ai cru qu'on t'assassinait.

Le marchand posa sa lumière sur la cheminée, s'enveloppa dans sa robe de chambre, et alla chercher machinalement à sa femme un jupon et une camisole.

– Tiens, Mimi, couvre-toi donc, dit-il. – Onze sur sept, reprit-il en continuant son monologue, nous pouvons avoir un superbe salon...

– Ah ça, Birotteau, te voilà donc en train de devenir fou ? rêves-tu ?

– Non, ma femme, je calcule.

– Pour faire tes bêtises, tu devrais bien au moins attendre le jour, s'écria-t-elle en rattachant son jupon de flanelle sous sa camisole, pour aller ouvrir la porte de la chambre où couchait sa fille.

– Césarine dort, dit-elle, elle ne nous entendra point. Voyons, Birotteau, parle donc ? Qu'as-tu ?

– Nous pouvons donner un bal...

– Donner un bal ! nous ? Foi d'honnête femme, tu rêves, mon cher ami.

– Je ne rêve point, ma belle biche blanche. Écoute, il faut toujours faire ce qu'on doit relativement à la position où l'on se trouve. Le gouvernement m'a mis en évidence, j'appartiens au gouvernement, nous sommes obligés d'en suivre les errements. Le duc de Richelieu vient de faire cesser l'occupation de la France. Or, m'a dit M. de la Monardière, les fonctionnaires qui représentent la ville de Paris doivent se faire un devoir, chacun dans la sphère de ses influences, de célébrer la libération du territoire, et témoigner un vrai patriotisme qui fera rougir celui des soi-disant libéraux, ces intrigans, hein ! Est-ce que tu crois que je n'aime pas mon pays. Les libéraux, mes ennemis, ont beau dire...

– Tu crois donc avoir des ennemis ! mon pauvre Birotteau ?

– Mais oui, ma femme, nous avons des ennemis ! Et la moitié de nos amis dans le quartier, sont nos ennemis. Ils disent tous : Birotteau a la chance. Birotteau est un homme de rien, et le voilà cependant adjoint ! tout lui réussit. Hé bien, ils vont être encore joliment attrapés, je vais être fait chevalier de la Légion d'Honneur par le roi.

– Oh alors, dit madame Birotteau tout émue, faut donner le bal, mon bon ami. Mais qu'as-tu donc tant fait pour avoir la croix ?

– Mais, reprit Birotteau embarrassé, presque rien ; je crois même pouvoir te dire à toi rien du tout ; mais tu peux être sûre que je n'ai pas fait une seule démarche pour l'avoir : je suis royaliste, voilà l'affaire. J'ai été blessé à Saint-Roch en vendémiaire. Hier au soir, j'ai donc été chez M. le maire, M. de la Monardière, qui m'a dit que le roi donnait quatre croix pour les adjoints de Paris, et que, tout examen fait des personnes qui seraient décorées, j'avais été porté le premier sur la liste à la recommandation de M. le grand aumônier de France. Écoute donc, nous fournissons l'encens aux Tuileries, à l'Assomption et à St.-Roch. Le roi doit me connaître puisque c'est moi qui, grâce au vieux Ragon, lui fournis la seule poudre dont il veuille faire usage ; car nous avons seuls la recette de la poudre de la feue reine, pauvre chère auguste victime ! Donc, le maire m'a dit qu'il m'avait violemment appuyé. Que veux-tu ? Si le roi me donne la croix

sans que je l'aie demandée, il me semble que je ne peux pas la refuser sans lui manquer à tous égards. Ai-je voulu être adjoint ? Aussi, ma femme, puisque nous avons le vent en poupe, comme dit ce farceur d'oncle Pillerault, je suis décidé à mettre chez nous tout d'accord, et à profiter de notre bonne fortune. Si je puis être quelque chose, je me risquerai à devenir ce que le bon Dieu voudra que je sois, sous-préfet, si c'est écrit là haut. Écoute donc, ma femme, faut pas croire que l'on ait payé sa dette à son pays, parce que l'on a vendu pendant vingt ans de la parfumerie à ceux qui venaient nous en demander. Si l'État réclame le concours de nos lumières, nous les lui devons, comme nous lui devons l'impôt mobilier des portes et fenêtres, *et cetera*. Est-ce que tu as envie de rester dans ton comptoir. Il y a, dieu merci, bien assez long-temps que tu y es et notre pauvre petite Césarine aussi. Le bal sera notre fête à nous. A compter de ce jour-là, je brûle notre enseigne de LA REINE DES ROSES, j'efface sur notre tableau CÉSAR BIROTTEAU, MARCHAND PARFUMEUR, SUCCESSEUR DE RAGON, je mets tout bonnement *Parfumeries* en grosses lettres d'or. J'aurai mon bureau, ma caisse et un joli cabinet pour toi à l'entresol. Je fais mon magasin de l'arrière-boutique, de la salle à manger et de la cuisine actuelles. Je loue une grande pièce au premier dans la maison voisine, et j'ouvre une porte dans le mur. Cela étant, nous aurons dans l'autre maison une anti-chambre et une salle à manger ; je dévoie l'escalier, réunis le pallier et la première pièce en un salon que je te meuble *aux oiseaux*, je renouvelle ta chambre, te fait un boudoir du petit cabinet où couche Césarine, et nous mettons Césarine ici à côté. Notre demoiselle de comptoir, notre premier commis et la femme de chambre que vous prendrez, logeront au second ; au troisième, sera la cuisine, la cuisinière et le garçon de peine ; le quatrième fera notre magasin général de bouteilles, cristaux, porcelaines, et dans le grenier sera l'atelier de nos ouvrières ! Je ne veux plus que les passans voient coller les étiquettes, faire des sacs, trier des flacons, boucher les fioles. Bon pour la rue Saint-Denis ! mais rue Saint-Honoré, fi donc, mauvais genre, mauvais genre ! Le magasin d'en bas doit être cossu comme il n'est pas possible. Mais, dis donc, MM. Maille et Acloque sont bien dans les honneurs ? Ne sont-ce pas des parfumeurs ? Imitons-les ! étendons notre commerce, et en même temps poussons-nous dans les hautes sociétés.

– Tiens, Birotteau, sais-tu ce que je pense en t'écoutant ? Hé bien, tu me fais l'effet d'un homme qui cherche midi à quatorze heures. Souviens-toi de ce que je t'ai dit, quand il a été question d'être maire. Je voulais que tu tinsses tranquille. – Tu es fait, te disais-je, pour être en évidence, comme mon bras pour faire une aile de moulin : les grandeurs seront ta perte. » Tu ne m'as pas écoutée. Eh bien, la voilà venue notre perte. Pour être ce que tu veux être, il faut de l'argent ; nous n'en avons déjà pas tant.

Comment, tu veux brûler ton enseigne qui a coûté six cents francs, et renoncer à la Reine des Roses qui a été ta gloire. Laisse donc les autres être des ambitieux. Qui met la main à un bûcher en retire de la flamme ; la politique brûle aujourd'hui. Nous avons cent bons mille francs placés en dehors de notre commerce, de notre fabrique, et de nos marchandises, n'est-ce pas ? Si tu veux augmenter la fortune, fais aujourd'hui comme en 1793. Les rentes sont à 62, achète des rentes. Tu auras dix mille livres de revenu, sans que ce placement nuise à nos affaires. Profite de ce revirement pour marier notre fille, vends notre fonds, et allons dans ton pays. Comment, pendant quinze ans, tu ne parlais que d'acheter *les Trésorières*, ce joli petit bien près de Loches, où il y a des eaux, des prés, des bois, des vignes, deux métairies, qui rapporte mille écus, dont l'habitation nous plaît à tous deux, que nous pouvons avoir encore pour soixante mille francs ? et tu veux maintenant devenir quelque chose dans le gouvernement ! Es-tu bête ? souviens-toi donc de ce que nous sommes. S'il y a quinze ans, avant d'avoir inventé LA DOUBLE PATE DES SULTANES et L'EAU CARMINATIVE, l'on était venu te dire : « – Vous allez avoir l'argent nécessaire pour acheter *les Trésorières* ! » ne te serais-tu pas trouvé mal de joie ? Eh bien, au jour d'aujourd'hui, tu peux acquérir cette propriété dont tu avais tant envie, que tu n'ouvrais la bouche que de ça ; et tu vas dépenser en bêtises, un argent gagné à la sueur de notre front ; car j'ai toujours été assise dans ce comptoir par tous les temps comme un pauvre chien dans sa niche. Ne vaut-il pas mieux avoir un pied-à-terre chez ta fille, qui peut devenir la femme d'un notaire de Paris, et vivre huit mois de l'année à Loches, au lieu de commencer ici à faire de cinq sous six blancs, et de si [*sic*] blancs rien. Attends la hausse des fonds publics, tu donneras huit mille livres de rente à ta fille, nous en garderons deux mille pour nous, et avec le produit de notre fonds qui vaut quelque chose, nous aurons les Trésorières. Là, dans ton pays, avec notre mobilier qui vaut gros, nous serons comme des princes, tandis qu'ici faut au moins un million pour faire figure.

– Voilà où je t'attendais, ma femme, dit César Birotteau. Je ne suis pas assez bête encore (quoique tu me croies bien bête, toi !) pour ne pas avoir pensé à tout. Écoute-moi bien. M. Alexandre Crottat, le premier clerc à M. Roguin, est un bien gentil garçon, n'est-ce pas. Il nous va comme un gant pour gendre ; mais crois-tu que cent mille francs de dot (une supposition que nous donnions tout notre avoir liquide pour établir notre fille, et c'est mon avis, j'aimerais mieux n'avoir que du pain sec pour le reste de mes jours, la voir heureuse comme une reine, enfin la femme d'un notaire de Paris, comme tu dis), hé bien, crois-tu que cent mille francs ou même huit mille livres de rente, si tu veux, suffisent à Xandrin, comme nous l'appelons, pour acheter l'étude à M. Roguin. Ce petit Crottat nous croit, comme tout le monde, bien plus riches que nous ne le

sommes. Si son père, ce gros fermier qui est avare comme un colimaçon, ne vend pas pour cent mille francs de terre, est-ce que Xandrin pourra se faire notaire ? L'étude de M. Roguin vaut trois ou quatre cent mille francs. Si Crottat n'en donne pas moitié comptant, comment s'en retirerait-il ? Il faut donner deux cent mille francs de dot à Césarine, et nous retirer bons bourgeois de Paris avec quinze mille de rentes. Hein. Si je te faisais voir ça clair comme le jour, n'aurais-tu pas la margoulette fermée ?

– Ah ! si tu as le Pérou...

– Oui, j'ai, ma biche. Oui, dit-il en prenant sa femme par la taille et la frappant à petits coups, avec une joie qui anima tous ses traits. Je n'ai point voulu te parler de cette affaire, avant qu'elle ne fût mûre ; mais, ma foi, demain à la Bourse, je la terminerai peut-être. Voici. M. Roguin, le notaire, m'a proposé une spéculation si sûre, qu'il s'y met avec M. Ragon, avec ton oncle Pillerault, et deux autres de ses cliens. Nous allons acheter tous les terrains qui sont autour de la Madeleine ; nous les aurons, suivant les calculs de M. Roguin, pour le quart de la valeur à laquelle ils doivent arriver d'ici à deux ans ; époque à laquelle tous les baux étant finis, nous deviendrons maîtres d'exploiter. Nous sommes tous six par portions convenues. Moi je fournis trois cent mille francs, j'y suis pour un quart. Si, par circonstance, quelqu'un de nous a besoin de son argent, M. Roguin lui en trouvera, en hypothéquant sa part. Pour tenir la queue de la poêle, et savoir comment frira le poisson, j'ai voulu être propriétaire pour moitié, en faisant une contre-lettre à notre oncle Pillerault et au bon-homme Ragon. M. Roguin sera sous le nom d'un monsieur Charles Claparon, mon co-proprétaire, qui donnera, comme moi, à ses co-associés une contre-lettre ; l'affaire étant sous seing-privé, jusqu'à l'expiration des baux, afin de faire supporter les droits d'enregistrement par ceux à qui nous vendrons en détail. Tout sera payé, nous n'aurons qu'à attendre, et dans deux ans d'ici, nous serons riches d'un million. Constance aura dix-huit ans, notre fonds sera vendu, nous irons à la grâce de Dieu vers les grandeurs.

– Hé bien, où prendras-tu donc tes trois cent mille francs ? dit madame Birotteau.

– Tu n'entends rien aux affaires. Voici comme je ferai. Je donnerai nos cent dix mille francs qui sont chez M. Roguin ; j'emprunterai trente mille francs sur les bâtimens et le jardin où sont nos fabriques, dans le faubourg du Temple ; puis, vingt mille francs que nous avons en portefeuille, font en tout cent soixante mille francs. Reste cinquante mille écus pour lesquels je souscrirai des effets à l'ordre de M. Charles Claparon, qui en donnera la valeur, moins l'escompte, sans que cela nous regarde. Ainsi nos cent mille écus seront payés. *Qui a terme ne doit rien*. Quand les effets arriveront à échéance, nous les acquitterons avec nos gains. Si nous ne pouvions plus les solder, M. Roguin me remettra des fonds à cinq pour cent, hypothéqués sur ma part de terrain. Mais brust ! les

emprunts seront inutiles. Je roule dans ma tête une huile pour faire pousser les cheveux, une *Essence Comagène*, que je cherche et que je trouverai. Dans six mois, suivant toute probabilité, j'aurai gagné une centaine de mille francs. Oui, je médite une affiche qui commencera par *à bas les Perruques*, et dont l'effet sera prodigieux.

– Voilà donc le beau projet que tu trimalles dans ta caboche depuis deux mois, sans vouloir m'en rien dire. Dieu de Dieu, je viens de me voir en mendiante, à ma propre porte ! c'est bien un avis du ciel. Dans quelque temps, il ne nous restera que les yeux pour pleurer. Jamais tu ne feras ça, moi vivante, entends-tu, César ! Il y a là dessous quelques manigances que tu n'aperçois pas, tu es trop probe et trop loyal pour soupçonner des friponneries des autres ! Pourquoi vient-on te chercher pour te donner des millions ? tu te dépouilles de toutes tes valeurs, tu t'avances au delà de tes moyens, et si ton Imogène ne prend pas, si l'on ne trouve pas d'argent à emprunter, si la valeur des terrains ne se réalise pas, avec quoi paieras-tu tes billets ? Puis, tu ne veux plus être en nom ; pour te placer plus haut dans la société, tu veux abattre la Reine des Roses, et tu vas faire encore tes *salamalecs* d'affiches, de prospectus ?

– Oh ! tu n'y es pas. J'aurai une succursale sous le nom de Popinot et Compagnie, rue des Arcis. Je mettrai là le petit Popinot qui est un gentil garçon, et j'acquitterai la dette de la reconnaissance envers M. et madame Ragon, en établissant leur petit-fils qui pourra faire fortune. Ces pauvres Ragonnins m'ont l'air bien grêlés [*sic*] depuis quelque temps.

– Tiens, ces gens-là veulent ton argent.

– Mais quelles gens donc, ma belle ? C'est-y ton oncle Pillerault qui nous aime comme ses petits boyaux et qui dîne avec nous tous les dimanches. C'est-y ce bon vieux Ragon, notre prédécesseur, qui a soixante ans de probité devant lui, qui vient faire notre boston le dimanche avec sa femme. Enfin c'est-y M. Roguin, un notaire de Paris, un homme de cinquante ans, qui a vingt-cinq ans de notariat ? un notaire de Paris, ce serait la fleur des pois, si les honnêtes gens ne valaient pas tous le même prix. Mais, au besoin, ces trois co-associés-là m'aideraient ! Où est donc le complot, ma biche blanche ? Tiens, il faut que je te dise ton fait ; car, foi d'honnête homme, j'ai cela sur le cœur. Oui, tu as toujours été défiante comme une chatte. Si je t'avais écoutée, je n'aurais jamais fait ni la *pâte des sultanes*, ni *l'eau carminative*. Notre boutique nous a fait vivre, mais ces deux découvertes nous ont donné avec nos savons, les cent cinquante mille francs que nous possédons clair et net. Il faut se mettre à tes genoux afin de te supplier de te laisser enrichir. Pour une fille de Paris, tu n'as guère d'ambition. Sans tes craintes perpétuelles, il n'y aurait pas eu d'homme plus heureux que je ne le suis ; mais, seigneur, tu es peureuse comme Sainte Nitouche. Aussitôt que nous avons eu pour deux sous à nous

dans la boutique, tu croyais que les chalands étaient des voleurs. Sans mon génie, car j'ai du talent comme parfumeur, nous serions de petits détaillans, et nous tirerions le diable par la queue, pour *joindre les deux bouts*, et je ne serais pas un négociant. Sais-tu ce que je serais ? un boutiquier comme a été le père Ragon, soit dit sans l'offenser, car je respecte les boutiques, le plus beau de notre nez en est fait ! Après avoir vendu de la parfumerie pendant quarante ans, nous aurions quatre mille livres de rente, et au prix où sont les choses dont la valeur a doublé, nous aurions, comme eux, à peine de quoi vivre. De jour en jour, ce vieux ménage-là me serre le cœur. Il faudra que j'y voie clair, et je saurai le fin mot par Popinot. Mais si j'avais suivi tes conseils, toi qui as le bonheur inquiet, et qui te demandes si tu auras demain ce que tu tiens aujourd'hui, je n'aurais pas été juge du tribunal de commerce, je ne serais pas adjoint, je n'aurais pas de crédit, je n'aurais pas la croix de la Légion d'Honneur et je ne serais pas en passe d'être quelque chose. Que notre affaire se réalise, je puis devenir député de Paris peut-être. je ne me nomme pas César pour rien ? tout m'a réussi. C'est inimaginable, tout le monde au dehors m'accorde de la capacité ; mais ici, la seule personne à laquelle je veuille plaire, que je sue sang et eau pour la rendre heureuse, est précisément celle qui me prend pour une bête.

– Écoute, Birotteau, dit la femme adoucie par l'expression d'un attachement qui ne s'était jamais démenti, puisque tu m'aimes, laisse-moi donc être heureuse à mon goût. Ni toi, ni moi, n'avons reçu d'éducation ; nous ne savons point parler, ni faire un *serviteur*, à la manière des gens du monde ; que diable veux-tu que nous fassions dans les places du gouvernement ? Je serai heureuse aux Trésorières, moi ! J'ai toujours aimé les bêtes et les petits oiseaux, je passerai très bien ma vie à prendre soin des poulets, à faire la fermière. Hé bien ! vendons notre fonds, marions Césarine, laisse ton Imogène, nous viendrons passer les hivers à Paris, chez notre gendre, nous serons heureux, et rien ni dans la politique ni dans le commerce ne pourra changer notre manière d'être.

– Mais, ma belle, tu n'es pas raisonnable. Est-ce à trente-sept ans, fraîche et jolie comme tu l'es, que tu peux aller t'enterrer à Loches. Moi, Dieu merci, je n'ai que trente-neuf ans. Le hasard m'ouvre une belle carrière, et en m'y conduisant avec prudence, je puis faire une maison honorable dans la bourgeoisie de Paris, comme cela se pratiquait jadis. Allons donc ! si cette affaire-là n'était pas sûre comme de l'or en barre...

– Sûre...

– Oui, sûre... Voilà deux mois que je la chiffre : et, que, sans en avoir l'air, je prends des informations sur les constructions, au bureau de la ville, chez des architectes, et des entrepreneurs. Cela est sûr comme la Pâte des Sultanes, vois-tu ?

– Mais, mon cher ami, qu’a donc besoin M. Roguin de spéculer, s’il a sa charge payée et sa fortune faite. Tiens, cet homme-là, je le vois passer quelquefois soucieux, comme un ministre d’État. Il a un regard en dessous que je n’aime pas. Il prendra vos fonds, hein ? Hé bien, qui te dit qu’il ne lèvera pas le pied, quand il les aura en main ? Cela s’est vu ! Est-ce que nous le connaissons bien ? Il a beau, depuis quinze ans, être notre ami ; je ne mettrais pas ma main au feu pour lui. Tiens, il est punais, et ne vit pas avec sa femme, il doit avoir des maîtresses qu’il paie. J’ai souvent pensé ça de lui, car il est triste, Roguin. Quand je me lève de bonne heure, que je fais ma toilette, en regardant à travers les persiennes, quelquefois je le vois rentrer à pied, chez lui, le matin. Ce n’est pas là la vie d’un notaire, il me fait l’effet d’un homme qui a un ménage en ville, qui dépense de son côté, madame sien. S’ils gagnent cinquante mille francs et qu’ils en mangent soixante ; en vingt ans on voit la fin de sa fortune, on se trouve nuds [*sic*] comme de petits Saint Jean, et comme on s’est habitué à briller, on dévalise ses amis sans pitié, parce que charité bien ordonnée commence par soi-même. Enfin, les gens qui possèdent ces terrains sont donc bien bêtes, de donner pour cent sous ce qui vaut cent francs. Si tu rencontrais un enfant, qui ne sût pas ce que vaut un louis, ne lui en dirais-tu point la valeur ? Votre affaire me fait l’effet d’un vol, à moi, soit dit sans t’offenser.

– Mon Dieu ! que les femmes sont quelquefois embêtantes, elle brouillent toutes les idées. Si M. Roguin n’était rien dans l’affaire, tu me dirais : « – Tiens, tiens, César, tu fais une affaire où M. Roguin n’est pas, elle ne vaut rien. A cette heure, il est là comme une garantie...

– Non, puisque c’est un monsieur Claparon.

– Mais un notaire ne peut pas être en nom.

– Pourquoi fait-il alors une chose que lui interdit la loi ? Que diras-tu à ça, toi qui ne connais que la loi ? Ah !

– Laisse-moi donc continuer ? Parce que M. Roguin s’y met, tu me dis que l’affaire ne vaut rien. Est-ce raisonnable ? Tu me dis encore, il fait une chose contre la loi, mais c’est pour nous obliger. D’ailleurs, il s’y mettra ostensiblement s’il le faut. Tu me dis maintenant : Il est riche ? Est-ce que l’on ne peut pas m’en dire autant à moi ? Est-ce que Ragon et Pilleraut ne pourraient pas me dire : – Pourquoi faites-vous cette affaire, vous qui êtes déjà riche comme un marchand de cochons ? Enfin ma conscience est bien intacte. Les gens qui vendent, vendent par nécessité, nous ne les volons pas plus qu’on ne vole ceux dont on achève les rentes à soixante-deux cinquante. Aujourd’hui, nous achetons les terrains à leur prix d’aujourd’hui ; dans deux ans, ce sera différent, comme pour les rentes. Sachez, Constance-Barbe-Joséphine Pilleraut, que vous ne prendrez jamais César Birotteau à faire une action qui soit contre la plus rigide probité,

ni contre la loi, ni contre la conscience, ni contre la délicatesse. A-t-on jamais vu chose pareille ?

– Allons, calme-toi, César ! Est-ce une femme qui vit avec toi depuis dix-sept ans, qui ne connaîtrait pas le fond de ton âme. Ai-je voulu te choquer ? Tu es le maître après tout. Cette fortune, tu l’as gagnée, n’est-ce pas ? elle est à toi, tu peux la dépenser, et nous serions réduites à la dernière misère, ni moi ni ta fille, nous ne te ferions un seul reproche. Mais quand tu inventais ta Pâte des Sultanes et toutes tes histoires, tu ne risquais que des cinq à six mille francs ; au lieu qu’aujourd’hui, tu mets toute ta fortune sur un coup de cartes que tu n’es pas seul à le jouer. Tu as des associés qui peuvent se montrer plus forts que toi. Enfin, je m’oppose formellement à ce que tu entreprends. Nous avons un instinct qui ne nous trompe pas, nous autres femmes ! Je t’ai prévenu, maintenant fais à ta tête. Tu as été Juge au tribunal de commerce, tu connais les lois, tu as bien mené ta barque, je te suivrai, César, mais je tremblerai jusqu’à ce que notre fortune soit solidement assise, Césarine bien mariée et heureuse. Dieu veuille que mon rêve ne soit pas une prophétie !

Cette soumission contraria Birotteau, qui employa l’innocente ruse à laquelle il avait recours en semblable occasion.

– Ecoute, Constance, dit-il, je n’ai pas encore donné ma parole ; mais les choses en sont à un point que c’est tout comme.

– Oh ! alors, César, tout est dit, n’en parlons plus. L’honneur passe avant la fortune. Allons, couche-toi, mon cher ami, nous n’avons plus de bois. D’ailleurs, nous serons toujours mieux au lit pour causer, si cela t’amuse. Oh ! le vilain rêve. Mon Dieu, se voir soi-même ! Mais c’est affreux. Césarine et moi, nous allons joliment faire des neuvaines pour le succès de tes terrains.

– Sans doute, l’aide de Dieu ne nuit à rien, dit gravement Birotteau ; mais l’huile Comagène ! ma femme ! il y a là toute une fortune. Les spéculations les plus sûres sont celles qui reposent sur la vanité, l’amour-propre, l’envie de paraître, pas vrai, ça ne meurt pas ces idées-là. Hé bien, à un certain âge, vois-tu, les hommes feraient les cent coups pour avoir des cheveux, quand ils n’en ont pas. Aussi, depuis quelque temps, les coiffeurs me disent-ils que l’on vend l’impossible de choses à teindre les cheveux. Donc, une petite composition qui les entretiendrait en bonne santé se vendrait comme du pain, d’autant que cette drogue ; (une bonne drogue, entends-tu, une drogue approuvée par l’Académie des Sciences.) Ce cher M. Vauquelin m’aidera peut-être encore ! (Homme illustre ! tu es dans mes prières !) Hé bien ! Cette drogue serait achetée par les deux sexes ! Mon idée est une fortune, je le répète ! Mon Dieu, je n’en dors pas Hé, par bonheur, le petit Popinot a les plus beaux cheveux du monde ! Avec une demoiselle de

comptoir qui aurait des cheveux longs à tomber jusqu'à terre, et qui dirait, si la chose est possible sans offenser Dieu ni le prochain, que l'huile Comagène (car ce sera décidément une huile) y est pour quelque chose, ces bêtes de Parisiens sont gens à se jeter là-dessus comme la pauvreté sur le monde. Dis donc, mignonne, et ton bal ? Je ne suis pas méchant, mais je voudrais bien rencontrer ce petit drôle de Dutillet, notre ancien commis qui *fait le gros* avec sa fortune. Je le vois quelquefois à la Bourse, il m'évite, parce que je le connais. J'ai été trop bon avec lui. Est-ce drôle, ma femme, qu'on soit toujours puni de ses bonnes actions, ici-bas s'entend ! Je me suis conduit comme un père, pour ce garçon là ! tu ne sais pas, toi, tout ce que j'ai fait pour lui.

– Tu me donnes la chair de poule rienque [*sic*] de me parler de cet homme-là. Tu ne sais pas non plus ce qu'il voulait faire de toi.

– Quoi donc ?

– Rien. Si tu étais en train de m'écouter ce soir, je te donnerais un bon conseil, Birotteau, ce serait de ne pas inviter M. et madame Dutillet.

– Ne trouverait-on pas extraordinaire de voir tout à fait exclus [*sic*] de chez moi un commis que j'ai cautionné pour les premiers vingt mille francs avec lesquels il a commencé les affaires. Va, faisons le bien pour le bien ! D'ailleurs, Dutillet s'est peut-être repenti.

– Il faudra mettre tout c'en dessus dessous ici.

– Que dis-tu donc avec ton c'en dessus dessous ? Mais tout sera rangé comme un papier de musique ! Tu as donc déjà oublié ce que je viens de te dire relatif au dévotement de l'escalier, et à la maison voisine où nous aurons une antichambre qui donnera dans une salle à manger, et dans notre salon.

– Ne me dis plus rien, Birotteau, je dors.

– Bonjour, répondit le mari ; dis donc, je te dis bonjour parce que nous sommes au matin, mimi ! Ha, la voilà partie, cette chère enfant ! Va, tu seras richissime, ou je ne m'appellerai plus César

Quelques instans après, Constance et César ronflèrent paisiblement.

Un coup d'œil rapidement jeté sur la vie antérieure de ce ménage, en rendra l'histoire postérieure plus intéressante.

f°30

AVANT-SCÈNE.

Un closier des environs de Loches, nommé Jacques Birotteau, épousa la femme de chambre d'une dame dont il faisait les vignes. Il eut trois garçons. Sa femme mourut

en couches du dernier, et il ne lui survécut pas long-temps. La maîtresse qui affectionnait sa femme de chambre, fit élever avec ses fils l'aîné des enfans, nommé François, et le plaça dans un séminaire. Il fut ordonné prêtre, se cacha pendant la révolution, et se trouvait, au moment où commence cette histoire, vicaire de la cathédrale de Tours. François Birotteau n'avait quitté qu'une seule fois cette ville, pour venir voir son frère César, qui avait fait fortune à Paris. Le mouvement de Paris étourdit si fort le bon prêtre, qu'il n'osait sortir de sa chambre ; il nommait les cabriolets *des petits fiacres* ; riait de tout, s'étonnait de tout ; puis, après une semaine de séjour, il revint à Tours, en se promettant de ne jamais revenir dans la capitale.

Le deuxième fils du vigneron, nommé Jean, fut pris par la milice, gagna promptement pendant les premières guerres de la révolution le grade de capitaine ; mais, à la bataille de la Trébia, Macdonald ayant demandé des hommes de bonne volonté pour emporter une batterie, le capitaine Jean Birotteau s'avança avec sa compagnie et fut tué. Il était dans la destinée des Birotteau d'être opprimés soit par les hommes, soit par les choses, partout où ils seraient.

Le dernier enfant était le parfumeur, dont l'histoire fait le sujet de cette Étude. Lorsque César sut lire, écrire et compter, il ne voulut point rester au pays, où il se déplaçait. Il vint à pied à Paris y chercher fortune, et s'y trouva seul, à l'âge de quatorze ans, avec un louis dans sa poche. La protection d'un pharmacien de Tours le fit entrer en 1790, chez monsieur et madame Ragon, marchand parfumeur, en qualité de garçon de magasin. Alors il ne possédait, outre son louis, qu'une paire de souliers ferrés, une culotte et des bas bleus, son gilet à fleurs, une veste de paysan, trois grosses chemises de bonne toile, et son bâton de route. Ses cheveux étaient coupés comme le sont ceux des enfans de chœur ; mais, il avait des reins solides, le visage brun-rouge des Tourangeaux, une paresse entremêlée d'activité, le désir de faire fortune, et une rectitude instinctive, des sentimens délicats qu'il tenait de sa mère, créature pleine de dévoûment, et qui avait, suivant l'expression du pays, un *cœur d'or*. César fut couché, sur un grabat, au grenier près de la cuisinière. Il eut la nourriture et dix francs de gages par mois. Les commis lui apprirent à faire les emballages et les commissions ; il balaya le magasin et la rue. Il trouva la vie de Paris fort dure. M. et madame Ragon lui parlèrent comme à un chien ; personne ne prenait garde à sa fatigue. Le soir, ses pieds meurtris par le pavé lui faisaient mal, et ses épaules étaient comme brisées. Il pleurait en pensant à la Touraine, où le paysan travaille à son aise, où le maçon pose sa pierre en douze temps, où la paresse s'unit au labeur ; mais César s'endormait sans avoir le temps de penser à s'enfuir. Il avait des courses pour la matinée et obéissait à son devoir avec l'instinct d'un chien de garde. La cuisinière était une grosse fille qui prenait les meilleurs morceaux pour elle,

et qui ne parlait que pour se plaindre de monsieur et madame Ragon. Néanmoins, vers la fin du premier mois, cette fille, obligée de garder la maison un dimanche, entama la conversation avec César. Elle s'était décrassée, elle parut charmante au pauvre garçon de peine. Il échoua donc sur sur le premier écueil qu'il devait rencontrer dans sa carrière. Comme tous les êtres dénués de protection, il aima la première femme qui s'avisa de lui jeter un regard moins dur que l'étaient tous ceux qu'il recevait. A compter de ce jour, la cuisinière mit César, plus sous son jupon que dans son giron, et il s'ensuivit de secrètes amours, dont le naïf Tourangeaud eût été victime, si deux ans après, la cuisinière ne l'avait abandonné pour une jeune réfractaire de son pays qui vint se cacher à Paris, un Picard de vingt ans, riche de quelques arpents de terre, et avec lequel Ursule se maria. Mais, pendant ces deux années, Ursule avait bien nourri son petit César, lui avait expliqué plusieurs mystères de la vie parisienne, en la lui faisant examiner d'en bas. Aussi, lui avait-elle donné par jalousie une profonde horreur pour les mauvais lieux. En 1792, les pieds de Birotteau trahi s'étaient faits au pavé, ses épaules aux caisses, et son esprit à ce qu'il nommait les bourdes de Paris. Aussi quand son Ursule l'abandonna, fut-il promptement consolé, cette fille n'avait réalisé aucune de ses idées instinctives sur les sentimens. Elle était bourrue, pillarde, avare et prodigue, elle froissait la candeur de Birotteau par des mots d'égoïsme, et ne lui offrait aucun avenir. Parfois, le pauvre enfant naïf se voyait avec douleur lié par les liens les plus forts pour cœurs jeunes et vrais, à une créature avec laquelle il ne sympathisait pas.

Alors, il avait seize ans, il était grand ; les plaisanteries des commis lui avaient appris la vie ; il commençait à étudier le commerce de M. Ragon, avec un œil intelligent, quoique niais en apparence ; il observait les manières des chalands dont ses moquaient les apprentis ; il demandait, insensiblement, dans les momens perdus, des explications aux commis ; il retenait le prix des choses. Un jour, il connut les articles, les prix, les chiffres, mieux que ne les connaissaient les nouveaux venus. M. et madame Ragon s'habituerent à l'employer. Enfin, un jour où la terrible réquisition de l'an II fit maison nette chez le citoyen Ragon, César Birotteau devint commis. Il profita de la circonstance pour obtenir cinquante livres d'appointement par mois, et s'assit à la table du citoyen Ragon avec une jouissance ineffable. Il avait un état, il était second commis de *la Reine des Roses*, il possédait six cents francs, il demeurait dans une chambre, il était bien nippé. Les jours de décadi, sa mise était celle des jeunes gens les plus élégans de l'époque. Vers la fin de cette année, il fut mis à la caisse et aux écritures. Sûr de sa probité, le citoyen Ragon pris soin de lui. La citoyenne Ragon se familiarisait avec César, et veillait à son linge. Enfin, en vendémiaire 1794, il possédait soixante louis d'or qu'il changea contre trois mille francs d'assignats. Il acheta des rentes à vingt-cinq

francs, les paya la veille du jour où l'échelle de dépréciation eut cours à la Bourse, et serra son inscription de six cents francs de rente avec un indicible bonheur. Dès ce jour, il suivit le mouvement des fonds et des affaires publiques avec des anxiétés secrètes qui le faisaient palpiter au récit des revers ou des succès qui marquèrent cette période de notre histoire. M. Ragon, ancien parfumeur de Sa Majesté la reine Marie-Antoinette, confia, dans ces moments critiques, à César Birotteau, son attachement pour les tyrans déchus. Cette confiance fut une des circonstances capitales de la vie de César. Les conversations du soir, quand la boutique était close, la rue calme, et la caisse faite, fanatisèrent le tourangeaud qui, en devenant royaliste, obéissait à ses sentiments innés. Le récit des vertueuses actions de Louis XVI, les anecdotes où les deux époux exaltaient les mérites de la reine qui était un ange pour le sieur Ragon et pour sa femme, échauffèrent l'imagination vierge de César. L'horrible sort de ces deux têtes couronnées, qui avaient été tranchées à quelques pas de la boutique, révolta son cœur sensible, et lui donnèrent de la haine pour un système de gouvernement qui versait à flots le sang innocent. Birotteau n'avait pas assez d'idées pour juger l'avenir, et voir dans la révolution une ère nouvelle pour les nations. Accroupi dans sa boutique, il n'écoutait que son intérêt commercial. Cet intérêt lui montrait la mort du négoce dans le maximum, dans les orages politiques, ennemis des affaires ; il voyait la vie de l'argent dans la tranquillité que procure le pouvoir d'un seul. Il se fanatisa donc pour la royauté. Quand M. Ragon le vit en bonne disposition, il le nomma son premier commis et l'initia au secret de la boutique de la Reine des Roses, dont plusieurs chalands étaient les plus actifs et les plus dévoués émissaires des Bourbons. Alors Birotteau se jeta avec tout le dévoûment et la chaleur du jeune âge dans la conspiration que les royalistes, et les terroristes réunis, dirigèrent contre la Convention.

César Birotteau eut l'honneur de lutter contre Napoléon Buonaparte, sur les marches de Saint-Roch, au 13 vendémiaire, où il fut blessé dès le commencement de l'affaire. Chacun sait l'issue de cette tentative. Buonaparte sortit de son obscurité ; Birotteau fut sauvé par la sienne. Dès le commencement du combat, quelques amis le transportèrent de Saint-Roch à *la Reine des Roses*, où il resta caché dans le grenier, pansé par madame Ragon, et heureusement oublié. Pendant deux mois, César Birotteau qui n'avait eu qu'un éclair de courage militaire, fit de solides réflexions sur l'alliance ridicule des intérêts politiques et de la parfumerie. S'il resta royaliste, par entêtement peut-être, il résolut d'être purement et simplement un parfumeur royaliste, et de ne jamais plus se compromettre. Il étudia sa patrie, et s'y adonna corpus et ame [*sic*]. Lorsque vint l'époque du dix-huit brumaire, M. et madame Ragon désespérant de voir les Bourbons se rétablir, se décidèrent à quitter la parfumerie, à vivre en bons bourgeois,

et à ne plus se mêler de politique. Leur fonds était difficile à vendre. Pour en recouvrer le prix, il leur fallait rencontrer un homme qui eût plus de probité que d'ambition, plus de gros bon sens que de capacité. M. Ragon proposa donc l'affaire à son premier commis. Birotteau, alors âgé de vingt ans, possédait pour toute fortune mille francs de rente dans les fonds publics. Il hésita. Son ambition était d'aller vivre à Loches, quand il se serait fait quinze cents francs de rente, et que le premier consul aurait consolidé la dette publique en se consolidant aux Tuileries. Birotteau voulait voir venir. Il n'avait jamais cru gagner une fortune aussi considérable que l'était alors pour lui, celle qu'il possédait, et qu'il devait à ce hasard [*sic*] auquel on ne se livre bien que pendant pendant la jeunesse. Il songeait alors à épouser, en Touraine, une femme aussi riche qu'il le serait. Avec mille écus de rente, en faisant quelque chose à Loches, se disait-il, il mènerait une vie heureuse et obscure. Il était donc plus près d'un refus que d'une acceptation ; mais tout à coup l'amour changea ses résolutions, et décupla les idées qu'il avait dans la tête.

Depuis la trahison d'Ursule, cuisinière de M. Ragon, le Tourangeand était resté sage, autant par crainte des dangers que l'on court à Paris en amour, que par suite de ses travaux. Devenu premier commis, tout roulait sur lui, dans le magasin de *la Reine des Roses*, et il n'avait pas un moment à donner au plaisir. Après s'être rétabli de sa blessure, il pouvait passer pour un joli garçon. La vie de Paris lui avait ôté ce que son teint avait de trop vif ; mais son abondante chevelure noire, son encolure de cheval normand, ses gros membres, son air simple et probe, tout contribuait à disposer favorablement en sa faveur.

Un jour, le hasard le conduisit dans l'île Saint-Louis, et en y entrant par le pont Marie, il vit, par un beau jour de juin, une jeune fille debout à la porte d'une boutique située à l'angle du quai d'Anjou et de la rue Saint-Louis. Cette jeune personne était la première demoiselle d'un magasin de nouveautés, nommé *le Petit Matelot* ; le premier de tous les magasins qui, depuis, se soient établis dans Paris avec des enseignes peintes, des banderolles flottantes, des montres pleines de châles en balançoires, de cravattes arrangées comme des châteaux de cartes, et mille autres séductions commerciales, prix fixes, bandelettes, affiches ; illusions et effets d'optique arrivés à un tel degré de perfectionnement, que les devantures de boutique sont devenues des poèmes, des œuvres d'art. Le bas pris de tous les objets dits Nouveautés, qui se trouvaient au Petit-Matelot, lui donna une vogue inouïe [*sic*], dans l'endroit de Paris le moins favorable à la vogue et au commerce. Cette première demoiselle était alors citée pour sa beauté, comme depuis le furent la limonadière du café des Mille Colonnes et plusieurs autres pauvres créatures qui ont fait lever plus de jeunes nez aux carreaux des modistes,

des limonadiers et des magasins, qu'il n'y a de pavés dans les rues de Paris. César Birotteau, premier commis de *la Reine des Roses*, logé entre Saint-Roch et la rue de la Sourdière, ne s'occupant que de parfumerie, ignorait ce qu'était *le Petit Matelot*. Il fut si vigoureusement fêtu par la beauté de la première demoiselle qu'il entra au *Petit Matelot* pour y acheter six chemises de toile, non sans en débattre longtemps le prix, et se faire montrer toute espèce de toiles par la première demoiselle qui daigna s'occuper de lui. Il dicta son nom et son adresse : (*César Birotteau, premier commis à la Reine des Roses, rue Saint-Honoré*), à la demoiselle qui s'aperçut bien de la profonde impression qu'elle produisait sur César Birotteau. Le pauvre commis avait eu peu de chose à faire pour gagner les bonnes grâces [*sic*] d'Ursule, qu'il était demeuré niais comme un mouton. L'amour l'ennuisait encore davantage, il n'osa pas dire un seul mot à la jeune personne. Il fut ébloui. Huit jours se passèrent, pendant lesquels il alla tous les soirs faire faction devant le *Petit Matelot*, et quêter un regard, sans savoir que les commis et les *demoiselles* se mocquaient de lui. Enfin, quelques jours après, il entra de rechef [*sic*] dans le paradis où était son ange, pour acheter des mouchoirs, et dit à la première demoiselle, en les payant : – Si vous aviez besoin de parfumeries, mademoiselle, je vous en fournirais bien tout de même.

Au bout de six mois de marches et de contre-marches, la demoiselle du *Petit Matelot*, qui recevait les plus brillantes propositions, mais sans aucune promesse certaine de mariage, et dont le cœur était aussi pur que l'était son front innocent, voulut bien accepter les soins de César, mais sans se prononcer. Le nombre infini de ses serviteurs, marchands de vins en gros, premiers commis, limonadiers, qui tous lui faisaient les yeux doux, sans compter de plus grands séducteurs dont le premier mot était une fortune, exigeait une certaine réserve. La rapidité de ce récit oblige à passer sous silence. Il s'en suivit une série de parties de campagne, en fiacre, le dimanche, et toutes les joies de l'amour parisien fait avec innocence. La cour que faisait Birotteau à sa bonne amie, fut sanctionnée par M. Joachim-Joseph-Claude Pillerault, petit marchand quincaillier du quai des Morfondus, oncle et tuteur de mademoiselle Constance-Barbe-Joséphine Pillerault, qui était orpheline. En l'an 1800, Constance Pillerault consentit à épouser César Birotteau, lequel s'évanouit de joie au moment où, à Sceaux, sous un tilleul, Constance l'accepta pour mari.

– Tu vois, ma petite, dit l'oncle Pillerault, que tu auras un bon mari, qui a le cœur chaud et des sentiments d'honneur, le roi des hommes, comme on dit, c'est franc comme l'osier et sage comme un Enfant-Jésus.

Constance renonça franchement aux richesses qui lui étaient illégitimement proposées, et voulut sérieusement devenir une honnête femme, une bonne mère de

famille, et prendre la vie suivant le religieux programme de la bourgeoisie. D'une intelligence extrêmement bornée, elle offrait déjà le type de la bourgeoise de Paris, qui a de l'ordre avec humeur, qui commence par refuser ce qu'elle desire [*sic*], dont l'activité est inquiète, qui aime en grondant, n'a que de petites idées, raisonne sur tout, a peut de tout, calcule tout, et pense à l'avenir. Sa beauté froide mais candide, son air touchant, sa fraîcheur, empêcha Birotteau de songer à ces défauts, compensés, d'ailleurs, par la délicate probité naurelle [*sic*] aux femmes, par un ordre excessif, par le fanatisme du travail, et par génie de la vente. Elle avait dix-huit ans, et possédait onze mille francs. César Birotteau, acheta le fonds de *la Reine des Roses*, et le transporta près de la place Vendôme dans une belle maison de bel aspect. L'amour qu'il avait pour sa femme lui communiqua la plus excessive ambition. Il se trouvait à l'âge de vingt et un ans, marié à une femme qu'il adorait, possesseur d'un fonds de parfumerie dont il avait payé les trois quarts du prix avec toutes ses économies. M. Roguin, notaire de M. Ragon, le rédacteur de contrat de mariage, lui avait donné de sages conseils, en l'empêchant d'achever le paiement avec le dot de sa femme.

– Gardez-donc [*sic*] cela pour faire des affaires, mon garçon, lui avait-il dit. Alors Birotteau eut devant lui les onze mille francs de Constance pour commencer les affaires. En ce moment, César n'eut pas échangé son avoir contre celui du premier Consul, quelque brillant que paraissait l'être, à la France, l'avoir de Napoléon. D'abord, Birotteau n'eut qu'un commis, une cuisinière, et se logea dans l'entresol situé au-dessus de sa boutique. Un tapissier avait très joliment décoré ce bouge, où les nouveaux mariés entamèrent une lune de miel qui ne devait pas finir.

Madame Birotteau apparut comme une merveille dans son comptoir. Sa beauté, qui devint célèbre, eut une influence énorme sur la vente. Il ne fut question que de la belle madame Birotteau. Si parfois César fut accusé de royalisme, tout le quartier rendit justice à sa probité ; si quelques marchands voisins envièrent son bonheur conjugal et commerçant, il passa pour en être digne. Le coup de feu qu'il avait reçu sur les marches de Saint-Roch, lui donna la réputation d'un homme courageux, d'un homme de parti ; tandis qu'il avait en réalité peu de courage militaire au cœur et nulle idée politique dans la cervelle. Les honnêtes gens de quartier le nommèrent capitaine de la garde nationale, mais il fut cassé par Napoléon qui lui gardait rancune depuis leur rencontre en vendémiaire. César eut donc à bon marché un vernis de persécution qui le rendit intéressant aux yeux des opposans, et lui fit acquérir une certaine importance.

César Birotteau, en venant à Paris, savait lire, écrire et compter ; mais la vie qu'il y avait menée l'empêcha de joindre à son instruction, de bas étage, des idées et des connaissances, autres que celles dont il avait besoin pour réussir dans le commerce de la

parfumerie. Ne s'étant frotté qu'à des gens illétrés [*sic*], ignorans, et n'ayant pas eu de temps à lui, il était tout pratique. Il épousait, malgré sa jeunesse, le langage, les erreurs, les opinions du petit bourgeois de Paris. Il ne pouvait jamais être entièrement [*sic*] sot ni bête ; il avait deux sentimens, la probité, la bonté qui jetaient un reflet sur les actes de sa vie, de manière à les rendre respectables. Une belle action fait accepter toutes les ignorances possibles. Mais, en dépit du fait, tout conspira pour César ; il passa pour un homme supérieur. Le succès constant lui donna de l'assurance ; et surtout à Paris, l'assurance est acceptée pour le pouvoir dont elle est le signe. Sa femme l'ayant jugé dans les trois premières années de leur mariage, et l'ayant bien jugé, fut en proie à des transes continuelles. Elle représentait dans cette union, la partie sagace, prévoyante, le doute, l'opposition, la crainte, comme César y représentait l'audace, l'ambition, l'action, le bonheur inoui [*sic*] de la fatalité ; tandis qu'au fond, il était trembleur, et que sa femme avait en réalité de la patience et du courage.

Voici quel fut le sort de cette association, constamment heureuse par les sentimens, et qui ne fut agitée que par des inquiétudes purement commerciales.

Pendant la première année, César Birotteau mit sa femme au fait de la vente et du détail des parfumeries, métier auquel elle s'entendit admirablement bien, elle semblait avoir été créée et mise au monde pour enganter les chalands. Cette année finie, César fit un inventaire qui lui prouva que, tous frais prélevés, il faudrait environ vingt ans pour gagner le modeste capital de cent mille francs, auquel il avait chiffré ce coût de son bonheur. Il résolut alors d'arriver à la fortune plus rapidement, et voulut d'abord joindre la fabrication au détail. Contre l'avis de sa jeune femme, il loua une baraque et un terrain dans le faubourg du Temple ; y mit en gros caractères : Fabrique de César Birotteau, il fit venir un ouvrier de Grasse, et commença de compte à demi quelques fabrications de savon, d'essences, d'eau de Cologne qui ne réussirent point. Son association avec cet ouvrier cessa au bout de six mois, et se résolut par des pertes, que le parfumeur supporta seul. Birotteau ne se découragea point, il voulut avoir un résultat. Pour ne pas être grondé par sa femme, à laquelle il avoua plus tard qu'en ce temps de désespoir, la tête lui bouillait comme une marmite, et que plusieurs fois, n'étaient ses sentimens religieux, il se serait jeté dans la Seine.

Un jour, désolé de quelques expériences sans résultat, il cheminait le long des boulevards, en revenant chez lui, lorsqu'il vit parmi quelques livres à six sous *Abdeker* ou *l'Art de conserver la beauté*. Il prit ce livre, prétendu arabe, mais qui n'est qu'une espèce de roman fait par l'acheta, en voyant qu'il s'agissait de parfums. Il s'appuya contre un arbre du boulevard pour feuilleter le livre, et tomba précisément sur une note où le commentateur expliquait la composition de la peau de la femme et démontrait

que telle pâte ou tel savon produisait un effet contraire à celui qu'on en attendait, si la pâte et le savon donnaient du ton à la peau qui voulait des substances relâchantes, relâchaient la peau qui voulait des substances toniques. Enfin, Birottean [*sic*] revint chez lui, dévorant le livre, et y aperçut une fortune. Cette fois, il ne voulut point s'en fier à ses lumières. Le lendemain il alla chez Vauquelin, auquel il demanda tout naïvement les moyens de composer un cosmétique inoffensif et qui produisit des effets appropriés aux diverses natures de l'épiderme et du derme humain. Vauquelin, lui permit de se donner pour l'inventeur d'une pâte pour blanchir les mains, que le parfumeur appela la DOUBLE PATE DES SULTANES ; car il fabriqua, suivant la double recette que lui donna Vauquelin, une pâte pour les lymphatiques, et une pâte pour les gens à peau sèche. Il composa une eau pour le teint qu'il appela *l'eau carminative*, et qui était également appropriée à ces deux grandes divisions des tempéramens. Alors il imita, dans sa partie, le système du *Petit Matelot*, et déploya, le premier d'entre les parfumeurs, ce luxe d'affiches, d'annonces et de moyens de publication que l'on nomme charlatanisme. LA PATE DES SULTANES, et L'EAU CARMINATIVE, eurent des affiches coloriées, en tête desquelles était [*sic*] ces mots : *Approuvées par l'Institut* ; mot qui, employés pour la première fois, produisirent un effet magique. Non-seulement la France, mais le continent fut pavoisé d'affiches jaunes, rouges, bleues, par *la Reine des Roses*, et comme César Birotteau tenait, fournissait et fabriquait, à des prix modérés, tout ce qui concernait sa partie, il eut une vogue incroyable. L'homme qui avait eu le génie, à une époque où l'on ne parlait que de l'Orient, d'appeler sa pâte, la pâte des sultanes, en devinant la magie exercée par ces mots sur les esprits dans un pays où tout homme veut être sultan, et toute femme sultane, rédigea lui-même un prospectus amphygourique, qui contribua par le ridicule de la phraséologie à ce succès inoui [*sic*].

Birotteau passa dès lors pour un homme instruit, pour un homme qui avait le génie de sa partie, pour un homme profond, qui avait eu l'esprit d'être bête dans ce prospectus, dont voici les principales dispositions copiées sur un des imprimés dont on riait, mais qui [*sic*] Alors, il crut en lui-même, mais ce succès fut dû, sans qu'il s'en doutât, à sa femme. Constance lui conseilla d'envoyer l'eau carminative et la pâte des sultanes, par caisses, à tous les parfumeurs de France et de l'étranger, en leur offrant un gain de cent pour cent, s'ils voulaient prendre ces deux articles par grosses ; le gain allécha tous les débitans de la province, et comme la *pâte des sultanes*, l'eau *carminative*, valaient mieux en réalité que les cosmétiques analogues, et que la distinction établie entre les tempéramens avait quelque chose de séduisant et de positif, les deux mille parfumeurs de France achetèrent annuellement chez Birotteau, chacun, plus de trois cent grosses de pâte et d'eau carminative, ce qui lui produisit des bénéfices

restreints quant à l'article, énormes par la masse. Alors il acheta les bicoques et les terrains du faubourg du Temple, y bâtit de vastes fabriques, décora magnifiquement le magasin de *la Reine des Roses* et commença de vivre à l'aise. Sa femme ne trembla plus autant. Vers 1810, elle engagea même en prévoyant une hausse dans les loyers, son mari à louer toute la maison dont ils n'avaient que la boutique et l'entresol, à mettre leur appartement au premier étage et à louer le reste de la maison. Une circonstance heureuse décida Constance à fermer les yeux sur les folies que Birotteau fit pour elle dans cet appartement ; il venait d'être élu juge au tribunal de commerce. Sa rigide probité, sa délicatesse connue, et la considération dont il jouissait, lui valurent cette dignité qui le classa désormais parmi les commerçans notables. Il étudia le Code de commerce, fut assidu, devint fanatique du devoir ; et pour augmenter ses connaissances, il se levait à cinq heures du matin, lisait les répertoires de jurisprudence et tout ce qui avait trait aux litiges commerciaux. Son sentiment du juste, sa rectitude, firent de lui l'un des juges consulaires les plus estimés, les plus droits ; et, comme il sentait son infériorité, ses collègues furent flattés d'être si curieusement écoutés par lui. Les uns recherchaient sa silencieuse approbation, les autres étaient enchantés de sa modestie, de sa douceur. Les commerçans vantaient sa bienveillance, son esprit conciliateur. Il eut l'honneur d'être souvent pris pour arbitre en des contestations où son bon sens lui faisait rendre la justice à la turque. Enfin, il se fit, pendant le temps que durèrent ses fonctions, un langage à lui, composé de lieux communs et de phrases interminables, semé d'axiômes [*sic*] et de calculs, qui doucement débités, sonnait aux oreilles des gens superficiels comme de l'éloquence, et ces gens-là sont en majorité ; mais il perdit tant de temps au tribunal, que sa femme le décida, pour l'avenir, à refuser désormais ce coûteux honneur.

Vers 1813, ce ménage, grâce à sa constante union, et après avoir vulgairement cheminé dans la vie, vit commencer une ère de bonheur contre laquelle rien ne pouvait prévaloir. M. et madame Ragon, leurs prédécesseurs, leur oncle Pillerault, M. Roguin le notaire, et quelques autres personnes leur composaient un cercle d'amis. Malgré les sentimens royalistes de Birotteau, l'opinion publique était en sa faveur ; il était considéré, passait pour être très riche, et ne possédait cependant que cent mille francs en dehors de son commerce ; mais la régularité de ses affaires, son exactitude, son habitude de ne rien devoir, ne rien escompter, et de prendre au contraire des valeurs sûres à ceux auxquels il pouvait être utile, son obligeance naïve et ce cas qui était fréquent, lui valaient une réputation de richesses et un crédit énorme. Il avait d'ailleurs gagné beaucoup d'argent ; mais sa maison lui coûtait près de vingt mille francs par an ; puis l'éducation de Césarine, fille unique, idolâtrée par la mère autant que par lui, nécessitait des dépenses.

Ni le mari ni la femme ne regardaient à l'argent, quand il s'agissait de lui faire plaisir, et ils n'avaient pas voulu s'en séparer. Ainsi un homme réellement pusillanime, médiocre, sans instruction, sans idées, sans connaissances, sans caractère, et qui ne devait point réussir sur la place la plus glissante du monde, arriva par son esprit de conduite, par le sentiment du juste, par la bonté de son ame [*sic*] qui était vraiment chrétienne, par amour pour sa femme, la seule qu'il eût réellement possédée, à passer pour un homme courageux, plein de résolution pour un homme remarquable ; le public ne voyait que les actes et les résultats. La société dans laquelle il vivait était incapable de le juger. Les vingt ou trente amis qui se réunissaient entre eux, disaient les mêmes niaiseries, les mêmes lieux communs, se regardaient tous comme des gens supérieurs dans leur partie ; leurs femmes faisaient assaut de bons dîners, de toilettes, et chacune d'elles avait tout dit en disant un mot de mépris sur son mari. Madame Birotteau seule avait le bon sens de traiter le sien avec honneur et respect en public. Elle voyait en lui le père de Césarine, le chef du ménage, l'homme qui, malgré son peu de valeur, avait gagné leur fortune, et dont elle partageait la considération. Seulement, elle se demandait parfois ce qu'étaient les autres hommes ; et si tous ceux que l'on vantait ressemblaient à son mari, qu'était donc le monde ? Sa conduite ne contribuait pas peu à maintenir l'estime respectueuse accordée au marchand parfumeur dans un pays où les femmes sont assez portées à déconsidérer leurs maris et à s'en plaindre.

L'année 1814 fut marqué pour eux par deux événemens, qui eussent été peu marquants dans tout autre ménage, mais de nature à impressionner deux âmes simples comme l'étaient celles de César et de sa femme, qui pouvaient jeter les yeux sur le passé de leur vie sans y trouver qu'émotions douces et monotonie. Ils prirent pour premier commis un jeune homme de vingt-deux ans, né en Normandie, et nommé Ferdinand du Tillet ; il sortait d'une maison de parfumerie et le maître lui avait refusé un intérêt. Il passait pour posséder la plus haute capacité. Birotteau l'accueillit et lui donna mille francs d'appointement avec l'intention d'en faire son successeur. Ferdinand du Tillet, était petit, laid, et avait une figure chafouine, qui plaisait à la première vue mais dont on finissait par se défier. Son teint avait une couleur aigre, son regard était fuyant, sa voix semblait éteinte comme celle d'un homme qui a longtemps parlé, ses lèvres étaient minces, son nez pointu, son front légèrement bombé, et ses cheveux d'une couleur indécise. Il avait des manières séduisantes, qui faisaient passer son esprit chicanier ; il ne cédait rien sur ce qu'il croyait lui être dû, et avait la conscience large. D'ailleurs, une envie de parvenir brutale, et une grande fertilité de ressources, une adresse extrême à côtoyer le juste et l'injuste, en faisaient un homme actif et capable. Il méprisait bien les moyens en les trouvant tous bons, et regardait trop fixement le succès et l'argent comme

une absolution, pour ne pas être un homme de supériorité dangereuse. Il affectait de la légèreté pour cacher sa profondeur, et, pour dernier trait, il avait honte de n'être que commis parfumeur. Le soir, ses devoirs accomplis, il sortait très élégamment mis, et rentrait fort tard.

M. Birotteau apprit que son commis allait au bal chez des banquiers, des notaires. Ces mœurs déplurent à Birotteau qui voulait qu'un commis fut un commis. Il se choqua de niaiseries et reprocha doucement à du Tillet d'avoir des cartes sur lesquelles son nom était gravé ainsi : F. DU TILLET ; luxe et genre qui n'allaient qu'aux gens du monde. Puis sa femme finit par découvrir le caractère de Ferdinand qui lui fit la cour, tenta de la séduire, et jugea effrontément Birotteau, comme elle le jugeait elle-même avec une effrayante promptitude ; et, quoique discret, réservé, ne disant que ce qu'il voulait dire, à du Tillet dévoila ses opinions sur les hommes et la vie, de manière à épouvanter une femme timorée qui partageait les religions de son mari, et regardait comme un crime de causer le plus léger tort que ce fût. Malgré l'adresse dont usa madame Birotteau, du Tillet devina le mépris qu'il inspirait, et elle s'aperçut d'un changement dans les manières de son commis. Alors, sans instruire son mari des raisons secrètes qui la faisaient agir, elle lui conseilla de renvoyer Ferdinand. Birotteau se trouva d'accord avec sa femme en ce point, et le renvoi du commis fut résolu. Dix jours avant de le congédier, M. et madame Birotteau firent le compte mensuel de leur caisse et y trouvèrent trois mille francs de moins. Cette vérification générale eut lieu un samedi soir, leur consternation fut affreuse, non à cause de la perte, mais à cause des soupçons. Ils avaient trois commis, une cuisinière, un garçon de magasin et plusieurs ouvriers attitrés. A qui s'en prendre ? Madame Birotteau ne quittait pas le comptoir. Le commis, chargé de la caisse, était un petit fils de M. Ragon, nommé Popinot, la probité même, un jeune homme de dix-neuf ans, logé chez eux, de mœurs douces, et les chiffres qu'il avait faits ne se trouvaient point d'accord avec les sommes réelles. Les deux époux résolurent de ne rien dire, et de surveiller la maison. Le lendemain dimanche, ils recevaient leurs amis ; car chacune des personnes qui composaient cette espèce de coterie, les festoyait tous à son tour. En jouant à la bouillotte, M. Roguin le notaire mit sur le tapis des pièces espagnoles dans lesquelles madame César crut reconnaître des louis qu'elle avait reçus quelques jours auparavant. M. Roguin interrogé dit avoir gagné cet argent chez un banquier à du Tillet qui était présent, et rougit excessivement. Birotteau, quelques momens après, l'emmena, sous prétexte de parler affaire, dans le magasin.

- Du Tillet, lui dit le brave homme, il manque trois mille francs à ma caisse, je ne puis soupçonner personne, mais la circonstance des pièces espagnoles semble être trop

contre vous pour que je ne vous en parle pas ; aussi, ne nous coucherons-nous pas sans avoir trouvé l'erreur. Après tout, ce ne peut être qu'une erreur. Vous pouvez bien avoir des quadruples, puisque vous touchez des appointemens chez moi.

Du Tillet dit effectivement les avoir prises, et en avoir débité son compte. Le parfumeur alla ouvrir son grand livre et le compte de son commis ne s'en trouvait pas encore débité.

- J'ai sans doute cru l'avoir fait.

- Cela peut arriver, dit Birotteau bouleversé par [sic]

Le parfumeur et son commis passèrent la nuit en vérifications, que le digne marchand savait être inutiles. En allant et venant, il trouva moyen de glisser trois billets de banque de mille francs dans la caisse, en les collant contre la bande du tiroir. Puis, il feignit d'être accablé de fatigue, et parut dormir, ronfla. Bientôt du Tillet le réveilla triomphalement en affichant une joie excessive. Le lendemain, Birotteau gronda publiquement son caissier, sa femme, se mit en colère à propos de leur négligence. Quinze jours après, Ferdinand du Tillet, entra chez un agent de change, en disant que la parfumerie ne lui convenait pas.

Six mois après, il vint voir son ancien patron, et en réclama une caution pour vingt mille francs, dans une affaire, où, disait-il, il allait faire sa fortune. La surprise que Birotteau manifesta de cette effronterie, fit froncer le sourcil de du Tillet qui lui demanda s'il n'avait pas confiance en lui. En ce moment, plusieurs négociants étaient dans la boutique de Birotteau, et tous remarquèrent l'indignation du parfumeur ; aussitôt Birotteau se sentit le cœur oppressé, il pensa que du Tillet pouvait être innocent, que peut-être était-il redevenu honnête homme, et qu'alors une réprobation allait le jeter dans une voie de crimes et de malheurs. Il prit la plume et fit un aval sur les billets de du Tillet, en lui disant qu'il était trop heureux de rendre ce léger service à un garçon qui l'avait fidèlement servi.

Mais le sang du parfumeur lui montait au visage, et du Tillet ne soutint pas le regard de cet homme dont l'indulgence le pétrifia. Du Tillet fit effectivement une grande fortune ; mais, après avoir vu ce que le commerce appelle des *hauts et des bas*, qui ne lui faisait pas honneur, sa réputation était celle d'un homme d'affaire heureux, d'un homme habile, et très fin. Quand Birotteau se fut débarrassé de son commis, sa femme lui dit d'un ton pénétré, qu'il ne saurait jamais de quel monstre il s'était délivré. Du Tillet parlait dans le monde de madame Birotteau, de manière à faire croire que son mari l'avait renvoyé par jalousie, et s'il n'avait pas eu la plus méchante réputation, ses calomnies eussent nuit au vertueux ménage. Madame Birotteau fut aussi clémente que l'était son mari.

Les événemens de 1814 arrivèrent, et à la restauration, César Birotteau devint une sorte de personnage. L'immutabilité de ses opinions royalistes, auxquelles il était devenu fort indifférent depuis sa blessure, et dans lesquelles il avait persisté par décorum, le souvenir de son dévouement, en vendémiaire lui valurent de hautes protections, précisément parce qu'il n'avait rien demandé. Il fut nommé chef de bataillon dans la garde nationale, quoiqu'il fut [sic] incapable de répéter le moindre mot de commandement. ; mais en 1815 Napoléon, toujours ennemi de Birotteau le destitua. Birotteau devint *la bête noire* des libéraux de son quartier, et dès 1815, commencèrent les scissions politiques entre les négocians.

En 1816, à la seconde restauration, le gouvernement royal, qui désirait avoir des gens dévoués, et influens dans les arrondissemens de Paris, voulut nommer Birotteau maire. Il eut le bon sens de refuser, et accepta la place d'adjoint qui le mettait moins en évidence. Cette modestie ordonné par la femme, augmenta beaucoup l'estime qu'on lui portait généralement, et lui valut l'amitié du maire, M. de la Monardière. Birotteau le désigna au préfet de la Seine qui, sur son refus, voulut connaître son opinion sur le choix à faire. Aussi le maire servit-il chaudement, quelques mois après, Birotteau dans l'affaire des croix de la Légion d'honneur, et en fit si bien valoir les droits, en appuyant sur sa blessure reçue à Saint-Roch, sur son attachement aux Bourbons, sur la considération dont il jouissait, que le ministère qui voulait, tout en prodiguant la croix de la Légion d'honneur, afin d'abattre l'œuvre de Napoléon, se faire des créatures, et rallier aux Bourbons les différens genres de commerce, les hommes d'art et de science, comprit Birotteau dans la promotion qui devait avoir lieu pour l'anniversaire du douze avril. M. et madame Birotteau furent compris dans toutes les invitations du maire, et madame César fut obligée de quêter à Saint-Roch. Cette nouvelle faveur, et les protections qui environnaient Birotteau dans son arrondissement, l'assimilaient à M. Acloque, chef d'une maison riche que n'était la sienne, et colonel de la ... [sic] légion, plaçaient l'adjoint dans une situation qui devait naturellement agrandir les idées d'un homme à qui jusqu'alors tout avait réussi. La nouvelle que le maire lui avait donnée de sa prochaine promotion, fut le dernier argument qui décida le parfumeur à se lancer dans l'opération qu'il venait d'exposer à sa femme, afin de quitter au plus vite la parfumerie, et s'élever jusqu'à la haute bourgeoisie de Paris.

Toute existence a son apogée, une époque pendant laquelle les causes coefficientes agissent et sont en rapport exact avec les résultats qu'elles produisent. Ce midi de la vie où tout l'équilibre est non-seulement commun aux créatures organisés [sic], mais encore aux cités, aux nations, aux idées, aux institutions, aux commerces, aux entreprises qui, semblables à toutes les créatures, aux races nobles, aux dynasties

naissent, s'élèvent et tombent. D'où vient la rigueur avec laquelle cet [sic] thème de croissance et de décroissance s'applique à tout ce qui s'organise ici-bas ; car la mort elle-même a, dans les temps de fléau, son progrès, son ralentissement, sa recrudescence et son sommeil. Notre globe lui-même n'est peut-être même qu'une fusée un peu plus durable que les autres. Qui peut avertir l'homme du moment où il doit arrêter le jeu de toutes ses machines ? En ce moment, César Birotteau devait se considérer comme étant à l'apogée de sa fortune ; mais il ne savait pas, et aucun philosophe n'a même tenté d'écrire sur la face du globe, en caractères ineffaçables, la cause de ses renversements dont l'histoire est grosse à pleines ceintures, dont Venise, et dont tant de maisons souveraines, ou commerciales, nous offrent de si grands exemples. Pourquoi de nouvelles pyramides ne rappelleraient-elles pas incessamment ce principe qui doit dominer les politiques nationales ou particulières ?

Quand l'effet produit n'est plus en rapport avec sa cause, arrive la désorganisation.

Mais ces monumens existent partout, ce sont nos monumens mêmes qui nous parlent du passé, qui consacrent l'indomptable destinée, dont la main efface nos songes, et nous prouve qu'il ne reste des plus grands événemens qu'une idée. Troie et Napoléon sont des poèmes. Puisse cette histoire être le poème des vicissitudes bourgeoises auxquelles nulle voix n'a songé, parcequ'elles semblent dénuées de grandeurs, tandis qu'elles sont au même titre immenses ; il ne s'agit pas d'un seul homme, ici, mais de tout un peuple de douleurs.

Au jour où commence cette histoire, César Birotteau paraissait avoir quarante ans ; les travaux auxquels il se livrait dans sa fabrique, lui avaient donné quelques rides prématurées, et légèrement argenté la longue chevelure touffue qui lui tombait derrière la tête, par mèches plates et circulairement lustrées par son chapeau. Son front, sur lequel se dessinaient les cinq pointes, formées par la manière dont ses cheveux étaient plantés, annonçait la simplicité de sa vie. Ses gros sourcils n'effrayaient point, car ses yeux bleus s'harmoniaient par leur limpide regard, toujours franc, avec son front d'honnête homme. Son nez cassé à la naissance, et gros du bout, lui donnait l'air étonné des gobe-mouches de Paris ; ses grosses lèvres étaient très lippues ; son menton droit ; sa figure fortement colorée, avait des contours carrés, et offrait, par la disposition des rides, par l'ensemble de la physionomie, le caractère spécial d'une figure de paysan ; car la force générale du corps, la grosseur des membres, la carrure du dos, la largeur des pieds, tout en Birotteau dénotait un villageois transplanté dans Paris. Ses mains, larges et poilues, les phalanges de ses doigts très grasses, très ridées, ses grands ongles eussent encore attesté son origine, s'il n'en était pas demeuré des vestiges dans toute sa

personne. Le costume qu'il avait adopté s'accordait avec son maintien et son aspect. Aucune puissance ne l'eut [sic] fait renoncer aux cravattes [sic] de mousseline blanche, dont sa femme et sa fille lui brodaient les coins qui lui pendaient sous le cou. Son gilet de piqué blanc était boutonné carrément, et descendait très bas. Il portait un pantalon bleu, des bas de soie noirs et des souliers à rubans, dont les nœuds se défrisaient souvent. Sa redingote vert-olive, semblait toujours trop large pour lui, et son chapeau à larges bords lui serrait la tête. Quand il s'habillait pour les soirées du dimanche, il mettait invariablement une culotte de soie, et des souliers à bouches d'or, son infailible gilet carré, dont il entre'ouvrait alors les deux bouts, à la manière de Robespierre [sic], en montrant le haut du jabot de sa chemise ; et son habit de drap marron était à grands pans et à grandes basques. Il conserva, jusqu'en 1818, deux chaînes de montre, qui pendaient parallèlement sur son abdomen assez proéminent, car il avait de l'embonpoint ; mais il ne mettait sa seconde chaîne que quand il s'habillait. Il avait toujours, sur les lèvres, le sourire de bienveillance, que prennent les marchands, quand vous entrez chez eux ; mais chez lui, ce sourire était l'image de son contentement intérieur, et peignait l'état de son âme douce. Il n'avait de défiance que celle dont les commerçans prennent l'habitude à Paris, dès qu'il s'agit d'affaire, mais le soupçon, était pour lui ce qu'étaient ses factures imprimées, une nécessité de la vente elle-même. Il y avait sur sa figure une sorte d'assurance comique, de fatuité mêlée de bonhomie qui dérangeait un peu l'ensemble respectable produit par l'harmonie du maintien, de la mise de la personne et des accessoires, mais qui le rendait original à voir, et lui évitait une ressemblance trop complète avec la figure plate et distincte du bourgeois de Paris. Sans cet air de naïve admiration de lui-même il eut [sic] imprimé trop de respect, et il se rapprochait ainsi des hommes en payant sa quote part de ridicule. Habituellement en parlant, il se croisait les mains derrière le dos ; et quand il croyait avoir dit quelque chose de galant ou de saillant, il se levait imperceptiblement sur la pointe des pieds, à deux reprises, et retombait sur ses talons lourdement, comme pour appuyer sur sa phrase. Assez souvent, dans une discussion il tournait sur lui-même brusquement, faisait quelques pas, comme pour aller vous chercher des objections et revenait sur son adversaire par un mouvement brusque. Il n'interrompait jamais, et souvent il était victime de son exacte observation des convenances, car les autres s'arrachaient la parole, et il quittait la place sans avoir pu dire un mot. Sa parole était sacrée, mais il avait quelques manies fondées sur sa grande expérience des affaires commerciales. Il ne croyait plus à qui l'avait trompé. Si quelque billet n'était pas payé, il l'envoyait à l'huissier et ne s'en occupait plus que pour recevoir son argent, l'intérêt et les frais. L'huissier avait son mot, il devait poursuivre jusqu'à ce que le négociant fut [sic] en faillite. Alors, Birotteau cessait toute procédure,

ne comparaisait à aucune assemblée de créanciers ; il gardait ses titres. Ce système lui venaient de M. Ragon qui, dans le cours de sa vie commerciale, avait fini par apercevoir une si grande perte de temps dans les affaires litigieuses, qu'il regardait le dividende donné par les concordats, comme bien regagné par l'emploi du temps qu'on ne perdait point à aller, venir faire des démarches, courir après le vent.

Si le failli est honnête homme et vienne se ramicher [sic], il vous paiera, disait M. Ragon. S'il reste sans ressources et qu'il soit purement malheureux, pourquoi le tourmenter ? si c'est un fripon, vous n'aurez rien. Votre sévérité connue vous fait passer pour intraitable, et comme il est impossible de transiger avec vous, tant que l'on peut payer, c'est vous qu'on paie. D'après ce système, il arrivait à un rendez-vous à l'heure dite ; mais, dix minutes après, il partait avec une inflexibilité que rien ne faisait plier ; son exactitude connue rendait exacts tous les gens qui traitaient avec lui. Tel était César Birotteau, digne homme auquel les mystères qui président à la naissance des hommes, avaient refusé le don de concevoir, de juger, de voir un ensemble, d'assembler des idées, de s'élever au-dessus de la vie. Il suivait en toute chose les évènements de la routine, il était religieux par routine, mais religieux ; ses opinions lui avaient été communiquées, et il les avait gardées ; il n'était complice ni de leur bien ni de leur mal ; sa fortune était due à la routine et à l'économie ; il était aveugle, mais il était bon ; il avait un cœur pur, et dans ce cœur un amour qui faisait toute sa vie. Son désir d'élévation, le peu de connaissances qu'il avait acquises, tout venait de son affection pour sa femme et pour sa fille ; il avait l'amour propre vrai d'un homme sans détour, il était naïvement content d'être mis au dessus de ses semblables, et qui, en tout, acceptait les faits, sans les examiner. Fanatique des deux ou trois idées étroites dont se composait sa science, incapable de chercher les causes d'un mal ou d'une mauvaise action, et abhorrant l'iniquité, faisant le bien par tempérament, plus que par raison énergique pour le train de la vie, mais sans volonté.

Ch.3

A93, fos 213-215

DIPLOMATIE

En s'endormant, César Birotteau craignit que le lendemain sa femme ne lui fit [sic] quelques objections péremptoires, et résolut de se lever de grand matin, pour se mettre à l'œuvre, conclure quelques marchés, afin qu'il fut [sic] impossible de reculer. En effet, il sortit de son lit tout doucement, y laissa sa femme, s'habilla sans bruit, et

descendit au magasin, au moment où le garçon en ôtait les volets numérotés.

Birotteau se voyant seul attendit ses commis, et se mit sur le pas de sa porte ; en épiait son garçon, nommé Raguet, pour voir comment il s'acquitterait de ses fonctions, et Birotteau s'y connaissait. Il faisait légèrement froid, mais le temps était superbe. Quand il eût examiné son magasin qui lui avait coûté si cher, mais que le luxe des nouveaux magasins éclipsait, il se demanda pourquoi changer les panneaux de bois peint en couleur d'acajou, en acajou réel, les vitres en glaces ; pourquoi faire des dépenses qui n'augmenteraient ni sa vente, ni son crédit, au moment où il allait mettre son bureau, sa caisse et sa femme à l'entresol. Il résolut, en voyant descendre Anselme Popinot, de consacrer cette somme à l'établissement qu'il rêvait de fonder sous le nom de ce jeune homme, et d'attendre le succès de l'Huile omCagène [sic]. Il était huit heures du matin.

- Raguet, dit-il à son garçon, dis à M. Célestin de descendre [1 mot illisi]. Popinot va prendre ton chapeau, mets des souliers, nous allons aller [sic] faire un tour aux Tuileries.

Le cœur battit à Popinot, qui était un de ces bons jeunes gens, modestes, affectueux, un peu honteux, mais plein d'ardeur. Il était boiteux, de taille médiocre, avait le teint plein de taches de rousseur, les cheveux rouges, mais son front pur, ses yeux de la couleur des agathes grises-veinées, sa jolie bouche, un petit menton, la grace d'une jeunesse pudique, et le sentiment de timidité que lui donnait son vice de conformation le rendaient intéressant. Il comprit que Birotteau allait lui parler d'établissement, et il pensait à Césarine, pour lui, la véritable reine des Roses, l'enseigne vivante de la maison. En montant l'escalier, il fut obligé de s'arrêter, car son cœur se gonfla si fort, ses artères battirent si violemment qu'il ne pouvait continuer.

Popinot descendit bientôt, puis le patron et son commis, prirent les arcades de la rue de Castiglione pour aller aux Tuileries ; ils cheminèrent sans mot dire, et à chaque pas, le cœur défaillait à Popinot. Il avait vingt et un ans, et son patron s'était marié à cette [sic] âge, il ne voyait donc en ce moment, aucune impossibilité à ce qu'il épousât Césarine, et succédât à César Birotteau, mais la fortune du parfumeur, et la beauté de sa fille, faisaient d'immenses obstacles à la réussite des vœux secrets d'Anselme, qui [sic] plus loin se trouvait [1 mot illisi] sa maîtresse choisie, plus ses désirs étaient vifs. Il dînait tous les jours avec Césarine, et la voir, c'était l'aimer ; mais les prétentions connues et avouées [sic] d'Alexandre Crottat, premier clerc de M. Roguin, la fortune de son père qui était un riche fermier de la Brie, formaient des obstacles plus grands encore ; enfin Popinot était chargé de tristes secrets qu'il ensevelissait au fond de son cœur, et qui mettaient encore un plus grand intervalle entre Césarine et lui. Cependant il

avait cru plusieurs fois saisir quelques regards, jetés avec un apparent orgueil sur lui par Césarine ; mais, au fond de ses yeux noirs fulrans [sic], il avait osé lire une secrète pensée pleine de caressantes espérances. [quelques mots illisi.] par tous ces désirs passés et⁹

Ch. 4

A94, fos13-17

Ce voisin était un marchand de parapluies qui faisait mal ses affaires, Birotteau l'avait obligé à plusieurs reprises, et il ne demandait pas mieux que de se restreindre à la boutique et à l'entresol et de céder au riche parfumeur les deux pièces du premier étage, en diminuant d'autant son bail.

- Eh ! bien, voisin, lui dit familièrement Birotteau en entrant dans la boutique de marchand de parapluies, ma femme consent à l'augmentation de notre local ; si vous voulez nous irons chez M. Molineux à onze heures.

- Mon cher M. Birotteau, reprit le marchand de parapluies, je ne vous ai rien demandé pour cette cession, mais vous savez qu'un bon commerçant doit faire argent de tout.

- Diable ! diable ! répondit le parfumeur, je n'ai pas des mille et des cent ; je ne sais pas si mon architecte, que j'attends, trouvera la chose praticable. Il faut, m'a-t-il dit, que les planchers soient à peu près de niveau ; puis il faut que M. Molineux consente à laisser percer le mur : on ne sait pas s'il est mitoyen. Puis j'ai à faire retourner chez moi l'escalier, pour changer le palier enfin [sic] d'établir le plain-pied du côté de la rue. Je me ruinerai.

- Oh ! monsieur, dit le marchand de parapluies, je ne vous demande pas autre chose que de me prendre ces valeurs-là...

Et il lui présenta un petit bordereau de cinq mille francs composé de seize billets.

- Ah ! dit le parfumeur en feuilletant les effets, de *petites broches*, deux mois, trois mois...

- Prenez-les moi à six pour cent seulement, dit le marchand d'un air humble.

- Est-ce que je fais l'usure, dit le parfumeur ?

- Mon Dieu, monsieur, je suis allé chez votre ancien commis du Tillet, il n'en voulait à aucun prix, [f°14] pour savoir ce que je lui offrirais.

- Mais nous avons de si drôles de noms dans les cannes et les parapluies ; ce sont des colporteurs, voyez-vous.

- Eh ! bien ! je ne dis pas que je prenne tout, mais je m'arrangerai toujours des

⁹ テキストはここで終わっている。

plus courts.

- Pour 1000 fr. qui sont à quatre mois, faites-moi tout, monsieur. – J'ai si peu recours à l'escompte, je n'ai nul crédit, c'est ce qui nous tue, nous autres petits détaillans.

- Allons, je prends toutes vos broches, Célestin fera le compte à onze heures, soyez prêt. Voici mon architecte, M. Rohaut, ajouta le parfumeur, en voyant venir un jeune homme protégé par M. de la Billardière, qui le lui avait indiqué.

- Contre la coutume des gens de talent, vous êtes exact, monsieur, dit Birotteau déployant les grâces commerciales les plus distinguées, et rien n'est plus précieux pour les hommes occupés, par le temps, le temps, c'est de l'or, surtout pour vous homme d'art, l'architecture est la réunion de tous les arts ; ne passons point par la boutique, ajouta-t-il, en montrant la fausse porte cochère.

L'architecte était un jeune homme revenu de Rome, et qui avait sa fortune à faire ; il écouta patiemment les plans, les redites, les idées de Birotteau, que M. Folant de la Billardière lui avait signalé comme un très riche commerçant, et pour le jeune Rohaut ce mot signifiait ; bourgeois bon à saigner. Il suivait le digne parfumeur en hochant la tête et disant : - Je comprends, ce sera difficile, coûteux. – Enfin, quand Birotteau eut bien tout montré, lui dit : - Vous avez trois croisées de face sur la rue et deux chambres, plus la croisée perdue sur le pallier [sic] et prise par l'escalier, vous ajoutez à ces quatre croisées, les deux qui sont de niveau dans la maison voisine en retournant l'escalier pour aller de plain pied dans tout l'appartement ; il faudra éclairer par en haut le nouvel escalier, et je vous ménagerai une loge de portier ; il faut décorer l'appartement, le rendre digne.

- Digne, vous avez dit le mot, monsieur.

- Et vous voulez cela pour...

- Dans quinze jours.

- Tout peut se faire à Paris, avec l'argent, mais ce sera coûteux.

- A quelle somme pourra monter ces réparations ?

[f°15]

- Il me faudrait huit jours pour en faire un devis exact, mais voulez-vous vous en rapporter à moi, vous aurez un escalier tournant éclairé par en haut et orné d'un vestibule d'allée, la loge du portier sous le socle de l'escalier, vous appartemens seront peints, tout sera bien, le percement dans la maison voisine, je le garantis... compez sur 6,000 francs, sans mes honoraires, et sans les gratifications pour travaux de nuits ; il faudra des poètes pour sécher les peintures...

- Me garantissez-vous que tout cela prêt dimanche prochain en quinze ?

- Oui, mais ayez vos fournisseurs, je ne me charge que des maçons et des charpentiers, je réglerai d'ailleurs les mémoires, mes honoraires seront fixés à 2,000 fr., laissez-nous maîtres des lieux demain à midi.

- Allons, tout est dit, fit Birotteau ; je me fie à vous, monsieur seulement, attendez que j'aie arrangé l'affaire de la cession du bail des deux chambres voisines avec la permission d'ouvrir le mur.

- Un mot ce soir, dit l'architecte, et laissez-moi prendre les mesures, les hauteurs, la dimension des tableaux, des fenêtres... vous penserez à un tapissier... il faudrait que je m'entende avec lui pour assortir les couleurs à celles de ses meubles.

- M. Baléchou, rue St-Antoine a mon mot.

L'architecte écrivit cette adresse.

- Il n'y a que Paris où l'on puisse frapper de pareils coups de baguette dit Birotteau, en se laissant aller à un geste asiatique, digne des *Mille et une Nuits*. Vous me ferez l'honneur de venir à mon bal, monsieur, j'aime les hommes à talent et vous y verrez sans doute un savant illustre, M. Vauquelin de l'Institut, M. Flamet de La Billardière, je réunis quelques amis pour fêter ma promotion dans l'ordre de la Légion-d'Honneur...

M. Rohaut fit un geste singulier.

- Je l'ai peut-être médité en siégeant au tribunal consulaire et en combattant pour les Bourbons sur les marches de St-Roch au 13 vendémiaire.

L'architecte se souvint que Birotteau était l'adjoint de M. de la Billardière et très bien en cour.

Daignez protéger les commencements de ma carrière, monsieur, dit l'architecte, le commerce est la seule partie de la société où l'on paye bien, et je me ferai un devoir et un honneur autant [f°16] qu'un plaisir de venir à votre réunion.

Madame Birotteau se présenta, vêtue en matin.

- Tiens, mimi, voici M. Rohaut, un jeune homme d'un grand talent qui m'est recommandé par M. La Billardière, et qui va diriger nos petits travaux ici.

Le parfumeur mit un doigt sur ses lèvres au mot petit, en se cachant de sa femme, et l'arsite comprit.

- Constance, il faut laisser monsieur prendre les mesures, et vous installer au deuxième.

Birotteau salua et s'esquiva dans la rue en courant chez son oncle Pillerault.

- Cela sera-t-il bien cher, dit Constance à l'architecte.

- Non, madame, en tout 6,000 mille fr., à vue de nez...

- A vue de nez ! s'écria madame Birotteau, monsieur, je vous en prie ne

commencez rien sans un devis et des marchés signés.

- Madame, M. l'adjoint m'a dit de lui livrer les lieux dans dix-huit jours, il faudrait ne pas se contredire.

- Bien, bien, monsieur, dit Constance en rentrant dans sa chambre où elle se jeta la tête sur l'épaule de Césarine.

- Ah ! ma fille ! ton père se ruine ! Il a pris un architecte qui a des moustaches et une royale au menton ; il se croit sans doute duc et pair, César !

- Bah, maman, laisse le faire, le bon Dieu l'a toujours protégé, dit Césarine en embrassant sa mère et se mettant au piano pour voir à l'architecte que quoique fille d'un parfumeur, elle n'était pas étrangère aux beaux-arts.

Quand l'architecte entra dans la chambre à coucher sans en demander la permission, il fut surpris de la beauté de Césarine et resta presque interdit pendant un moment. Césarine était en deshabillé du matin, elle sortait de sa chambre fraîche et rose, elle avait seize ans ; elle était blonde et mince, ses yeux bleus avaient une grâce attendrissante, ses cheveux ruisselaient en boucles soignées, bien relevés à la nuque pour laisser voir un col bien attaché ; ce n'était pas la beauté d'une lady, ni celle des duchesses françaises, mais la ronde et pleine beauté des Flamandes de Rubens, une peau riche, étoffée, la vitalité d'une vierge, rien d'idéal, mais ce qui pouvait en tenir lieu la vague mélancolie physique dont sont atteintes les jeunes filles qui n'ont jamais quitté l'aile maternelle ; Césarine avait surtout cette élasticité précieuse qui se devine et qui fait rebondir les chairs les plus délicates, qui nuance d'une teinte que connaît l'observateur, ce bleu des veines dont le réseau brille dans les clairs du teint. Ses yeux avaient quelque chose de riant, car elle était heureuse, elle avait le front de sa mère, les cheveux bien plantés, et cinq pointes comme ceux de son père, mais elle devait arriver à l'embonpoint, car malgré la finesse de ses formes, elle était fortement constituée ; les mains, les pieds accusaient l'origine paysanne de son père, elle ne péchait que par là ; mais la rougeur de ses mains était la signature d'une vie pure.

[f°17]

Elle inspirait l'amour sans laisser le temps d'examiner si elle avait assez d'esprit pour le rendre durable. Au moral, c'était la mère un peu perfectionnée par les superfluités de l'éducation, elle aimait la musique et dessinait au crayon noir la *Vierge à la Chaise*, elle lisait madame Cottin, Riccoboni, Bernardin de Saint-Pierre, Fénelon, Racine ; et en voyant venir quelques jeunes femmes élégantes, elle avait fini par attraper le sentiment de la toilette, quelques airs de tête, une manière de parler, de se mouvoir, qui jouaient la femme comme il faut, et qui tournaient la cervelle à tous les jeunes gens, à tous les commis et par-dessus tout Popinot qui s'était juré de ne jamais avoir d'autre

femme que Césarine. Césarine ne paraissait jamais auprès de sa mère dans le comptoir que quelques momens avant de se mettre à table, ou pour la remplacer en divers [sic] occasions. Elle adorait son père et sa mère, elle avait toutes les vertus du premier âge et devait les conserver pendant toute sa vie.

Je vous en prie, monsieur, dit madame Birotteau en suivant l'architecte d'un air inquiet, allez à l'économie, et plus tard nous pourrons vous en récompenser...

César Birotteau avait une heure à lui avant son rendez-vous avec M. Molineux, le propriétaire la maison voisine [sic] ; il en profita pour aller chez son oncle Pillerrault, qui demeurait rue de Bourdonnais, car ancien quincailleur du quai des Morfondus n'avait pas voulu quitter son quartier, il tenait à ses habitudes.

Jean-Claude-Joachim Pillerrault, ci-devant propriétaire de la maison comme sous l'enseigne de la Cloche-d'Or, était une de ces physionomies franches et belles en ce qu'elles sont. Costume, mœurs, intelligence et cœur, tout était en harmonie chez lui. Seul et unique parent de madame Birotteau, il avait concentré toutes ses affections sur elle et sur Césarine. Il avait perdu dans le long cours de sa carrière commerciale sa femme et son fils ; puis son enfant adoptif, fils de sa cuisinière. Ces pertes cruelles l'avaient jeté dans un stoïcisme chrétien, et cette belle doctrine animait sa vie et colorait ses derniers jours d'une teinte à la fois chaude et froide comme celle qu'on remarque dans les couchers du soleil au mois de janvier. Sa tête sévère offrait une frappante analogie avec celles que les peintres donnent au Temps ; mais les habitudes de la vie commerciale en le vulgarisant lui avaient ôté le caractère monumental et rébarbatif. Sa carrure venait de sa forte charpente, car il était sec. Il avait pendant ces trente ans [f°18] mené la vie la plus dure, la plus sobre, et il avait conservé cette sobriété quand, après être sorti du commerce, il était rentré dans ce repos qui affaisse tant le bourgeois parisien, et que Claude Pillerrault avait animé par ses convictions politiques qui, disons-le, étaient celles de l'extrême gauche. Son roi de prédilection était le duc d'Orléans. Pillerrault appartenait à cette partie de la nation quidoit son existence à la révolution. Ses cheveux, d'un gris-argenté, taillés courts, avaient blanchi dans les travaux u commerce et il voyait et son aisance, sa consistance politique compromise par les jésuites et les idées que Constitutionnel prêtait à Louis XVIII et à Monsieur. Son commerce l'avait mis en rapport avec tous les gens parvenus par la révolution, car il *faisait* dans la grosse quincaillerie, il tenait les plaques de cheminées, les grils, les chenêts grossiers, le fil de fer, les serrures, les espagnolettes, les chaudrons en fonte ou en fer, les balcons, les outils de jardinage et les fournitures à faire aux paysans. Il ignorait sa signature, il avait conclu toutes ses affaires sur parole, il n'avait jamais eu la moindre difficulté ; il avait opéré sagement, et toute sa fortune consistait en 1814,

époque à laquelle il se retira avec soixante-six mille francs qu'il plaça sur le grand-livre, ce qui lui donna cinq mille et quelques cents francs de rentes, et avec quarante mille francs, payables en cinq ans sans intérêts, le prix de son fonds, vendu à l'un de ses commis, qui lui avait payé comptant les marchandises en magasin, ce qui était entré dans les quatre-vingt mille francs produits par sa liquidation. Pendant trente-cinq ans il avait annuellement pour cent mille francs d'affaires, il avait gagné sept pour cent, cinq avaient été absorbés par ses frais, par quelques petites faillites ; tel était le bilan de sa vie, il avait été commis jusqu'à trente-cinq ans, et il était alors âgé de soixante-neuf ans. Il avait cloué bien des caisses, fait bien des emballages, il s'était donné autant de mal qu'un commissionnaire ; aucune fortune dans Paris n'était ni plus noblement gagnée, ni plus légitime, ni plus honorable que la sienne ; il n'avait jamais surfait, il n'avait jamais couru après les affaires. Dans les derniers jours on le voyait fumant sa pipe devant sa porte, regardant les passans et laissant faire ses commis. Il n'avait jamais excité l'envie, il n'avait jamais été le sujet d'une médisance. On l'avait bien tourmenté parfois au café David, au coin de la rue de la Monnaie et de la rue St-honoré, au sujet de l'adoption du fils de sa cuisinière ; mais quand il perdit ce pauvre jeune homme, il y eut deux cent personnes [f°19] au convoi et qui allèrent jusqu'au cimetière. Retiré du commerce il vivait de la vie de famille, il allait chez les Ragon, chez sa nièce ; il leur donnait à dîner chez Roland, rue du Hasard. Personnellement mille écus faisaient raison de tous ses besoins. Il occupait un petit logement de trois pièces au troisième, dans une vieille maison. Il y avait six chaises dans son antichambre, un meuble de velours d'Utrecht dans son salon, une vieille pendule sur la cheminée, une table ronde et sa chambre était simple comme celle d'un religieux. Il y avait un crucifix, un bénitier dans son alcôve, un secrétaire, une commode ; une vieille femme venait faire son ménage, mais il n'avait jamais voulu qu'elle cirât ses souliers, il s'était abonné avec un décrotteur. L'âge avait absorbé tous les feux de sa robuste constitution, il portait habituellement une redingote et un pantalon de drap bleu, un gilet blanc et une cravatte blanche ; mais les jours fériés il mettait un habit à boutons de métal. Le carreau de son appartement était bien frotté, net et ses habitudes pour son lever [sic] son coucher, son lever, son déjeuner, ses sorties, son dîner, ses soirées et son retour au logis étaient marquées au coin de la plus stricte exactitude. Il n'était jamais question de politique entre César et lui. Comme son neveu et comme les Ragon, il avait une grande confiance en Roguin, car pour eux, le notaire de Paris était toujours un être sacré et vénérable, une image vivante et inattaquable de la probité. Ce qui décida le parfumeur à faire l'affaire des terrains était le contre examen auquel s'était livré Pillerault qui avait la veille donné son consentement à son neveu.

César monta les soixante-dix-huit marches qui menaient à la petite porte ornée de

l'appartement de son oncle, en pensant que ce vieillard devait être bien vert pour toujours les monter sans se plaindre.

Il trouva la redingote et le pantalon étendus sur le porte-manteau placé à l'extérieur et la femme de ménage, madame Vaillant les frottant, pendant que le vieux quincailler déjeunait au coin de son feu bien enveloppé dans sa robe de chambre et son Constitutionnel ou journal du Commerce à la main, lisant les débats parlementaires.

[f°20]

- Bonsoir mon oncle, dit César, l'affaire est faite, on va dresser les actes ; mais si vous aviez cependant quelques craintes ou des regrets, il est encore temps de rompre.

- Non, l'affaire sera bonne, mais longue à réaliser. Mes cinquante mille francs sont à la banque, car j'ai touché hier les derniers cinq mille francs de mon fonds. Les Roguin en ont autant, et c'est toute leur fortune ; hors cette somme ils n'ont que deux actions dans les maisons Wortschin.

- Non !

- Eh ! bien, comment vivent-ils...

- Enfin, sois tranquille, ils vivent...

- Mon oncle, je vous entends, dit Birotteau vivement ému et serrant les mains du vieillard austère.

- Comment se fera l'affaire ? dit brusquement Pillerault.

- J'y serai pour trois huitièmes, et vous et les Ragon pour un huitième, je vous ferai une simple contre-lettre.

- Bon ! mais mon garçon tu es donc bien riche pour jeter y mettre trois cent mille francs ? Enfin cela te regarde ; mais c'est hasarder beaucoup en dehors de ton commerce ; n'en souffrira-t-il pas ? Mais, si tu éprouvais un échec ; voilà les rentes à quatre-vingts, je pourrais vendre deux mille francs de mes consolidés ; mais prends-garde, mon garçon, c'est la fortune de ta fille à laquelle tu toucherais, là...

- Mon oncle, comme vous dites simplement les plus belles ; vous me remuez le cœur...

- Le général Fitz me le remuait bien autrement tout à l'heure ! Enfin, vas [sic], conclus, car les terrains ne s'envoleront pas, ils seront payés à nous pour moitié, et bien quand il faudrait attendre six ans nous aurons toujours quelques intérêts, il y a des chantiers qui donnent des loyers... on ne peut donc rien perdre, il n'y a qu'une chance, ce serait si Roguin emportait nos fonds...

- Ma femme me le disait pourtant cette nuit, elle le craint.

- Roguin ? dit Pillerault en riant, et pourquoi ?

- Parce que, dit-elle, il a trop de sentiment dans le nez, et, comme tous les

hommes qui ne peuvent pas avoir de femmes, il est enragé pour les femmes...

Pillerault laissa échapper un souvenir d'incrédulité ; puis il [f°21] alla déchirer d'un livret un petit papier, marqua la somme et signa.

- Tiens, voilà sur la banque un bon de cent mille francs pour les Raguin [sic] et pour moi, tu nous enverras nos deux contre-lettres. Ces pauvres gens ont vendu à ton mauvais drôle de du Tillet vingt actions dans les mines de Wortschin pour compléter leur somme. De braves gens dans la peine, cela serre le cœur, et si dignes, si nobles ; leur frère Popinot le juge n'en sait rien, ils se cachent de lui pour ne pas l'empêcher de se livrer à sa bienfaisance... Des gens qui ont travaillé, comme moi, pendant trente ans...

- Dieu veuille donc que l'huile comagène réussisse, s'écria Birotteau, j'en serai doublement heureux. Adieu, mon oncle, vous viendrez dîner dimanche avec les Ragon, Roguin et M. Claparon, car nous signerons tous après demain, c'est demain vendredi...

- Tu donnes donc dans ces superstitions-là.

- Mon oncle, je ne croirai jamais que le jour où le fils de Dieu fut mis à mort par les hommes est un jour heureux... On interrompt bien toutes les affaires pour le 21 janvier.

- A dimanche, dit brusquement Pillerault.

- Sans ses opinions politiques, se dit Birotteau en redescendant l'escalier, je ne sais pas s'il aurait son pareil ici-bas, mon oncle. Cela prouve qu'il n'y a pas d'homme parfait.

Avant d'aller chez M. Molineux, César monta prendre chez M. Roguin les actes sous signature privée qu'Alexandre Crottat, le premier clerc, lui avait préparés pour cette cession d'une partie du bail consenti au marchand de parapluies, puis il remit à Roguin les cent mille francs à joindre à ceux qui avait déjà chez lui, en lui donnant définitivement sa parole et l'invitant à dîner pour dimanche et le priant d'amener M. Claparon, son co-propriétaire ; je serai enchanté de faire sa connaissance, car enfin Roguin, nous voilà mariés...

En sortant, Birotteau vit Du Tillet à l'entrée du cabinet de M. Roguin, ce qui vu sa liaison avec madame Roguin, n'était pas une chose extraordinaire, mais l'air de Du Tillet frappa vivement [f°22] Birotteau.

- Serait-il dans l'affaire ? se demanda-t-il par suite de sa prudence commerciale. Le soupçon passa comme un éclair dans son âme, il se retourna vers madame Roguin, et la présence du Du Tillet ne lui parut plus suspecte.

- Cependant Roguin avançait la main à plusieurs reprises comme s'il avait des démangeaisons, pendant que je cherchais mon bon... Mon Dieu, si Constance avait raison... Suis-je bête ! se dit-il en pensant à la confiance de son oncle Pillerault.

- Le marchand de parapluie était en grande tenue, et Birotteau s'en alla de compagnie avec lui chez le propriétaire, à peine César avait-il fait quelques pas que Virginie, sa cuisinière, le saisit en lui disant : Monsieur, Madame ne veut pas que vous alliez plus loin.

- Allons ! s'écria Birotteau, quelque idée de femme !

- Sans prendre votre tasse de café qui vous attend.

- Ah ! c'est vrai, mon voisin, j'ai tant de choses en tête que je n'écoute pas mon estomac ; faites-moi le plaisir d'aller devant, nous nous trouverons à la porte de M. Molineux.

M. Molineux était un petit rentier très-grotesque, qui n'existe qu'à Paris, comme un certain lichen ne croît qu'en Flandre. Il possédait une maison rue Montorgueil, et la maison de la rue Sain-Honoré, plus quelques rentes sur l'état. Au premier aspect cet homme offrait la surface plane et bonasse du bourgeois à Paris, l'actionnaire par excellence, aux dires des journaux, essentiellement ami de l'ordre et toujours en révolte morale avec le pouvoir auquel il obéira toujours, créature faible en masse, et féroce en détail, insensible comme un huissier quand il s'agit de son droit, et donnant du mouron frais aux oiseaux, des poissons à son chat, interrompant une quittance de loyer pour seriner un canarie [sic], défiant comme un geôlier, et apportant son argent pour une mauvaise affaire, essayant alors de se rattraper par une crasse avarice.

[f°23]

N'ayant jamais pu satisfaire son besoin de domination et avec sa part de souveraineté, que veut exercer tout homme, fût-il portier, il avait fait une étude longue pariente et suivie des lois sur le contrat de louage, et il jettait son esprit, sa perspicacité, dans son état de propriétaire. Là était son amusement, sa monomanie, et son locataire devenait son ennemi, et son sujet, son feudataire ; encore un peu, il aurait cru en avoir droit à ses respects. Il écrivait lui-même ses quittances, il les envoyait la veille chez chaque locataire, et qui ne payait pas recevait un commandement à heure fixe, la saisie, les frais sont allait [sic] comme ce que l'exécuteur des hautes-œuvres appelle la mécanique, il avait un calus sur le cœur à l'endroit du loyer, règle générale de sa conduite, il ne réparait rien, aucune cheminée ne fumait, si un locataire faisait des frais, il pensait nuit et jour à la manière de le déloger pour réoccuper son appartement fraîchement décoré toutes les finesses de la législation parisienne sur les baux, il les connaissait. Il était processif et écrivain, il écrivait des lettres douces et posées à ses locataires, mais au fond de son parler dessous sa mine fade et prévenante, cachait l'âme de Shylock. Il lui fallait toujours six mois d'avance, imputables sur le dernier terme du bail, et toutes les conditions qu'il avait intentées. Il vérifiait si les lieux étaient garnis de

meubles suffisants pour répondre du loyer, il gardait un acte de signer, il l'épelait pendant vingt-quatre heures. En dehors de ses idées de propriétaire, il paraissait bon, serviable, il jouait au boston avec sa voisine sans se plaindre d'avoir été soutenu mal à propos, il riait de ce qui fait crier les bourgeois, disait-il, il parlait de ce dont ils parlent, des actes arbitraires des boulangers qui avaient la scélératesse de vendre à faux poids, de la connivence de la police, des dix-sept députés de la gauche, et il lisait le bon sens du curé Meslier. Mais il allait à la messe, il ressemblait à un bon, à un honnête, un estimable bourgeois qui met solennellement sa bûche de Noël, tire les rois, invente des poissons d'avril, fait tous les boulevards quand le temps est beau, va voir patiner, et se rend à deux heures sur la terrasse de la place Louis XV les jours de feu d'artifice, avec du pain dans sa poche, pour être *aux premières loges*.

César Birotteau fut enchanté de l'exquise politesse de M. Molineux, petit vieillard enveloppé d'une redingote molleton gris, portant casquette de loutre à visière, surveillant son lait qui était sur un petit réchaud en tôle dans le coin de sa cheminée et son [f°24] eau de marc de café qu'il versait sur sa cafetière, assis dans un vieux fauteuil, devant une table, et flanqué du marchand de parapluies qui avait exposé l'affaire, M. Molineux avait en vénération les chaînes de paisibles adjoints, c'étaient ses *officiers municipaux*. Il se lève, reste debout la casquette à la main, tant que le grand Birotteau ne fut pas assis.

- Non Monsieur, oui Monsieur, ah Monsieur, si j'aurais su avoir l'honneur d'avoir affaire à un membre du corps municipal de Paris, croyez que je me serais fait un devoir de me rendre chez vous, quoique votre propriétaire ou sur le point de le devenir. Je n'en ferai rien, je ne me couvrirai pas que vous ne soyez assis et couvert si vous êtes enrhumé, car ma chambre est un peu froide, la modicité de mes revenus, ne me permet pas... à vos souhaits, M. l'adjoint. Birotteau avait éternué.

Birotteau présenta les actes en lui disant que pour éviter de la peine, il les avait fait rédiger à ses frais, chez M. Roguin, notaire.

- Je ne conteste pas les lumières de M. Roguin, un vieux nom de notaire parisien, mais j'en prendrai connaissance, j'ai mes petites habitudes, je fais mes affaires moi-même, c'est au moins excusable.

- Mais celle-ci est si simple, dit Birotteau.

- Hé bien ! j'ai un locataire.

- Ici M. Molineux raconta pendant un quart-d'heure comment M. Gendrin, dessinateur, avait trompé la surveillance de son portier, rue Saint-Honoré, que M. Gendrin avait fait des infamies dignes d'un Marat, des dessins obscènes qu'ils allaient plaider, car quoiqu'il ne payât pas, il prétendait rester dans son appartement vide, et lui,

Molineux recevait des lettres anonymes où il était menacé d'être assassiné le soir, dans les détours qui mènent à la cour Batave.

- Au point, monsieur, que M. le préfet de police, à qui j'ai confié mon embarras m'a autorisé à porter des pistolets, et il alla chercher ses pistolets. – Les voilà, monsieur ! ...

- Mais, monsieur, vous n'avez rien à craindre de semblable de ma part.

Or, monsieur, un juge consulaire des plus estimés, un adjoint, un honorable commerçant ne descendrait pas à ces petites gens, car ce sont des petites gens ; mais il y a un percement à faire consentir par votre propriétaire, M. Gautier, puis des conventions à faire pour le rétablissement, enfin le bois est cher, les loyers sont considérablement chers, la place Vendôme gagne, elle gagne ; la rue de Castiglione va se bâtir ; je me lie... je me lie...

- Finissons, dit Birotteau stupéfait, que voulez-vous ?

- Rien que de juste. Combien avez-vous de temps à faire de votre bail ?

- Sept ans, répondit Birotteau.

- Dans sept ans, qui voudra le premier, dit M. Molineux, je me lie, je me lie par un bail. Nous porterons donc le loyer à douze cents francs, je ferai distraction de ces deux chambres du loyer de M. Cayron que voilà, je vous en ferai bail pour sept ans, le percement sera à votre charge, à la condition de me rapporter l'approbation, désistement de tous droits de M. Gautier, vous aurez la responsabilité des événements de ce petit percement, et vous ne serez point tenu de rétablir le mur ; mais vous me donnerez comme indemnité, cinq cents francs dès à présent, car on ne sait ni qui vit ni qui meurt. Je ne veux courir après personne pour refaire le mur.

- Tout cela me semble juste.

Puis, dit M. Molineux, vous me donnerez six cents francs, *hic et nunc*, pour les six mois de jouissance, et dont le bail portera [f°25] quittance, et vous me donnerez de petits effets, causés valeur en loyers pour ne pas perdre ma garantie, à telle date qu'il vous plaira, je suis court en affaires... puis nous stipulerons que vous fermerez la porte sur mon escalier, où vous n'aurez aucun droit d'entrée, à vos frais, en maçonnerie ; mais je ne demanderai point d'indemnité pour le rétablissement, ce sera compris dans les cinq cents francs ; je suis juste.

- J'avoue que nous autres commerçants ne sommes pas si pointilleux ; il n'aurait point d'affaire possible s'il fallait des aises pareils [sic].

- Oh ! le commerce, c'est bien différent ; mais les locataires, monsieur, en matière de location, à Paris, rien n'est indifférent, j'ai eu un locataire, rue Montorgueil...

- Monsieur, dit Birotteau, je serais désespéré de retarder votre déjeuner ; voilà les

actes, rectifiez-les ; tout ce que vous me demandez est entendu ; signons demain, échangeons nos paroles, car il faut que demain mon architecte doit être maître des lieux.

- Il y a le terme échu que M. Cayron ne veut pas le payer ; nous le joindrons aux petits effets pour que l'année du bail aille de janvier en janvier ; c'est plus régulier.

- Soit, dit Birotteau.

- Le sou pour livre au portier, les impositions des portes et fenêtres à votre charge pour votre juste part, et vous n'aurez aucune difficulté.

M. Molineux reconduisit César Birotteau jusqu'au palier en l'accablant de politesses.

- Il est une heure, se dit Birotteau, je n'ai que le temps de retourner chez moi, de m'habiller et d'aller chez M. Vauquelin avec Popinot. Je suis à la halle, voyons ce que valent les noisettes.

Après une heure de recherches, Birotteau, renvoyé des dames de la Halle à la rue des Lombards, où l'on achetait des noisette en gros pour des bonbons, apprit que Mme Madou, rue Perrin-Gasselin, était la seule maison qui put procurer la vraie noisette de Provence ou des Alpes, en gros. Il la trouva au milieu de sacs de noisettes, de sacs de marrons et de sacs de noix, car *elle faisait* ces trois choses et demeurait dans un rez de chaussée honnête au fond d'une cour.

- Bonjour, ma chère dame.

Ta chère, dit-elle, hé ! mon fils, tu me connais ? Est-ce que [f°27] nous avons des rois ensemble ?

- Madame, je suis parfumeur et adjoint au maire du deuxième arrondissement de Paris ; comme magistrat et consommateur, j'ai droit à ce que vous preniez un autre ton avec moi.

- Je suis mariée et n'ai point besoin d'adjoint. Quant aux consommations, voilà comme je leur parle, et ils ne sont pas contents, qu'ils aillent se faire parfumer où ils voudront.

- Vous devez vendre vos noisettes à bon marché ?

- Vous vous nommez, mon gars ?

- Birotteau.

- Ah ! vous êtes M. Birotteau qu'a une belle femme... Et combien en voulez-vous de ces noisettes ?

- Six mille pesant.

- C'est tout ce que j'en ai ; mais vous allez être une fière pratique, et vous serez inscrit dans le cœur de ma chère madame Madou.

- Combien ?

- Pour vous, mon bourgeois, cent francs le cent, si vous prenez le tout.

Cent francs ! dit Birotteau, six mille francs ! Et il m'en faudra peut-être cent milliers par an.

- Excusez du peu ! Choisissez, mon cher monsieur, pensez donc que les épiciers vendent les quatre mendiants quatre francs la livre, et qu'il y a toujours une livre de noisettes *eu* dedans... Faut-il que je perde sur ma marchandise pour vous plaire ? S'il vous en faut un millier, on pourra faire marché à quarante francs. C'est-y de la belle marchandise, et lourde ; Il ne faut pas les cinquante à la livre ; c'est plein ; le ver n'y est pas !

- Allons, envoyez-moi six milliers à cinq mille francs et à quatre-vingt-dix jours, rue du Faubourg du Temple, à ma fabrique, demain à midi.

- Eh bien, adieu, monsieur le maire, sans rancune, on vous enverra cela. Mais si ça vous était égal, j'aime mieux vos effets à quarante jours, car je vous fais trop bon marché ; je ne peux pas core perdre l'escompte ! avec ça qu'il a le cœur tendre, le père Gigonnet ; il nous suce l'âme comme une araignée sa mouche.

- Eh bien oui, à cinquante jours. Mais nous pèserons par cent livres afin de ne pas avoir de creuses. Sans cela, rien de fait.

- Ah ! le chien, il s'y connaît, dit Mme Madou ; on ne peut pas lui faire le poil.

[f°26]

- Ma fortune est là, dans ces sacs ! se dit Birotteau ; se changeront-ils en sacs d'argent ? Cher M. Vauquelin ! Gare à toi, huile de Macassar !

Ainsi marchait le parfumeur, perdu dans ses combinaisons, méditait, le long de la rue Saint-Honoré, une à [sic] l'huile de Macassar, raisonnant ses étiquettes, la forme de ses bouteilles, calculant la contexture du bouchon, la couleur des affiches. Et l'on dit qu'il n'y a pas de poète dans le commerce... Newton ne fit pas plus de calculs pour son célèbre binôme que Birotteau pour l'*Essence comagène*, car l'huile redevint essence. Il allait d'une expédition à l'autre sans en connaître la valeur. Toutes les combinaisons se pressaient dans sa tête, et il prenait cette activité, cette tentative pour le travail du génie.

- Déjà trois heures ! dit-il en entrant.

- Monsieur, vous prenez ces valeurs là, dit Célestin en montrant les broches du marchand.

- Oui, à six, sans commission. Ma femme, Popinot, nous quitte. Fais la caisse pendant quelques jours.

Ces paroles plongèrent le commis dans un étonnement profond, car Birotteau monta chez lui d'un air diplomatique.

- Césarine, ma fille, apprête tout pour ma toilette. Je vais chez M. Vauquelin,

l'auteur de notre fortune, et pour une affaire qui peut nous enrichir encore. Une cravate noire ! Ah ! voilà la gravure. Eh bien ! c'est gentil, mais pour mon goût j'aime autant Héro et Léandre. Cette femme qui verse de l'huile sur les cheveux de Léandre, comme c'est gracieux ! Ceci c'est religieux, ça peut aller dans une chapelle ; mais Héro et Léandre, je l'achèterai, et c'est cette gravure qui m'a fait naître mon idée...

- Mais, papa, je ne te comprends pas...

- Ce soir je te raconterai cela.

IV.

BIROTTEAU CHEZ VAUQUELIN.

- Virginie, un fiacre ! cria César d'une voix retentissante quand il eut fait sa barbe et que le timide Popinot parut en dissimulant sa claudication.

- Monsieur, dit-il, la presse montée pour demain.

- Eh ! bien, qu'as-tu, Popinot ?

- Monsieur, j'ai trouvé une boutique, arrière-boutique, cuisine et deux chambres au-dessus pour douze cents francs par an, rue des Cinq-Diamans.

- Il faut obtenir un bail de douze ans.

[f°28]

- Et, dit le pauvre commis d'un air rayonnant en sortant de sa poche une bouteille à forme écrasée, comme une citrouille, et à mille raies, j'ai trouvé dix mille flacons tout fabriqués, tout prêts, à... quatre sous ; six mois de terme.

- Anselme, dit Birotteau, contemplant la forme mirifique du flacon, ce matin (il prit un ton grave), tu disais - Je réussirai. Moi, je dis : - Tu réussiras ! » Quatre sous ! six mois de terme ! une forme originale ! Macassar branle dans le manche !... Quelle botte portée à l'huile de Macassar, et comme j'ai bien fait de m'emparer des seules noisettes qui soient à Paris !... Où donc as-tu trouvé ces flacons ?

- Je revenais de chez le mécanicien, et rue Aubry-le-Boucher j'aperçois, chez un verrier en gros, un marchand de verres bombés, de cages, qui a des magasins immenses, j'aperçois ce flacon qui m'a crevé les yeux comme une lumière subite, une voix qui m'a dit : Voilà son affaire.

- Né commerçant ! Il aura ma fille, dit César en grommelant.

- J'entre, et je vois des milliers de ces flacons dans des caisses.

- Tu t'en informes ?

- Vous ne me croyez pas si *gniole* ! , s'écria douloureusement Anselme.

- Né commerçant !

- Je demande des cages à mettre des petits Jésus de cire, et tout en marchandant je blâme la forme des flacons. Le marchand, bien travaillé de fil en aiguille, me dit qu'une maison qui a manqué dernièrement, Faille et Bouchot, avait entrepris un cosmétique et que se défiant d'eux il avait voulu moitié comptant ; que la faillite avait éclaté pendant la fourniture, et qu'il avait sommé les syndics de lui payer le restant, mais qu'ils lui avaient laissé les flacons et l'argent. Les flacons coûtaient huit sous, il serait heureux de les donner à quatre, car Dieu sait combien de temps il aurait en magasin ; une forme qui n'était pas de vente. - Voulez-vous vous vous [sic] engager à en toujours fournir par dix mille à quatre sous, je puis vous faire placer ces flacons ; je suis commis chez M. Birotteau. Mais il faut trouver l'occasion... l'affaire est à prendre.

Quatre sous ! dit Birotteau ; deux mille de flacons, cinq mille de noisettes, trois mille d'affiches, articles de journaux, mise en scène, mille de prospectus, mille de bouchons à l'émeri, collage, etc., total douze mille, dont six de premier établissement ; vingt sous de revient, vingt sous de gain, vingt sous au détaillant. La comagène est à trois francs, l'huile de Macassar coute le double. Il y a cent mille francs à gagner dans l'année, car il y a plus de cent mille personnes en France qui tiennent à leur chevelure.

- Allons chez M. Vauquelin.

Le maître et le commis descendirent, au grand étonnement de la maison, qui ne savait rien des grandes choses que méditait César.

[f°29]

- Tu as mon secret, Popinot, dit le parfumeur ; quand le fiacre roula, j'ai lâché le mot *noisette* ! tout est là ! l'huile de noisette est la seule qui ait de l'action sur les cheveux, et personne n'y a pensé. - Moi, j'y ai songé en voyant la gravure d'Héro et Léandre. Tiens, tiens, me suis-je dit, les anciens usaient beaucoup d'huile pour leurs cheveux, et ils avaient une raison quelconque. - Je suis parti de là pour arriver à l'huile de noisette, car le petit Bianchon, l'élève en médecine, ton parent, m'a dit qu'à l'école, ceux qui n'avaient pas de barbe, ni de moustaches, employaient l'huile de noisette pour activer la croissance du poil. Il ne nous manque plus que la sanction de l'illustre M. Vauquelin ; je sais par son préparateur qu'il se livre à l'analyse des cheveux. Ainsi, éclairés par lui, nous ne tromperons pas le public. Tout à l'heure j'étais à la Halle, chez une marchande de noisette, et dans un instant chez l'un des plus grands savans de France ; voilà comment les extrêmes se touchent ; le commerce est l'intermédiaire les productions de la nature et de la science. Les noisettes valent dix sous la livre ; un mot de M. Vauquelin va centupler cette valeur, et nous rendrons service peut-être à l'humanité, car un bon cosmétique est un bienfait. La vanité est un des grands tourmens de l'homme.

Birotteau se livra à son éloquence en voyant avec quelle religieuse admiration Popinot écoutait le père de Césarine.

- Sois respectueux, Anselme, nous allons entrer dans le sanctuaire de la science. Mets la Vierge en évidence, sans affectation, dans la salle à manger, sur une chaise. Pourvu que je ne m'entortille pas dans ce que je veux dire, s'écria naïvement Birotteau. car cet homme là me fait une impression ; c'est mon bienfaiteur et ce sera le tien de même dans quelques instans.

[f°30]

Ces paroles donnèrent froid à Popinot, qui posait ses pieds comme s'il eut [sic] marché sur des œufs, et regardait d'un air inquiet les murailles. M. Vauquelin était dans son cabinet, on lui annonça [sic] Birotteau. Il le savait adjoint au maire et très en faveur, il le reçut.

- Vous ne m'oubliez donc pas dans vos grandeurs, dit le savant ; mais de chimiste à parfumeur il n'y a que la main.

- Hélas ! Monsieur, du génie à la simplicité d'un bon homme comme moi, il y a l'immensité. Je vous dois ma fortune et ce que vous appelez mes grandeurs, et je ne l'oublierai ni dans ce monde, ni dans l'autre.

- Oh dans l'autre nous serons, dit-on, tous égaux, les rois et les savetiers.

- Qui se seront saintement conduits, dit Birotteau.

- C'est votre fils, dit Vauquelin.

- Non, monsieur, mais un jeune homme qui a besoin d'aide, et comme je sais que votre bonté égale votre talent, qu'elle est infinie, je n'ai pas craint d'en abuser, en venant vous consulter une seconde fois, à seize ans de distance, sur une matière importante, et sur laquelle je suis ignorant comme un parfumeur.

- Voyons, qu'est-ce ?

- Je sais que les cheveux occupent vos veilles, et que vous vous livrez à leur analyse ; moi j'y ai pensé commercialement.

- Mon cher Monsieur Birotteau, que voulez-vous de moi ? l'analyse des cheveux ? (Il prit un petit papier.) Je lis à l'Académie des sciences un mémoire sur ce sujet. Les cheveux sont formés d'une quantité assez grande de mercure, d'huile blanche, d'huile noir verdâtre, de fer, d'oxyde de manganèse, de phosphate, de carbonate de chaux, de silice et de soufre.

César Birotteau et Popinot ouvraient des yeux d'une grandeur risible.

- Huit choses ! s'écria Birotteau, et dans un cheveu des métaux, des huiles. il faut que ce soit vous, un homme que je vénère, pour que je le croie. Est-ce extraordinaire ? Dieu est grand, M. Vauquelin.

- Le cheveu est produit par un organe folliculaire, une poche ouverte à ses deux extrémités, par l'une elle tient à des nerfs et des vaisseaux, par l'autre sort le cheveu, qui, selon quelques-uns de nos savants confrères, est une partie morte [f°31] expulsée de la poche ou crypte que remplit une matière pulpeuse.

- Ainsi les cheveux étant mort-nés, il est impossible de les faire vivre, s'écria Birotteau, nous sommes perdus ! et les noisettes, les bouteilles, le [sic], tout est acheté.

- Rassurez-vous, dit Vauquelin en souriant, je vois qu'il s'agit de quelque secret pour empêcher les cheveux de blanchir. Ecoutez, voilà mon opinion sur la matière après tous mes travaux ; la décoloration de cette substance est, selon moi, produite par l'interruption de la sécrétion des matières colorantes, et comme dans les climats froids le poil des animaux à belles fourrures pâlit et blanchit momentanément, il est évident que l'altération des chevelures est due à des changemens subits dans la température au froid ou au chaud alternatifs, à des phénomènes intérieurs qui produisent le même effet, les migraines et les affections céphalalgiques absorbent ou dissipent et déplacent les fluides. Ceci regarde les médecins. Quant à l'extérieur, cela regarde les cosmétiques.

- Eh bien, Monsieur, dit Birotteau, vous me rendez la vie. J'ai songé à vendre de l'huile de noisette, en pensant que les anciens faisaient usage d'huile pour leurs cheveux.

- L'huile d'olive vaut autant, et l'huile est la seule semence que puisse être employé logiquement pour préserver le bulbe des impressions qui lui sont funestes ; mais vous avez raison, l'huile de noisette a quelque stimulant ; je chercherai à connaître les différences qui existent entre les huiles de faine, de colza, d'olive, de noix, etc...

[f°32]

- Je ne me suis donc pas trompé, dit Birotteau triomphalement.

- Vous ne ferez jamais pousser de cheveux aux chauves, vous ne changerez jamais sans danger la couleur des cheveux ; mais en vantant l'emploi de l'huile, vous ne commettrez aucune erreur, aucun mensonge ; ceux qui s'en serviront conserveront leurs cheveux.

- Croyez-vous que l'Académie royale des sciences pourrait approuver...

- Oh ! il n'y aurait pas là de découverte, dit Vauquelin, il n'y a rien de nouveau, d'ailleurs, on a tant abusé de l'Académie que vous n'en seriez pas plus avancé. Ma conscience se refuserait à regarder l'huile de noisette comme un prodige.

- Quelle serait la meilleure manière de l'extraire ? par la décoction ou par la pression ? dit Birotteau.

- Essayez les deux et apportez-moi les produits ; je vous dirai quelle sera la

meilleure. Si elle se mêle bien avec de l'huile d'olive, étendez-là, car la noisette donne peu d'huile ; elle serait chère... Il faut l'appliquer, dit Vauquelin avec bonté, sur la peau même et non s'en frotter les cheveux ; il faut oindre le derme du crâne, sans quoi l'effet serait manqué.

- Retiens bien ceci, Popinot, dit Birotteau dans un enthousiasme qui lui rendait le visage brillant. - Vous voyez, monsieur, Augustin, un jeune homme qui comptera ce jour parmi les plus beaux de sa vie. Dame ! il est souvent question de vous chez moi, - vous êtes dans nos cœurs et sur nos lèvres, car nous prions, ma femme, ma fille et moi pour vous,, comme on le doit pour son bienfaiteur ; vous ne pouvez pas nous empêcher de vous aimer, vous qui n'acceptez rien de moi... Vous êtes comme le soleil, vous jetez la lumière, et ceux que vous éclairez ne peuvent vous rien rendre...

Le savant sourit et se leva, Birotteau et Popinot s'éloignèrent aussi.

- Regarde, Anselme, regarde bien ce cabinet !

- Eh ! bien, êtes-vous content des affaires, car enfin nous sommes deux gens de commerce...

- Assez bien, Monsieur, dit Birotteau se retirant vers la salle à manger où le suivit monsieur Vauquelin. Je vais lancer cette huile sous le nom d'Essence Comagène... il faut des fonds...

- Comagène et Essence sont deux mots qui signifient presque la même chose, cela veut dire essence de la nature du cheveu. Essence veut dire excellence de nature..., il faudrait dire huile pilophile. Appelez cela huile de Birotteau, c'est mieux, et si vous ne voulez pas mettre votre nom en évidence, prenez-en un autre ! Et voilà la vierge de Dresde. - Ah ! monsieur Birotteau, vous voulez me fâcher...

- Monsieur Vauquelin, dit le parfumeur ému aux larmes, en prenant les mains du chimiste, ceci n'a de prix que par la persistance que j'ai mise à la chercher cette rareté. Il a fallu faire fouiller toute l'Allemagne pour la trouver sur papier de Chine et avant la lettre, je savais que vous la désiriez, et que vos occupations ne vous permettaient pas de vous la procurer, mais mes soins, c'est une sollicitude, c'est des pas et démarches, c'est tout ce qui prouve une amitié dévouée. J'aurais voulu que vous eussiez désiré quelques substances qu'il fallut [sic] aller chercher au fond des [f°33] précipices, ou qui fût courir quelque danger et venir vous dire : La voilà ! Ne me refusez pas, j'ai tant de chances pour être oublié, laissez-moi me mettre dans votre cabinet, sous vos yeux... vous vous direz : Il y a une famille où l'on pense à moi.

- J'accepte, dit Vauquelin.

Popinot et Birotteau s'essuyèrent les yeux et saluèrent l'académicien.

- Voulez-vous mettre le comble à votre bonté, dit le parfumeur ; le roi a daigné

m'accorder la croix de la Légion d'Honneur, comme officier municipal, ancien juge consulaire, et peut-être aussi pour récompenser ma conduite à Saint-Roch, Vendémiaire où je fus blessé dans l'action contre Napoléon. Ma femme donne un bal de dimanche prochain en quinze, venez-y, Monsieur, dîner avec nous ce jour-là. Je vous écrirai bien à l'avance.

- Oui, dit Vauquelin.

- Monsieur, je gonfle de plaisir, dit le parfumeur, et il n'y avait que cela qui pût me faire oublier ce qu'il a dit, tu t'en souviens, Popinot ?

- Oui, Monsieur, et dans vingt ans je m'en souviendrai encore, combien il est bon, ce monsieur Vauquelin !

- Oui, dit Birotteau, il a deviné nos pensées, il nous a donné les moyens d'abattre l'huile de Macassar, car rien ne peut faire pousser les cheveux ; Macassar, tu mens ! Popinot, nous avons une fortune ; demain, à sept heures, à cheval, et soyons avant huit heures à la fabrique, on doit venir livrer les noisettes. Nous ferons l'expérience.

L'air triomphant et quasi napoléonien de César Birotteau fut remarqué par ses commis, par sa femme, par sa fille pendant le dîner. Constance était contente, la vente de la journée avait été à six mille francs par extraordinaire et plusieurs mémoires importants avaient été acquittés ; mais après le dîner, quand César s'étendit dans son fauteuil au coin, il s'y établit en homme harassé, il raconta les affaires qu'il avait faites, sa visite à monsieur Vauquelin, et il donna carrière à cette éloquence vide qui le caractérisait.

- Je vois, lui répondit sa femme en l'interrompant au milieu d'une tirade, que tu t'es endetté d'une vingtaine de mille francs : dix avec l'architecte, douze cents avec le propriétaire, cinq mille avec tes noisettes, deux mille francs avec tes flacons, et de deux cents mille avec tes terrains... Dis-tu deux cent mille francs ?

- Notre établissement vaut cinquante mille francs dit [f°34] orgueilleusement Birotteau, nous avons 30.000 fr. en portefeuille, 10.000 en caisse, mes fabriques et les terrains au faubourg, valent 50,000 fr., total 140 ! Ton oncle, en cas de malheur a 60 mille francs à nos ordres. Voilà une balance. En outre de cela, je suis propriétaire de trois huitième dans les terrains autour de la Madeleine où l'on fera un marché, ou l'on bâtira des hôtels, ce sera le plus beau quartier de Paris, mes trois huitièmes vaudront dans six ans un million !... En attendant l'huile de ... alors nous lui ? me rapportera 100,000 fr. avant six mois.

En récapitulant cette situation satisfaisante, le bon parfumeur se promettait d'un air fier, attendant l'approbation de sa femme ; mais Constance se taisait.

- J'ai dit tes craintes et tes idées sur Roguin à ton oncle, il s'est mis à rire.

- Mais c'était entre nous, s'écria Constance. Ce pauvre Roguin est peut-être le plus honnête homme du monde ; il a cinquante ans et ne pense plus sans doute aux femmes.

- Mais j'ai donc bien fait de conclure, dit Birotteau ?

- Mais tu es le maître, répondit-elle.

- Allons, s'écria le parfumeur, la boutique se fermera à dix heures, et tout le monde mettra la main à l'œuvre, car il faut que de dix heures à une heure du matin tous les meubles du premier soient transportés au second, et que nous laissions à l'architecte les coudées franches.

- Quelle journée ! disait Popinot et Célestin.

- Oui, elle est bonne pour vous, lui répondit Célestin ; il paraît que le patron vous établit, vous êtes bien heureux.

- Oh heureux, dit un commis occupé à mettre des gants par douzaines à son voisin qui vérifiait des étiquettes, le patron s'est aperçu des yeux que Popinot faisait à mademoiselle Césarine, et il est fou le patron ; il se débarrasse d'Anselme ; et Célestin prend ça pour de la générosité.

[f°35]

- Popinot nous quitte, disait Birotteau à sa femme.

Césarine leva la tête vers son père, et quoique César fut [sic] un pauvre observateur, sa tendresse paternelle lui fit deviner tout ce qu'il y avait dans la vivacité de ce mouvement de tête ; mais il n'avait pas dit le mot pour tendre un piège à sa fille l'excellent homme ; il le disait pour se poser devant sa femme et arriver à la maison Popinot ; il se douta dès-lors de quelque chose entre Césarine et Popinot, quoiqu'il n'y eut rien, ces deux enfans s'entendaient sans être dit un mot,voici comment. Quelques moralistes pensent que l'amour est la passion la plus involontaire, la plus désintéressée, la moins calculatrice de toutes, excepté toutefois l'amour maternel. Cette opinion comporte une erreur grossière. Beaucoup de personnes ne se rendent pas compte des raisons qui font aimer ; mais il n'existe aucune sympathie physique ou morale qui ne soit basée sur d'excellens motifs ; seulement, ils sont plus ou moins sensibles, parfois les amoureux ne les connaissent bien que quand l'amour n'est plus ; mais l'amour est une passion essentiellement égoïste, et qui dit égoïsme, dit profond calcul ; certes, il peut sembler singulier qu'une belle créature, sage et modeste comme Césarine se fût éprise d'un pauvre petit bossu ; mais quelques observations vont mettre ce phénomène en harmonie avec les lois du bon sens. Tout homme qui a le malheur d'être atteint d'un défaut de conformation quelconque, comme les pieds bots, la gibbosité, l'excessive laideur, les taches de vin répandu [sic] [f°36] sur la joue les feuilles de vigne, l'infirmité

de Roguin, et autres monstruosités indépendantes de sa volonté, n'ont que deux partis à prendre ; ils se rendent redoutables ou deviennent d'une exquise bonté ; il ne leur est pas permis de flotter entre les moyens termes du caractère habituel à la plupart des hommes. Heureux Anselme ! élevé par les gens vertueux, par les Ragon, modèle de cette petite bourgeoisie, si honorable, avait été conduit, autant par la bonté de son cœur que par ses sentiments religieux, à racheter son léger vice corporel par la beauté de son âme. Constance et César étaient des gens à remarquer cette tendance à la perfection qui rend la jeunesse si attrayante, et l'éloge d'Anselme leur était souvent échappé devant leur fille, qui, malgré sa profonde ignorance, avait lu dans les yeux si purs de Popinot, un sentiment violent, toujours flatteur, quelque soit l'âge, le rang et la tournure de l'adorateur. Elle avait pensé que le petit Popinot aurait beaucoup plus de raison qu'un tel homme d'aimer une femme, et que si sa femme était belle, il en serait fou jusqu'à son dernier jour ; car, son amour lui donnerait de l'ambition ; il ferait fortune ; il se tuerait pour rendre sa femme heureuse ; il la laisserait maîtresse au logis ; il irait au-devant de la domination. Le bonheur de sa mère était devant ses yeux, et l'instinct lui montrait dans Anselme un Byron imperfectionné par l'éducation, que le juge et Madame Ragon lui avaient donné [sic]. Elle rêvait Popinot maire d'un arrondissement ; elle se plaisait à croire qu'elle quèterait un jour à la paroisse, comme sa mère à Saint-Roch. Elle avait fini par ne plus s'apercevoir de la différence qui distinguait l'épaule gauche et l'épaule droite chez Popinot ; elle aimait ses yeux si limpides ; elle s'était plu à voir l'effet qu'elle y produisait par un regard ; ils brillaient aussitôt d'un feu pudique et se baissaient mélancoliquement. Alexandre Crottat, le premier clerc de M. Roguin, avait l'air ignoblement expérimenté, que donne l'habitude des affaires, et cet air moitié cynique, moitié bonasse révoltait Césarine ; puis elle goûtait peu les lieux communs de sa conversation, tandis que le silence de Popinot trahissait un esprit doux. Il avait ce sourire à demi-mélancolique inspiré par l'instruction supérieure, quand il entendait d'insignifiantes vulgarités. Son éducation ne l'empêchait pas de se précipiter à l'ouvrage, et cette infatigabilité plaisait à Césarine, qui croyait en deviner le motif. Aucun autre commis n'avait eu le courage d'espérer plaire à Césarine, car tous se disaient : - « Césarine épousera le premier clerc de M. Roguin ! Mais Anselme, pauvre, quasi bossu, les cheveux roux, ne désespérait pas ; et rien ne prouve mieux un grand amour !

[f°37]

- Où va-t-il ? demanda Césarine à son père.
- Il s'établit rue des Cinq-Diamans, répondit son père, et il fera fortune.
- Tant mieux, dit Constance ; il mérite d'être riche et heureux.

- A la grâce de Dieu ! dit Birotteau, remarquant la rougeur qui colora le front pur de sa fille ; mais son exclamation ne fut comprise ni par sa femme, ni par Césarine.

Quand Birotteau fit monter ses commis, et réunit toute sa maison pour opérer le déménagement intérieur, il ne vit pas Popinot ; Popinot était sorti sans sa permission, et au grand étonnement de la maison réunie César fut indulgent, en pensant que son caissier méditait quelque bon coup, et rédigeait peut-être les idées de M. Vauquelin ! En effet, Anselme, possédé de cette ardeur morale qui fait du diaphragme en brasier chez les gens ambitieux ou amoureux, quand un grand dessein les agite, ne rêvait qu'aux moyens d'organiser la victoire et le succès le plus rapide ; et il avait couru pour s'emparer d'un des meilleurs instrumens commerciaux. Son oncle, le juge, avait rendu service au plus habile commis-voyageur de Paris ; à celui que sa triomphante loquèle, son activité avaient fait surnommer l'*illustre*. Gaudissart ! Gaudissart était à Paris, et Popinot alla l'attendre à son hôtel jusqu'à minuit. Le juge Popinot avait sauvé plus que la vie à Gaudissart qui, par sottise s'était trouvé compromis dans un grave affaire politique, et Gaudissart, connaissant le caractère de son juge d'instruction, avait confié à M. et Mme Ragon son désespoir de porter à son sauveur une stérile reconnaissance.

- Monsieur, dit Anselme à son départ, deux mots ?

- Onze, si vous voulez, dit le voyageur en levant sa canne.

- Je suis Popinot, dit le pauvre Anselme.

- Suffit, dit l'illustre Gaudissart, en le reconnaissant. Que vous faut-il ? de l'argent ? mon bras, un duel ? Tout à vous, des pieds à l'occiput.

- Venez causer avec moi, dix minutes, non pas dans votre chambre, on pourrait nous écouter, mais sur les boulevards, où à cette heure il n'y a personne.

- Marchons !

- En dix minutes, Gaudissart avait le secret de Popinot, en avait mesuré l'importance et lui avait promis deux choses : la première de lui faire le prospectus de son huile, la seconde, de prendre toutes les commissions de la parfumerie parisienne, afin d'être plus sûr d'étrangler les rivaux de Popinot en faisant triompher son huile soufre, les cosmétiques. En un an, il devait avoir empaumé tous les parfumeurs de France et de la Havane ; il irait en [f°38] Italie, en Allemagne, en Angleterre ; il emporterait avec lui des affiches en toutes langues, et veillerait à les faire exposer partout, et il ne voulut que ses frais et ne demanda qu'une seule chose, le plus profond secret, afin de pouvoir agir et ne point éveiller de soupçons. Il devait partir le lendemain, mais il perdrait ses arrhes et il restera [sic] à Paris le temps nécessaire.

Popinot revint chez son patron dans une telle fièvre, causée par sa prévision de succès, que les rues lui semblaient pavées en coton. Il dormit peu, rêva que ses cheveux

poussaient immédiatement, et vit deux anges qui lui déroulaient, comme dans les mélodrames, une rubrique où était écrit : *Huile Césarienne*. Il se réveille, se souvenant de ce rêve et résolut de nommer ainsi l'huile de noisette, en considérant cette circonstance comme un ordre céleste.

César et Popinot furent dans leur atelier au faubourg du Temple, dès l'aurore, et veillèrent à la livraison des noisettes ; ils firent leurs expériences, obtinrent l'huile par les deux procédés, et Popinot alla présenter chaque produit à M. Vauquelin qui se décida pour celle obtenue par la pression et donna à Popinot une formule pour mêler l'huile à des corps oléagineux moins chers et la parfumer sans en affaiblir la vertu. Popinot se mit aussitôt en instance pour obtenir un brevet d'invention et de perfectionnement. L'illustre Gaudissart lui prêta l'argent pour le droit fiscal, car Popinot eut l'ambition de payer sa moitié dans les frais d'établissement à son patron. Quand il revint avant le dîner, rendre compte à Birotteau de sa visite chez Vauquelin, de son alliance secrète avec Gaudissart, le parfumeur regarda son caissier avec une satisfaction royale, et comme Louis XIV dut accueillir le maréchal de Villars au retour de Denain. La prospérité porte avec elle une ivresse à laquelle les hommes inférieurs ne résistent jamais. En ce moment, César était dans sa boutique occupé à causer avec ses peintres, avec le charpentier et le serrurier, envoyés par Rohault ; quant au maçon, il parlait assez par les coups de son pic qui déjà faisait gémir la maison. M. Molinier venait d'apporter ses petits sous-seings à signer, et Birotteau l'avait invité à son bal par la phrase sacramentale qu'il avait formulée pour lui annoncer sa promotion. Ces préparatifs, les compliments que lui adressaient ses fournisseurs et les invités, stimulaient cette ivresse à laquelle contribua Popinot par sa constante prévision d'un immense succès. Cette exaltation est un résultat facile à prévoir. M. Rohault vint, il présenta au digne commerçant les croquis séduisants d'une vue intérieure délicieuse et colorée de l'appartement orné, de ses meubles, de ses draperies, et Birotteau séduit, consentit à tout. Son peintre en bâtimens, M. Sourdois, était un fort riche entrepreneur qui s'engageait à ne rien négliger, et parlait de dorures pour les salons, mais Constance intervint et sauva ce ridicule à son mari. M. Sourdois, qui avait trente mille livres de rente et habitait dans une maison à lui, dit que le commerce devait briller.

[f°39]

- M. Birotteau, madame, est en évidence.

- Oui, mais il est en boutique, dit Constance devant ses commis et les cinq personnes qui l'écoutaient, et il n'est pas propriétaire de cette maison.

- Il peut le devenir, dit l'architecte.

Birotteau se souleva sur la pointe des pieds en retombant sur ses talons à plusieurs

reprises, les mains croisées derrière lui.

- Ma femme a raison, dit-il, M. Sourdois, d'ailleurs, tant qu'un homme est dans le commerce, il doit être sage en ses dépenses, réservé dans son luxe, la loi le dit, et si l'agrandissement de mon local et sa décoration dépassait les bornes, il serait imprudent à moi de les excéder. Le quartier a les yeux sur moi, les gens qui réussissent ont des jaloux, des envieux, vous saurez cela bientôt jeune homme, dit-il à M. Rohault, et il ne faut pas leur donner lieu de médire. Il n'y a que ceux qui sont au qui soient à l'abri des orages, et tout commerçant doit se regarder comme un capitaine de navire lancé sur l'Océan des

Chacun approuva cette phraséologie, et l'artiste répondit à tous – Vos matelots n'ont rien à craindre.

- C'est vrai, j'ai quelque expérience des affaires... Allons messieurs, soyez exacts ; M. Sourdois, dit-il en sortant avec le peintre dans la rue, il y a long-temps que vous avez peint cette devanture ; nous sommes de vieilles connaissances, je puis compter que vous me ferai l'honneur de venir à mon hôtel avec votre épouse et vos demoiselles... le roi daigne m'appeler à faire partie de la Légion-d'Honneur, autant peut-être à cause de mes fonctions municipales que pour mes travaux en qualité d'ancien magistrat consulaire, et aussi pour le coup de feu que j'ai reçu à St-Roch en défendant la cause royale...

- Enchanté de l'honneur que vous me faites, dit Sourdois, vous êtes un farceur, papa Birotteau, vous voulez être sûr que je ne vous manquerai pas de parole. Eh bien !

[f°40]

je prendrai mes plus habiles ouvriers, nous ferons un feu d'enfer pour sécher les peintures, nous avons des procédés dessiccatifs – pour accélérer ; mais on vernira le matin pour le soir ; que notre tapissier fasse un tour de force de son côté.

- Je réponds de lui, dit Birotteau.

Pour adoucir sa femme, César conspira, de concert avec sa fille, de lui faire la surprise d'une robe de velours nacarat, garnie en dentelle. Il n'est pas nécessaire de dire que le commerce du quartier était trois jours après en émoi, par l'annonce du bal que donnait Birotteau. Chacun, d'ailleurs, pouvait voir le détail que nécessita le changement rapide de l'escalier, et il n'était question que des travaux faits aux flambeaux, des ouvriers de jour et des ouvriers de nuit. Aussi, le dimanche indiqué pour la conclusion de l'affaire des terrains, M. Roguin apportait-il à son vieil ami le *Journal des Débats*, où M. de la Billardière avait sans doute fait parler de ce bal en ces termes :

« Nous apprenons que partout la délivrance du territoire sera fêtée avec enthousiasme, mais à Paris, les membres du corps municipal se distinguent particulièrement, et il est entr'autres beaucoup question du bal que prépare M. César Birotteau, nommé chevalier

de la Légion-d'Honneur, et si connu par son dévouement à la cause royale. M. Birotteau qui fut blessé à l'affaire de Saint-Roch, au 17 vendémiaire, a doublement mérité cette faveur, car c'est un des juges consulaires les plus estimés.

Madame Birotteau eut des larmes aux yeux en lisant cet article, et dit à Madame Ragon : - Cela nous fera vendre de la Pâte des sultans et de l'eau Carminative.

[f°41]

Madame Ragon, sèche et ridée, avait un faux air d'une marquise de l'ancienne cour ; le tour de ses yeux étaient étendus [sic] sur une assez grande circonférence, comme ceux des vieilles femmes qui ont éprouvé des chagrins, elle avait cette contenance sévère et digne quoique affable, qui imprima le respect, elle portait des mitaines, elle tenait toujours une ombrelle à canne : sa robe s'étalait aux hanches par des plis inimitables et dont les douairières d'autrefois ont emporté le secret, ses couleurs favorites étaient le brun, elle conservait la mantille garnie et des bonnets d'une forme antique ; elle prenait du tabac avec une exquise propreté et en faisant des gestes dont peuvent se souvenir les jeunes gens qui ont eu le bonheur de voir leurs grand'tantes et leurs grand'mères, remettre solennellement des boîtes d'or auprès d'elles sur une table. M. Ragon était un petit homme de cinq pieds au plus, sans doute, mangeant la moitié de ses mots, d'une conversation pluviale, galant, prétentieux et souriant toujours du sourire qu'il prenait pour recevoir les belles dames différens hasards amenaient à la porte de sa boutique. La poudre dessinait cinq pointes sur son crâne et donnait deux ailes mesquines séparées par une petite queue serrée par un ruban, un blanc de neige. Il portait l'habit bleu barbeau, le gilet blanc, la culotte et les bas de soie, des souliers à boucles et des gants de soie noire, et toujours son chapeau à la main.

- Eh ! bien, Birotteau, dit-il d'un air magistral, te repens-tu, mon garçon, de nous avoir écouté [sic] dans ce temps-là ? nous n'avons jamais douté du retour de mes biens aimés souverains...

- Vous devez être bien heureuse, ma chère petite, dit madame Ragon à madame Birotteau.

- Mais oui, Madame.

- Césarine est charmante ; venez ici, la belle enfant !

Les attendons-nous, dit l'oncle Pillerault.

Mais, M. Charles Claparon, dit M. Raguin [sic], je l'ai laissé payant son fiacre.

- Bourgeois, n'aviez-vous pas amené votre neveu, dit Pillerault.

- Le verrons-nous, demanda Césarine.

- Non, mon cœur, dit madame Ragon, il travaille le cher

[f°42]

enfant et se tue, et cette rue sans air et sans soleil, cette rue puante des Cinq-Diamants m'effraye ; le ruisseau est toujours bleu, vert ou noir, j'ai peur qu'il y périclisse...

- Il a donc passé son bail, demanda César.

- D'hier à minuit, par-devant notaire, reprit Ragon, il a dix-huit ans ; mais on exige six mois d'avance.

Le singulier *broum broum* ! idées rogomiste, annonce le personnage le plus bizarre de cette histoire, et qui allait être l'arbitre visible des destinées de César. Le parfumeur alla au-devant de lui dans l'escalier démoli, pour lui dire : Excusez-nous, monsieur, de vous recevoir dans un salon improvisé où vous trouverez la table mise ; mais la maison est bouleversée par des changemens nécessaires...

- Comment donc, mais on est partout très-bien là pour dîner et pour faire des affaires.

M. et madame Ragon, ces anciens marchands de bon ton, le sévère Piller aussi [*sic*], Césarine et sa mère furent désagréablement affectés à la première vue par Charles Claparon, annoncé comme un banquier de haute volée. Quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-huit ans, l'ancien commis voyageur était chauve comme est chauve un mauvais sujet, il était bourgeonné, il avait le teint échauffé d'un conducteur de diligence, l'air usé ; ses rides prématurées ; le mauvais état de ses dents, les pointes noires semées dans sa peau aqueuse, tout prévenait contre lui, mais il avait ordre de Du Tillet de se dire accablé de travail, de se plaindre de ses veilles et du mouvement dans lequel le jetait la direction de ses entreprises. Roguin l'avait emmené en disant à Pillerault : - Vous allez voir un garçon qui cache ses moyens sous une sottise jouée ; lui qui d'une position très inférieure, s'est fait jour par ses idées [1 passage illisi.] industrie. Il est destiné à jouer un grand rôle. Il a l'air de se promener, de flâner ; vous le trouverez peut-être sur le boulevard ou dans un café, mais c'est en travailleur, un homme à grandes conceptions, qui réfléchit, médite et qui regagne la nuit le temps employé à chercher, à combiner des affaires. Il a fini par faire céder tous les propriétaires ; il les a lassés ; il a été les voir tous les jours, et nous sommes, pour le coup, maîtres du terrain.

Malgré ces phrases préparatoires, la mise de Claparon, qui prenait ignoblement son tabac, et dont les vêtements étaient grippés, flétris, son air débraillé, sa voix éteinte, saisirent à la gorge cette décente société bourgeoise de mœurs pures, de contenance digne. Claparon allait et venait sans cesse en homme inquiet ; il touchait à tout, en homme mal élevé.

- S'il a des idées, il a peu d'éducation, dit madame Ragon à Césarine.

M. Roguin entendit le mot, et mit un doigt sur ses lèvres.

- C'est un original, mais il est fort et riche, habile, et d'une excessive probité.
- On peut lui passer quelque chose en faveur de ces qualités-là, dit Pillerault à Ragon.

- Lisons les actes avant le dîner, dit Roguin, nous sommes seuls.

Césarine et Constance laissèrent les six contractans, Pillerault, monsieur et madame Ragon, César, Roguin et Claparon.

[f°43r°]

écouter la lecture des actes volumineux et André Crottat tenait. En deux heures, tout fut conclu. Les dames revinrent. On servait le dîner qui fut gai.

Quoique souvent rappelé à l'ordre par Roguin, qui lui disait : - je ne sais pas comment un homme d'autant de capacité que vous en avez se laisse aller ainsi, Claparon chanta au dessert une chanson de Béranger.

Au moment où la ruine de César Birotteau était consommée par la remise des effets à l'ordre de Charles Claparon et qui complétaient la moitié des sommes payées par le banquier pour l'acquisition des terrains et par la signature de l'acte qui grevait ses terrains du Faubourg du Temple d'une hypothèque de quarante mille francs, une scène touchante se passait rue des Cinq-Diamans, et le petit Popinot jetait les fondemens de sa fortune. Un astre se levait faiblement à l'horizon commercial, tandis que Birotteau près de son déclin, allait jeter ses derniers feux.

La rue des Cinq-Diamans, est une petite rue étroite où les voitures chargées ne passent qu'à grand'peine, et qui donne dans la rue des Lombards d'un bout, et de l'autre dans une autre rue étroite. Malgré ses désavantages, l'attroupement des marchands de drogueries en cet endroit de Paris la rend précieuse au commerce et sous ce rapport, Popinot n'avait pas mal choisi ; mais il y fallait de la lumière par les journées obscures, tant elle est sombre. La maison était la seconde du côté de la rue des Lombards et il avait pris possession la veille au soir des lieux les plus noirs et les plus dégoûtans qu'il fût possible de voir, car son prédécesseur avait été un marchand de miel et de sucre brut. C'était une grande et spacieuse boutique à grosses portes ferrées, peintes en vert dragon, à charnière, que garnissaient des grilles treillagées en fil de fer et renflées par en bas comme celles des anciens boulangers, depuis l'appui en pierre de taille jusqu'en haut. La porte d'entrée de la boutique ressemblait à celle d'une prison et le plancher en était dallé en grandes pierres blanches, la plupart cassées. - Après venait une arrière boutique éclairée sur la cour, car la maison avait une porte à chèvres [sic], puis une cuisine et un second magasin et retour au fond de la cour, qui jadis devait avoir été une écurie. Au-dessus de ce triste local régnaient des chambres basses d'étage, et au cinquième les chambres d'une cuisinière et les deux commis. On montait par un escalier intérieur

destiné dans l'arrière-boutiques à deux chambres éclairées sur la rue, où Popinot comptait mettre sa caisse, son cabinet et ses livres ; puis au-dessus des magasins étaient six chambres où il se proposait de demeurer, trois chambres délabrées, dont une seule à feu, sans papier, carrelées en carreaux. Depuis le matin, Gaudissart et Popinot, aidés par un ouvrier colleur que le commis-voyageur avait été chercher, s'étaient occupés à tendre eux-mêmes des papiers à quinze sous, achetés par Popinot, cette horrible chambre, que l'ouvrier avait peinte en blanc à la colle. Un lit de collégien, à couchette de bois peint, une mauvaise table de nuit, une com-

[f°44]

mode antique, une table, deux fauteuils et six chaises donnés par le juge Popinot à son neveu, complétaient tout l'ameublement. Gaudissart avait mis sur la cheminée un trumeau à glace acheté de hasard, et fatigués de leurs [sic] journée, les deux amis étaient à neuf heures du soir assis devant la cheminée où brillait une falourde, achevant de manger un maigre dîner que Gaudissart avait réchauffé par une bouteille de vin de Beaune prise rue de la Poterie chez le restaurateur de la Halle.

– Je vous ai ménagé une surprise, dit l'illustre voyageur à Popinot, et tout à l'heure vous allez voir venir un homme de lettres, qui a l'entreprise des devises du Fidèle Berger, un homme charmant, rempli d'esprit, plein d'instruction, qui a un vaudeville reçu à la Gaîté, et qui vous apporte...

– Quoi ! dit Popinot.

– Votre prospectus, mon ami, un prospectus que nous avons médité. – Aussi ai-je lâché le bol de punch, les marrons, les gâteaux pour reconnaître sa complaisance.

En effet, des coups de marteau réitérés annoncèrent les divers objets de consommation, et quelque temps après l'arrivée d'un pauvre auteur, en cheveux grisonnants, âgé de trente ans, et costumé comme un poète de *libretti*.

Entrez, mon cher d'Harancourt, je vous présente M. Popinot, le jeune homme de qui je vous ai parlé et qui sera reconnaissant en cas de succès.

– Monsieur, dit d'Harancourt, en se déridant à l'aspect du verre de punch que lui présente Gaudissart, j'ai tâché d'y contribuer de mon mieux.

– Lisons, dit Popinot?[sic]

L'impatient Gaudissart prit le manuscrit et lut à haute voix et avec emphase : Huile Césarienne.

César n'avait pas de cheveux, mais on peut prétendre que c'est faute d'avoir usé de notre huile, dit d'Harancourt.

- J'aimerais mieux huile *Césarine*.

- La [sic] raison, dit Gaudissart, c'est plus droguiste, et il y a une opération

chirurgicale : ils sont si bêtes en province ; ils confondraient et croiraient que c'est pour faciliter les accouchements.

Voyons.

HUILE CESARINE

Aucun cosmétique ne peut sans danger

[f°45]

faire croître les cheveux ni les teindre. La science a déclaré récemment que les cheveux étaient une substance morte, et que pour les empêcher soit de tomber soit <ou> de blanchir, pour prévenir la xérasie et la calvitie, il suffisait de préserver les bulbes, d'où ils sortent, de toute influence extérieure atmosphérique, et de maintenir à la tête la chaleur qui lui est propre. L'huile Césarine a été inventée pour obtenir le résultat, auquel se tenaient les anciens Romains, les Grecs et les nations antiques auxquelles la chevelure était précieuse et il est prouvé par des recherches savantes que les rois des premiers temps de la monarchie et les nobles qui se distinguaient par la longueur de leurs cheveux, n'employaient pas d'autres moyens.

Conserver au lieu de stimuler, tel est donc la destination de l'huile Césarine, pour lesquelles [sic] l'inventeur a pris un brevet d'invention et de perfectionnement. En effet, cette huile enlève les pellicules du cuir chevelu, nettoie la tête, et par les substances dont elle est composée et dans lesquelles entre comme principal élément l'essence de noisette, elle empêche toute action de l'air extérieure sur les têtes, elle prévient ainsi les rhumes, le coriza, et toutes les affections douloureuses de la tête, à laquelle laisse la température extérieure, sans secousses. De cette manière les bulbes qui contiennent les liqueurs génératrices des cheveux, ne sont jamais saisies ni par le froid, ni par le chaud, et la chevelure, ce produit magnifique à laquelle hommes et femmes attachent tant de prix, conserve, jusque dans l'âge avancée de la personne qui se sert de l'Huile Césarine, ce brillant, cette finesse, ce lustre, cette couleur qui rendent si charmantes les têtes des enfants : elle exhale une légère odeur aromatique [sic].

[f°46r°]

MANIERE DE SE SERVIR DE L'HUILE CESARINE.

Il est tout-à-fait inutile d'oindre les cheveux, c'est un préjugé ridicule et une habitude gênante, en ce sens que la teinture laisse partout sa trace. Il suffit tous les matins de tremper une petite éponge fine dans l'huile, de se faire écarter les cheveux

avec le peigne, d'imbiber les cheveux à leur racine de raie en raie, de manière à ce que la peau reçoive une légère couche, après avoir préalablement nettoyé la tête avec la brosse et le peigne.

Cette huile se vend par flacon, portant une marque distinctive et du prix de 3 fr. L'inventeur, A. Popinot, rue des Cinq-Diamants, quartier des Lombards, à Paris.

On est prié d'écrire *franco*.

Nota. A. Popinot tient également les huiles de la droguerie, comme huile d'amande douce, huile de cacao, huile de café, de ricin et autres.

- Mon cher ami, dit l'illustre Gaudissard, c'est beau, très beau, parfaitement écrit, et ça ne tortille pas, ça va droit au fait...

- Le beau prospectus ! dit le petit Popinot enthousiasmé...

- Un prospectus dont le premier mot tue Macassar : on ne fait pas presser les cheveux [sic] ! ... et on ne les tient pas sans danger ! Ah ! ah ! là est le succès. La science moderne est d'accord avec les habitudes des anciens. - On peut s'entendre avec les vieux et les jeunes. - Ah ! ah ! monsieur les anciens, les Grecs, les Romains avaient raison et ne sont pas aussi bêtes qu'on veut le faire croire. Oui, jeune homme, Vous traitez avec un jeune homme ? Mon cher garçon, voilà une découverte dûe [sic] à M. Vauquelin ! Si nous imprimions un passage des mémoires de M. Vauquelin à l'Académie des sciences, confirmant nos assertions, fameux ! Allons d'Harancourt un vers de punch au succès de notre jeune ami !

- J'ai pensé, dit l'auteur modestement, que l'époque du prospectus léger et badin, était passée et qu'il fallait de la science et un air doctoral, un ton d'autorité !

- Nous chaufferons, cette huile-là, les pieds me démangent et la langue aussi, j'ai les commissions de tous ceux qui sont dans les cheveux, aucun ne donne plus de trente pour cent, il faut lâcher quarante pour cent de remise, je réponds de cent mille bouteilles vendues en cinq mois, j'attaquerai les pharmaciens et les épiciers ; je mettrai des pancartes partout, et en donnant quarante pour cent tous englauderont leur public.

Un coup de marteau retentit et Popinot s'écria : - c'est mon oncle ! il est capable de venir me voir.

- Il a préparé votre acte de société comme il a fait faire votre bail, quel digne homme, je suis bien heureux de le revoir.

En effet, le vertueux juge d'instruction, M. Popinot, demanda son neveu à la portière et Anselme descendit un chandelier à la main pour éclairer dans l'escalier.

- Je vous salue, messieurs, dit le magistrat.

L'illustre Gaudissart s'incline profondément.

- Il n'y a pas de luxe, dit gravement le juge, mais mon enfant pour être quelque

chose de grand, il faut savoir commencer par n'être rien.

- Quel homme profond, dit Gaudissart à d'Harancourt.

- Ah ! c'est vous, monsieur, dit le juge en reconnaissant le commis voyageur, et que faites-vous ici ?

Eh, monsieur, je veux contribuer de tous mes petits moyens à la fortune de votre cher neveu... Voici le prospectus de son huile dont monsieur est l'auteur.

Ces paroles expliquèrent au juge l'aspect de la table où se voyaient les éléments de régal, gala bien sobre et bien excusable.

[f°47]

- Mon ami, dit le juge à Popinot, habille-toi car il faut que nous nous rendions ce soir chez M. Birotteau, car j'ai pensé que si tu as la fabrique de son huile dans les terrains du faubourg du Temple, il faut qu'il fasse bail de l'atelier à votre société. Ces murs me paraissent humides. Anselme, il faudrait élever des nattes de paille tout autour de l'endroit où tu mets ton lit...

Gaudissart et l'auteur du fidèle Berger, à qui Popinot glissa vingt francs dans la main, se retirèrent, et le juge qui avait un fiacre au bout de la rue, emmena son neveu chez Birotteau, où ils arrivèrent précisément quand Claparon en sortait. Pillerault, M. et madame Ragon, Roguin, faisaient un boston et Césarine brodait un fichu, quand le juge Popinot et Anselme se montrèrent. Roguin qui faisait face à madame Ragon auprès de laquelle se tenait Césarine remarqua le plaisir de la jeune fille quand elle reconnut Anselme, et il la montra par un signe à son premier clerc. – Ce sera donc la journée aux actes, dit le parfumeur, quand après les salutations, le juge lui eut dit le motif de sa visite.

César, Anselme et le juge allèrent dans la chambre voisine lire et discuter l'acte de société dressée par le magistrat.

Xandrot, voici du papier timbré, dit César au premier clerc, venez par ici, et dictez à Anselme un bail, ainsi tout sera terminé ce soir.

Le bail fut consenti pour dix-huit années, et cette circonstance, minime en apparence, permit plus tard à Popinot d'atteindre Du Tillet.

Quand César et le juge, Anselme et Xandrot rentrèrent dans le salon, il était trois heures et demie, et alors Birotteau dit au magistrat :

Quoique vous ne soyez pas mondain, monsieur Popinot, j'espère que vous me ferez l'honneur, en considération de la vieille amitié qui nous unit madame et moi, à votre sœur, de venir aujourd'hui en quinze à la petite réunion par laquelle je fête la délivrance du [1 mot illisi] et que me fait le roi en me décorant de l'ordre de la Légion d'Honneur,

distinction que, etc.

- Volontiers, dit le juge, et si ma femme n'est pas souffrante, je l'amènerai.

- Xandrot, dit Roguin sur le pas de la porte, à son clerc, ne pense en aucune manière à épouser Césarine, dégage-toi promptement, mon garçon ; dans six semaines, tu verras que je t'ai donné un bon conseil.

- Pourquoi ? dit Crottat.

- Birotteau s'écrie : et dans six semaines, ces gens-là n'auront pas de pain. Epouse Mlle Lourdois, la fille du peintre en bâtimens : elle a trois cent mille francs de dot ; je t'ai ménagé ce parti-là ; si tu me comptes seulement cent mille francs en achetant ma charge, tu peux l'avoir dans un mois.

[f°48r°]

APOGEE DE BIROTTEAU

Quinze jours après, dans la matinée, César Birotteau, sa femme et sa fille étaient introduits par M. Rohant dans l'appartement où le soir même allait avoir lieu ce bal splendide qui avait engendré plus d'une intrigue dans le deuxième arrondissement. Car toute faveur amène des courtisans et il y eut bon nombre des gens à qui leur invitation couta plus d'une démarche.

En bas, sur la rue, l'architecte avait ménagé comme un vestibule d'allée en marbre, blanc et noir, dont la porte était à deux vantaux à panneaux de fonte ornée et dont les murs peints en marbre blanc, les stylobats élégans s'harmoniait à un escalier commode et gracieux, à rampe dorée. La cage, destinée au portier ne démontait pas le style de ce vestibule éclairé par un lustre de bronze à cinq quinquets et soutenu par un socle de la naissance de la rampe. On entrait d'abord dans une antichambre de bon goût, parquetée, spacieuse, simplement décorée ; puis venait un salon à trois croisées sur la rue, blanc et rouge, à corniches élégantes, à peintures fines, délicieusement meublé, un boudoir donnait passage aux deux chambres, celle de monsieur puis celle de Madame Birotteau ; dans l'autre maison et derrière laquelle était la chambre de Césarine et une salle à manger, éclairée pour la petite cour intérieure. L'architecte avait déployé les magnificences, qu'il savait de nature à plaire à un bourgeois parisien. La chambre de madame Birotteau était tendue en soie bleue avec des agrémens blanc et le meuble était en casimir blanc avec des agrémens bleus, la cheminée en marbre blanc, la pendule représentait la Vénus accroupie sur un beau bloc de marbre ; la chambre de César où dominait des étoffes brunes, variées de vert, semblait être un cabinet, et le lit était caché dans un divan, il y avait une bibliothèque. Le boudoir était blanc et vert ; quant à la chambre de Césarine, elle était tendue en perse et fort coquette ; il y avait place pour un

piano, pour une jolie armoire à glace, un petit lit chaste à rideaux simples. La joie de ces trois personnes ne saurait se décrire, surtout quand en arrivant dans sa chambre, madame Birotteau trouva sur son lit sa robe de velours étalée et la toilette que lui offrait son mari ; personne ne songeait à la dépense.

- Monsieur, cet appartement vous fera beaucoup d'honneur, dit Constance.

- Il va voir cent personnes ce soir, et vous recueillerez les éloges de tout le monde ; vous serez bientôt connue ; je vous recommanderai

[f^{os} 49-54 : ms supplémentaires]

[f^o55]

deux cent personnes. Tout ceux qui sont assez grands pour reconnaître des faiblesses avoueront qu'un pauvre orphelin qui dix-huit ans auparavant était première demoiselle au Petit-[1 mot illisi.], île Saint-Louis, avec un pauvre paysan, venu de Touraine avec un bâton à la main, à pied, en souliers ferrés à Paris, devaient être flattés, heureux, de donner une pareille fin pour d'aussi louables motifs. Madame Birotteau se laisse d'autant mieux aller à la confiance que jamais dans sa vie elle n'avait paru si belle, et que jamais toilette ne lui alla mieux que cette robe de velours cerise, garnie en dentelles, ses beaux bras encore frais et jeunes, sa poitrine étincelante de blancheur, son col, ses épaules d'un si joli dessin, étaient rehaussées par cette riche étoffe et par cette magnifique couleur.

Le matin, Anselme Popinot auquel elle accordait une haute intelligence, de la sagesse et de grands moyens, lui avait affirmé le succès de l'huile Césarine, auquel il travaillait avec un acharnement sans exemple, en descendant aux plus petits détails, et il avait dit, qu'à quelques sommes que s'élevassent ce qu'elle nommait les folies de Birotteau, dans six mois elles seraient couvertes par sa part de bénéfices. Après avoir tremblé pendant dix-neuf ans, il était si doux de se livrer un seul jour à la joie que Constance promit de n'empoisonner le bonheur de son mari par aucune réflexion, et de s'y laisser aller tout entière. Cette promesse, arrachée par Césarine, donna je ne sais quelle suavité au profil romain de la parfumeuse, dont la beauté parut dans toute la finesse de camée. Elle se jette au cou de son mari quand vers quatre heures sa toilette fut achevée, versa quelques pleurs de contentement en lui disant : - Césarine me rends [sic] bien folle et bien heureuse.

- Pourvu que cela dure, n'est-ce pas ? dit en souriant César

[f^o56r^o]

[2 lignes illisi.]

- Cela durera, je n'ai plus de crainte.

- A la bonne heure, dit le parfumeur, tu m'apprécies enfin.

Césarine, habillée en crêpe blanc : elle avait une couronne de roses blanches sur la tête, une rose à son côté ; une écharpe lui couvrait chastement les épaules et le corsage ; elle rendit Popinot fou.

- Ces gens-là nous écrasent, dit Mme Roguin à son mari en parcourant l'appartement et qui était furieuse de ne pas être aussi belle que Mme Birotteau, car toute femme sait toujours en elle-même à quoi s'en tenir sur la supériorité ou l'infériorité d'une rivale.

Vauquelin fut d'une grâce parfaite ; il vint avec M. de Lacépède, son collègue de l'Institut, qui rencontra dans l'escalier et en voyant la resplendissante parfumeuse, il ne put s'empêcher de dire : - Vous avez un secret, madame, que la conscience ignore, c'est de rester jeune et belle.

- Vous êtes ici un peu chez vous, monsieur l'académicien, dit Birotteau.

Oui, monsieur le comte, reprit-il en se tournant vers le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, je dois ma fortune à M. Vauquelin. J'ai l'honneur de présenter à votre seigneurie M. le président du tribunal de commerce.

Et il dit à Joseph Lebas : - C'est le comte de Lacépède, pair de France.

Les convives furent exacts, et le dîner fut ce que sont les dîners de commerçans, extrêmement gai, plein de bonhomie, de grosses malices qui font toujours rire, il était servi par des domestiques en livrée loués, et l'excellence des mets, la bonté des vins furent bien appréciées. Quand la société rentra dans les salons, car les deux chambres avaient été destinées au jeu pour prendre le café, il était neuf heures et demie. Quelques fiacres amenèrent d'impatientes danseuses. En une demi-heure, le salon fut plein. M. de Lacépède et M. Vauquelin s'en allèrent au grand désespoir de Birotteau, qui les suivait jusque sur l'escalier pour les retenir ; mais il maintint M. Popinot, le juge, et M. de la Billardière. Il y eut cinq femmes, Mme Jules, Mme Roguin, Mlle Lourdois, Césarine et sa mère, dont l'éclatante beauté, la mise et les manières tranchaient au milieu de cette réunion ; le reste avait des toilettes lourdes, solides, ce je ne sais quoi de cossu qui donne aux masses bourgeoises un aspect commun, et que l'on ne peut remarquer qu'en le comparant à la légèreté, à la grâce d'un bal du grand monde. Les hommes étaient affreux, à l'exception de Dutillet, qui avait déjà les manières du monde, et du jeune Labillardière, petit fashionable en herbe. Les figures étaient marquées du sceau du travail ; les poses étaient vulgaires. Mais on s'amusait, on dansait avec joie, on laissait paraître son contentement ; Birotteau recevait avec enivrement les compliments de

chacun.

[f°57]

- Voilà une fête nationale, lui disait un libéral, et qui vous fait honneur.

- J'ai rarement vu un aussi beau bal, disait Labillardière, chez qui le mensonge et les yeux ne signifiaient rien et Birotteau le prenait au sérieux.

- Quel ravissant coup-d'œil, et le bon orchestre ! Nous donnerez-vous encore des bals comme ça ? lui disait Mme Lebas.

- Quel charmant appartement ! c'est de votre goût ? lui disait Mme Jules.

Et Birotteau osa mentir en lui laissant croire qu'il en était l'ordonnateur.

Césarine, fut invitée pour toutes les contredanses, et à ce sujet elle connut combien il y avait de délicatesse chez Anselme. Elle lui dit à l'oreille : - Si je n'écoutais que mon désir, je vous prierais de me faire la faveur d'une contredanse ; mais mon bonheur coûterait trop cher à notre mutuel amour-propre.

Césarine voulut ouvrir le bal avec lui.

Popinot, enhardi par sa tante, qui lui avait dit d'oser, osa dire à cette charmante fille : - Ma fortune dépend de vous, mademoiselle.

- Et comment ?

- C'est qu'il n'y a qu'un espoir qui puisse me la faire faire.

- Espérez, monsieur Anselme.

- J'espère !

- La fortune, dit Césarine avec un sourire malicieux.

- Gaudissart ! Gaudissart ! dit après la contredanse Anselme à son ami en lui pressant le bras avec une force herculéenne, réussis ou je me brûle la cervelle, car réussir, c'est épouser Césarine, vois comme elle est belle !

La bonne intelligence de Mlle Lourdois et d'Alexandre Crottat successeur désigné de Roguin, fut remarquée par Mme Birotteau, qui en fut vivement peinée, elle regardait la femme d'un notaire de Paris comme une reine.

L'oncle Pillerault était un philosophe qui s'était établi dans un fauteuil auprès de la bibliothèque, il regardait les joueurs, écoutait les conversations et la musique ; il venait de temps en temps voir à la porte les corbeilles de fleurs agitées ; que formaient les têtes des danseuses, et ce fut à la faveur de cet incognito, au milieu de la foule qu'il pût saisir cette conversation.

- Te voilà Claparon !

- Ah, c'est toi, illustre Gaudissart.

- Oui, toujours voyageur, je n'abandonne pas l'état : il paraît que tu es joliment calé,

mon vieux ; mais pourquoi Dutillet et toi n'avez-vous pas l'air de vous connaître, vous les deux doigts de la main ?

- Jalousie de métier, nous sommes tous deux banquiers, et nous en sommes arrivés à nous saluer froidement.

- Tiens ! tiens ! il me semblait vous avoir vu ensemble, hier.

- Ah hier, oui, pour une affaire.

[f°58]

L'oncle Pillerault fut saisi par un soupçon routier commercial qu'il était ; mais en se levant, il se fit voir et Claparon garda le silence. Si le vieux quincailier avait eu le bon esprit de commettre une indiscretion avec Gaudissart, tout était sauvé, le juge d'instruction se trouvait à côté de Roguin, de Dutillet, les hardis scélérats de Claparon, le complice niais et les dupes ! Crottat, César, Pillerault et les Ragon étaient sauvés, par la raison qu'un voyageur manque l'avalanche de cinq minutes, par la lenteur du postillon ; il y a des voyageurs que la rapidité des chevaux amène à point nommé sous leur tombe de neige. Néanmoins ces paroles échangées et l'air d'incrédulité de Gaudissart, restèrent dans la mémoire de Pillerault. Ce bal, comme une fusée brillante, s'éteignit vers cinq heures du matin, c'est-à-dire que vers cette heure, des cent et quelques fiacres qui remplissaient la rue St-Honoré, il n'en restait plus que quarante, et que l'on dansait la Boulangère et les Cotillons, qui plus tard furent détruits par le galop anglais. Dutillet, Roguin, le comte de Grandville, M. Desmarets, jouaient à la bouillotte. Dutillet gagnait 6,000 fr. Les lueurs du jour arrivèrent, firent pâlir les bougies, les joueurs assistèrent à la dernière contredanse.

- Vous avez donné le plus magnifique bal que j'aie vu, et j'en ai vu beaucoup, dit Dutillet à son ancien patron, en le saluant.

César, sa femme et sa fille restèrent bientôt seuls, et se couchèrent pour prendre un peu de ce repos agité que procure la fatigue du bal. Cette journée était, comme on le pressent, la dernière flammèche du feu de paille de la prospérité. En se couchant César pensa comme il peut arriver à tous les commerçans à ses affaires, et il les trouve pour la première fois pesantes, car il n'en avait jamais eu qu'une : fabriquer et vendre. En ce moment, il se voyait obligé de mener la vaste affaire des terrains, de veiller ses intérêts chez Popinot, à combiner un remboursement d'effets et d'escompter jusqu'à son acquittement ; il se trouva trop de pelotons de fil entre les mains ; mais il attribua sa faiblesse de tête à l'influence du sommeil, et il s'endormit au moment des flatteries du monde et en revoyant cette belle fête !

[fos 59-60 : ms supplémentaires]

[f°61]

Chaque pièce, moins l'antichambre et la salle à manger, coûtait cinq mille francs, l'une sans l'autre chez le tapissier, ce qui faisait vingt-cinq mille francs, sans y comprendre les deux mille francs de l'architecte, car Chevet faisait le dîner et le souper, les glaces étaient fournies par le café de Foy, les rafraîchissemens par Laurade, les pâtisseries par Félix, l'orchestre était celui de Collinet, en tout quarante-six mille francs. La toilette de madame et celle de mademoiselle, l'achat du nouveau piano, les livres de la bibliothèque complétaient cinquante mille francs. – Voilà ce que coûtait le fatal ruban rouge que trois jours auparavant l'adjoint avait mis à sa boutonnière, après sa réception qui fut faite par M. de Lacépède lui-même ; chez qui M. de La Billardière l'avait conduit. Qu'il arrivât un malheur à César Birotteau, cette dépense folle suffisait pour le rendre justiciable de la police correctionnelle qui connaît des banqueroutes simples, ce qui est peut-être plus horrible que d'aller en cours d'assises pour une banqueroute frauduleuse. Il vaut mieux, aux yeux de certains gens, être criminel que sot. Voici le programme de cette grande journée. A six heures, le dîner ; vingt personnes étaient invitées ; M. de La Billardière, maire de l'arrondissement, M. le comte de Lacépède, parrain de César, M. de La Billardière fils, M. Lebas, de la maison du Chat-qui-Pelote, président du tribunal de commerce, M. Vauquelin, M. et madame Roguin, M. et madame Ragon, M. Popinot, juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine, et son neveu, Horace Bianchon, élève en médecine, M. Pillerault, M. Claparon, banquier, Anselme Popinot, M. et madame Chatilat, droguistes en gros de la rue des Lombards, les fournisseurs de César ; puis trois amphytrions [sic] . Les invitations pour le bal indiquaient neuf heures et demie, et les principaux invités étaient : M. le duc et madame la duchesse de Lenoncourt, M. le préfet de la Seine que César avait été voir, et qui ne vinrent point, F. du Tillet, banquier, Alexandre Crottat, qui avait traité de l'étude de M. Roguin, M., madame et mademoiselle Lourdsel, M. le comte Derville, son avoué Célestin, le premier commis, de Grandville, propriétaire de la maison de Birotteau, magistrat de la cour royale, madame et mademoiselle Leber, M. Jules Desmarests Liégent, sa femme, M. Molinier Gaudissart, M. et madame Cachin, employés dans un ministère et associés commanditaires de la maison Chatifat, madame Derville, femme de l'avoué, M. et madame Coquelin, successeurs de l'étude Pillerault, M. et madame Rabourdin, ches au ministère où M. de La Billardière avait été récemment nommé directeur, M. Thirion, huissier du cabinet du roi, amis des Régon, M. Rohault, l'architecte, le colonel de la légion de la garde nationale ; enfin en tout

[f°62]

DEUXIÈME PARTIE.

CÉSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR.

A deux heures, quand César Birotteau descendit à sa boutique, il vit entrer leur figure, qui lui avait été durant le bal particulièrement antipathique et qui était son deuxième propriétaire, le petit Molinier. Ce vieillard avait regardé, d'un oeil haineux, les somptuosités du parfumeur, et en entrant dans les quatre pièces que l'architecte avait créées au premier de sa maison. Il avait dit à César : - Mais c'est à faire à vous, monsieur, César, voilà un premier qui vaut cent louis.

- Monsieur, dit le petit homme d'une voix anodine, vous avez oublié d'approuver l'écriture sur notre bail.

Birotteau prit le bail pour réparer l'oubli. L'architecte entra, et en saluant le parfumeur, il lui dit à l'oreille : - Monsieur, vous savez combien les commencemens d'un métier sont difficiles, vous êtes content de moi, vous m'obligeriez beaucoup en me comptant mes honoraires.

Birotteau, qui s'était dégarni en donnant son portefeuille et les deux tiers de son argent comptant à Claparon, dit à Célestin de faire un effet de deux mille francs à trois mois et de libeller une quittance.

- J'ai été bien heureux que vous prissiez à votre compte le terme du voisin, dit M. Molinier, car mon portier est venu me prévenir ce matin que M. Cayron avait disparu, le juge de paix appose en ce moment les scellés.

- Me voilà pincé de cinq mille francs, pensa Birotteau.

- Il passait pour très-bien faire ses affaires, dit l'architecte en pliant son billet.

- Quant on est sous un parapluie et qu'il pleut, on a la tête à couvert.

- Vous m'avez entendu, dit Molinier en sortant, et dans la rue, mais vous ne m'avez pas compris, car je n'ai pas dit une sottise.

L'architecte prit le petit vieillard pour un imbécile.

En ce moment, M. Ragonet Pillerault entrèrent.

[f°63]

M. Ragon dit à Birotteau : - Nous avons parlé bien pendant le bal à mon beau-frère de notre affaire en commun, il a beaucoup [1 mot illisi.] que nous ne soyons pas dans l'acte même, mais il a demandé à voir notre contre-lettre, et il l'a tout-à-fait modifiée en disant que M. Ragon l'avait mal conçu, ayez la complaisance de refaire ces actes, et de nous les envoyer...

- Eh bien, qu'as-tu César ? dit Pillerault.
- A une vétille, j'ai peur d'être pris de cinq mille avec le marchand de parapluies qui fait faillite, il serait possible qu'il m'ait [sic] donné des valeurs si mauvaises, si cela est, cela prouverait, dit-il, que les faillis sont comme les joueurs qui friponnent...
- C'est-à-dire que celui qui se noie prendrait la jambe de son père pour se sauver et le noie avec lui, voilà tout, je sais cela, j'en ai tant vu ! dit Ragon.
- Et moi, dit Pillerault.
- Ah, si j'arrive jamais à la chambre des députés, ou si j'ai quelque influence dans le gouvernement...
- Que feriez-vous ? dit M. Lourdois qui apportait son mémoire.
- Je changerais la législation sur les faillites, je voudrais un tribunal de juges inamovibles avec un huissier public jugeant au criminel. Le failli serait réhabilitable ou banqueroutier.
- Réhabilitable, il serait temps de tout payer, lui et ses héritiers, à ce prix, il pourrait reprendre les affaires en signant toutes fois *un tel, failli* jusqu'au parfait remboursement.
- Non, réhabilitable, il serait condamné, comme autrefois au pilori, dans la salle de la Bourse, avec le bonnet vert ; ses biens, ceux de sa femme et ses droits acquis aux créanciers, et serait banni du royaume.
- Le commerce serait un peu plus sûr, dit Lourdois, et l'on regarderait à deux fois avant de faire des opérations.
- La loi actuelle n'est point suivie, dit Birotteau exaspéré par l'idée de la petite perte qu'il subissait, sur cent négociants, il y en a plus de cinquante qui sont de soixante-quinze

[f°64]

pour cent au-dessous de leurs affaires, ou qui vendent à vingt-cinq pour cent au-dessous du prix de revient des marchands ; c'est pour se faire des ressources. La loi paraît trop rigoureuse, parce qu'elle laisse trop de latitude. Il faut ou l'abandon total ou l'infamie.

- Eh ! que diable ! un négociant, au train dont vont les choses, va devenir un voleur patenté. Avec sa signature, il peut puiser dans la caisse de tout le monde.

Cette petite perte qui lui sonnait aux oreilles comme le premier cri de l'*halali* à celles d'un cerf craignant la curée. Il déploya le mémoire, regarda le total, vit six mille francs, et ne put rien dire à Lourdois en présence de Pillerault et de Ragon, car ils eussent été surpris de cette folie. En ce moment le maître-d'hôtel apporta la facture de Chevet, et ce fut comme une procession, un patronnet de Félix, un garçon du café de Foy, la clarinette de Collinet arrivèrent.

- Le quart d'heure de Rabelais, dit Ragon en souriant.

- Ma foi, vous nous avez donné une belle fête, dit Lourdois. Faites toiser par votre architecte, reprit-il car tous ces prix sont convenus. Il ne réglera pas cela trop loin, ajouta-t-il ; je marie ma fille, et j'ai besoin de faire toutes mes rentrées.

Il salua et sortit.

- Des prix convenus, je suis fait, pensa Birotteau ; l'architecte s'est enendu avec les entrepreneurs.

Au milieu de cette semaine, César avait pour cinq cent mille francs de mémoires ; et Félix, le café de Foy. Tanrade et les petits créanciers qu'on doit payer comptant, avaient envoyé deux fois. Il fallut dégarnir la caisse, mais il put régler Chevet. En ce moment, la peur le saisit, car jamais pareille chose ne lui était arrivée durant sa vie commerciale. Il sortit pour ne pas laisser voir sa peine à sa femme, après avoir ordonné à Célestin d'envoyer toutes les factures.

[f°65]

à ses pratiques, ce qu'il n'avait jamais fait, car ses cliens, mot que les détaillans ont fini par appliquer à leurs pratiques, étaient des personnes riches avec lesquelles il n'y avait jamais de perte à essayer, et tous comptaient sur l'habitu de qu'il avait de leur laisser. – Il se [1 passage illisi.] avec Alexandre Crottat.

- Ah, monsieur, dit le futur notaire, une question. M. Roguin vous a-t-il remis sa quittance en règle et vos 100,000 fr. signé par M. Claparon ?

- L'affaire s'est faite devant vous, M. Claparon m'a donné un reçu de mes valeurs à négocier ; et Roguin a dû lui remettre l'argent afin de... nous devons... - il a été dit qu'on réaliserait définitivement les actes de vente... M. le juge Popinot prétend... Mais pourquoi cette question ?

César s'embarrassait dans ses appréhensions.

- Pourquoi puis-je vous faire une semblable question... M. Roguin est en fuite, il a reçu de moi cent mille francs sur sa charge, dont je n'ai pas la quittance, je les lui ai donnés comme je vous confierais mon jeu à jouer pour un moment ; il emporte votre argent et celui de M. Claparon, qui heureusement n'a remis que cent mille francs... les vendeurs n'ont pas reçu un liard, et sortent de chez moi. Roguin a attendu que l'argent de votre emprunt sur vos terrains et votre fabrique ait été réunis [sic] pour partir, car il n'a été remis qu'avant-hier... Ainsi cent cinquante mille francs de dépôts, cent mille francs sur la charge, cent mille francs à M. Claparon et votre argent, il vole six cent mille francs ! On désespère de Mme Roguin. M. Dutillet a passé la nuit près d'elle : il l'a échappé belle lui, M. Roguin l'a tourmenté pendant un mois pour le fourrer dans

cette affaire des terrains, et heureusement il avait tous ses fonds dans une spéculation que fait la maison Nucingen. Roguin écrit à sa femme une lettre épouvantable ! je viens de la lire : il tripotait les fonds de ses clients depuis cinq ans ; il avait une maitresse, la belle Hollandaise, qu'il a quitté [sic] depuis huit jours, chez laquelle on a vendu les meubles, car elle avait signé des lettres de change ; elle s'est réfugiée dans une maison du Palais-Royal et a été assassinée hier au soir par un capitaine. Elle a été bientôt punie par Dieu, celle-là, car elle a dévoré la fortune de Roguin. Mme Roguin n'aura de fortune qu'en usant de son hypothèque légale, et tous les biens de son infâme mari sont grevés. Sa charge est vendue quatre cent mille francs, moi qui croyais faire une bonne affaire, il y a des frais [sic] de charge qui vont absorber la charge et le cautionnement. Vous aurez à peine trente pour cent. A mon âge débiter par une perte ! il y a vingt jours qu'il m'a dit de ne pas épouser Césarine, vous seriez bientôt sans pain, le monstre !...

Alexandre aurait pu parler pendant long-temps, Birotteau était debout, pétrifié, car autant de phrases, autant de coup de massue il croyait recevoir sur la tête. Alexandre Crottat croyait le digne parfumeur fort et capable ; il fut épouvanté par la dilatation de sa pupille, par sa pâleur et par son immobilité ; mais il ne savait pas que Roguin emportait plus que la fortune de César. L'idée du

[f°66]

suicide immédiat passa par la tête de cet homme si profondément religieux, car le suicide est dans ce cas un moyen de fuir mille morts, et il semble logique de n'en accepter qu'une. Alexandre Crottat lui donna le bras et voulut le faire marcher, ce fut impossible les jambes se dérobaient sous lui comme s'il eût été ivre.

- Qu'avez-vous donc, dit Crottat, un peu de courage.

- Mon bal, ma croix, deux cent mille francs d'effets sur la place, rien en caisse, les Ragon, Pillerault...

C'étaient des paroles confuses qui cependant accusaient des masses d'idées accablantes et des souffrances inouïes.

- Je voudrais qu'on me coupât la tête, dit Birotteau, elle me gêne, par sa masse, c'est une masse qui ne me sert à rien...

- Pauvre père Birotteau, allons du courage. Il faut lutter.

- Lutter ! répéta le parfumeur.

- Dutillet a été votre commis, il a une fière tête, il vous aidera.

- Du Tillet ? mon Dieu ! je ne voudrais pas rentrer chez moi comme je suis, dit Birotteau, promenez-moi en fiacre, Xandrot, autrement je ne réponds pas de...

- Je vais chez le procureur du roi, dit Xandrot, accompagnez-moi.

Le clerc mit avec beaucoup de peine cette machine inerte, qui avait nom César dans un fiacre.

- Xandrot, dit-il d'une voix troublée par les larmes, car en ce moment les larmes tombèrent de ses yeux et desserrèrent un peu le bandeau de fer qui lui pressait le crâne, passons chez moi, parlez pour moi à Célestin ; dites-lui qu'il y va de ma vie et de celle de ma femme et que sous aucun prétexte personne ne parle de la disparition de Roguin ; faites descendre Césarine et dites-lui d'empêcher que qui que ce soit parle de cette affaire à sa mère...

Le changement de la voix de Birotteau frappa vivement Crottat ; mais il comprit l'importance de cette recommandation, il prit la rue Saint-Honoré pour aller chez le magistrat ; et remplit les intentions du parfumeur que Célestin et Césarine virent avec effroi sans voix et comme hébété au fond du fiacre.

- Gardez-moi le secret sur mes pertes, dit le parfumeur, quand le fiacre s'arrêta.

- Hé ! se dit Xandrot, il revient, je le croyais perdu.

La conférence d'Alexandre et du magistrat dura long-temps, on envoya chercher le président de la chambre des notaires, on transporta partout César comme un paquet ; il ne bougeait pas, il ne disait rien. A sept heures du soir, Alexandre Crottat le ramena chez lui ; l'idée de comparaître devant Constance rendit du ton à César, et le jeune notaire le précéda d'ailleurs, pour prévenir Mme Birotteau que son mari avait eu une espèce de coup de sang ou il avait les idées troubles, et qu'il faudrait peut-être le saigner, lui mettre les sangsues. Heureusement, donc César fut supplié par sa femme et par sa fille de se mettre au lit, et l'on envoya

[f°67]

chercher M. Andry, le médecin de Birotteau. M. Andry était un médecin de la vieille école, grand praticien et ami des anciennes formules de l'apothicairerie ; il ordonna l'application immédiate de sinapismes à la plante des pieds ; il voyait les symptômes d'une congestion au cerveau.

- Qui a pu lui causer cela, dit Constance.

- Le temps humide, répondit le docteur, à qui Césarine avait dis un mot.

Il y a souvent obligation pour les médecins de lâcher sciemment des niaiseries afin de sauver l'honneur des familles ou la vie des gens bien portans. Césarine suivit le docteur sur l'escalier en lui demandant une règle de conduite.

- Du calme, du silence et des fortifiants quand la tête sera dégagée.

Mme César passa deux jours au chevet du lit de son mari, qui lui parut souvent avoir le délire, car il avait été mis dans la belle chambre bleue de sa femme, et quand il voyait

ces draperies, les meubles et les magnificences, il ne pouvait retenir quelques phrases incohérentes, il se dressait sur son séant et disait d'une voix solennelle les articles du code de commerce par bribes.

- Si les dépenses sont jugées excessives, ôtez les draperies !

Après ces terribles quarante huit heures, pendant lesquelles la raison de César fut en danger, la nature forte du paysan tourangeau triompha ; la tête fut dégagée, M. Andry lui fit prendre des cordiaux, une nourriture énergétique, une tasse de café très fort à temps, et le négociant fut sur ses pieds. Constance fatiguée, prit la place de son mari.

- Pauvre femme, dit César quand il la vit endormie.

- Allons, papa, du courage ; vous êtes un homme si supérieur, vous triompherez ; ce ne sera rien. M. Anselme vous aidera.

Enfin Césarine dit d'une voix douce ces paroles que la tendresse adoucit encore, et qui rendent le courage aux plus abattus.

- Oui, mon enfant, je vais lutter ; mais pas un mot à qui que ce soit au monde, ni à Popinot qui nous aime, ni à ton oncle Pillerault. Je vais d'abord écrire à mon frère. Il est, je crois, chanoine, vicaire d'une cathédrale, il ne dépense rien, il doit avoir de l'argent. A mille écus d'éco-

[f°68]

nomies par an, depuis vingt ans, il doit avoir cent mille francs. En province, les prêtres ont du crédit.

Césarine, empressée d'apporter une petite table et tout ce qu'il fallait pour écrire à son père, lui donna le reste des invitations imprimées sur papier rose pour le bal.

- Brûle tout ça ! cria le négociant ; le diable seul a pu m'inspirer de donner ce bal. J'aurai l'air d'un fripon si je succombe. Allons pas de phrases.

LETTRE DE CÉSAR A FRANCOIS BIROTTEAU.

Mon cher frère,

Je me trouve dans une crise commerciale si difficile, que je te supplie de m'envoyer tout l'argent dont tu pourras disposer, fallût-il même en emprunter.

Tout à toi,

CÉSAR.

P, S, Ta nièce Césarine, qui me voit écrire cette lettre pendant que ma femme dort, se recommande à toi et t'envoie ses tendresses.

Ce post-scriptum fut ajouté à la prière de Césarine.

- Que Raguét porte cette lettre à la grande poste ; elle peut encore partir aujourd'hui.

- Mon père, dit-elle en remontant ; voici M. Lebas qui veut vous parler.

- M. Lebas ! s'écria César, un juge !

- Mon cher monsieur Birotteau, je prends trop d'intérêt à vous, et nous nous connaissons depuis trop long-temps, car nous avons été élus tous deux juges la première fois ensemble, pour ne pas vous dire que j'ai vu chez Gigonnet des effets passés à son ordre, *sans garantie*, par la maison Claparon, et ces deux mots sont un affront.

- Monsieur Claparon désire vous parler, dit Célestin en se montrant ; dois-je le faire monter ?

- Oui, dit Birotteau. Monsieur, reprit le parfumeur, voici M. Lebas, juge au tribunal de commerce et mon ami, qui a vu les effets que je vous ai remis, et qui, disiez-vous, ne circuleraient pas avec ces mots, *sans garantie*.

- Eh bien ! dit Claparon, ils ne circuleront pas en effet ; ils sont entre les mains d'un homme avec qui je fais beaucoup d'affaires, le père Bidault, et c'est pour cela que j'ai mis sans garantie ; s'ils avaient dû circuler, vous les auriez faits

[f°69]

à son ordre. M. le juge va comprendre ma situation. Que représentent ces effets ? un prix d'immeuble, payé par qui ? par Birotteau ? Pourquoi voulez-vous que je garantisse M. Birotteau par ma signature ? nous devons payer chacun de notre côté, c'est bien assez d'être solidaires vis-à-vis de nos vendeurs ; je ne veux pas être exposé à payer deux fois. Les circonstances où nous sommes sont dures. M. Roguin m'a emporté cent mille francs ; ma moitié de terrains me coûte cinq cent mille francs au lieu de quatre cent. J'ai appris que M. Roguin emportait deux cent soixante mille francs à M. Birotteau. Que feriez-vous à ma place, monsieur le juge ? Ne voyez-vous pas que je puis alors payer aux acquéreurs, comme solidaire, et être tenu de fournir la part de M. Birotteau jusqu'à concurrence de ses effets, et les rembourser...

- Fournir ma part à qui ?

- Mais si vous veniez à faillir.

- Je ne manquerai pas, Monsieur, dit Birotteau.

- Bien, dit Claparon ; vous avez été juge, vous êtes commerçant, vous savez que l'on doit tout prévoir ; mais que dois-je recevoir, moi, de l'argent et il me faut en ce moment deux cent soixante mille francs, et vingt mille francs d'enregistrement ; car voilà pourquoi je venais ; nous sommes obligés de réaliser les ventes par devant notaire ; dans un mois nous allons avoir à payer les portions de prix qui seront exigibles, et je devais vous dire que vos cent quarante mille francs, escompte déduit, ne compteront que pour cent dix mille francs, et je vous prie de régulariser par une lettre ma quittance

précédente ; car votre part de frais, d'actes, d'enregistrement et l'escompte, produit cette différence. Mais ces cent dix mille francs ne suffiront pas, car nous aurons chacun deux cent mille francs à payer après les transcriptions, et trois ans pour le reste. Ainsi c'est quatre-vingt-dix mille francs

[f°70]

que vous avez à trouver ; ce sera, je crois, le dividende que vous donnera la liquidation de Roguin. Nous avons trois ans pour payer nos deux cent mille francs ; il n'y aura que les intérêts à servir ; mais il y a des loyers.

- Tout cela me semble parfaitement juste, dit Lebas ; et à la place de Monsieur, qui me paraît très bien entendre les affaires, j'agis de même envers un inconnu.

- M. Birotteau ne mourra pas de cela, ça peut le gêner.

- Qui peut prévoir une scélératesse semblable à celle de Roguin... Il s'en est peu fallu que je ne donnasse quittance de quatre cent mille francs à Monsieur ; j'avais remis cent mille francs à Roguin la veille ; la confiance que nous avons en lui, Monsieur et moi, m'a sauvé.

- Je croyais Roguin dans l'affaire ? dit César.

- Oui, pour un quart, mais sur parole, et vous comprenez que je ne le reconnais que s'il m'envoie, d'où il est, deux cent mille francs et il se gardera bien de me les envoyer, pour une affaire qui demande cinq ans... S'il n'emporte comme on le dit que trois cent mille francs, il lui faut bien quinze mille francs par an pour vivre convenablement à l'étranger.

- Le bandit !

- Eh ! mon Dieu ! c'est une passion a conduit là Raguin [*sic*], dit Claparon. Et si nous sommes *gobés*, n'est-ce pas notre faute ? Comment ne nous sommes-nous pas défiés d'un notaire qui se mettait dans une spéculation. Tout notaire, tout agent de change, tout courtier qui font des affaires sont suspects ; aussi ne peuvent-ils jamais faire condamner par contumace des gens du monde... Personne ne se plaint ; on a tort.

- Grand tort ! dit Birotteau, la loi sur les faillites et les déconfitures est à refaire.

Le parfumeur avait repris courage en entendant Claparon analyser son affaire et la lui résumer en lui traçant pour ainsi dire son plan de

[f°71]

conduite ; aussi, sa contenance devint-elle ferme et décidée, et conçut-il une grande idée des moyens de cet ancien voyageur, qui lui parut d'abord ignoble. Claparon répétait son rôle d'après une leçon qui lui avait été très-habilement soufflée par du Tillet, car c'était

du Dutillet tout pur et du Tillet avait jugé à propos de se faire croire à victime de Roguin par Claparon, il avait remis cent mille francs à son homme de paille pour les donner à Roguin qui les lui avait rendus, en sorte que Claparon disait à quiconque voulait l'entendre que madame Roguin coûtait cent mille francs à du Tillet, et du Tillet confirmait par cette croyance, par son attitude. Roguin passait pour un fin matois, qui avait exploité la position de du Tillet auprès de lui. Du Tillet n'avait pas jugé Claparon assez fort, il lui croyait encore trop de principes d'honneur et de délicatesse pour lui confier ses plans dans toute leur étendue, il le savait incapable de le deviner.

- Si notre premier ami n'est pas notre première dupe, nous n'en trouverions pas une seconde, dit-il à Claparon, le jour où il le brisa comme un instrument usé.

Monsieur Lebas et Claparon s'en allèrent ensemble.

- Je puis m'en tirer, se dit Birotteau. Mon passif en effets à payer s'élève à deux cent trente-cinq mille francs ; soixante-quinze mille francs pour ma maison et nos affaires, et cent soixante-quinze mille francs pour les terrains ; j'ai pour suffire à ces payemens le dividende Roguin qui sera peut-être de cent mille francs, je puis faire annuler l'emprunt sur mes terrains, cela donnera cent quarante ; il s'agit de gagner cent mille francs avec l'huile de Popinot et de gagner avec quelques billets de service ou par un crédit chez un banquier, le moment où j'aurai réparé la perte, et où les terrains gagneront.

Une fois que dans le malheur, un homme peut se faire un roman d'espérance, une suite de raisonnemens plus ou moins justes avec lesquels il bourre son oreiller pour y reposer sa tête, il est souvent sauvé, beaucoup de gens ont pris la confiance que donne l'illusion pour du courage, et peut-être l'esprit est-il la moitié du courage, voulût pourquoi la religion catholique en a fait une vertu, elle a soutenu beaucoup de faibles, en leur donnant le temps d'attendre les hasards de la vie.

[f°72]

tu, elle a soutenu beaucoup de faibles, en leur donnant le temps d'attendre les hasards de la vie.¹⁰ Il puisa du courage pour aller le lendemain chez l'oncle de sa femme, exposer sa situation, mais il ne descendit pas la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue des Bourdonnais sans éprouver de violentes émotions, des angoisses que jusqu'à ce jour il avait ignorées ; plus un homme est franc et généreux, plus il éprouve de répugnance à en implorer un autre pour des choses de ce genre ; et il faut recevoir de rudes coups d'éperon de la nécessité, cette dure cavalière pour monter à l'assaut d'une confiance en passant par-dessus toutes les barrières de la fierté. Birotteau néanmoins avait, en tout état de cause, expliquer sa situation au sévère quincailleur, et il le trouva lisant le

¹⁰ 前のページの文末と重複。

Constitutionnel au coin de son feu, devant cette petite table ronde où était son frugal déjeuner : un petit pain, du beurre, du fromage de Brie et une tasse de café.

- Voilà le vrai sage, se dit Birotteau en enviant la vie de son oncle.

- Eh bien, lui dit Pillerault en ôtant ses besicles, j'ai su hier au café David l'affaire de Roguin, l'assassinat de la belle Hollandaise, c'était sa maîtresse ! Ah çà, ta quittance de Claparon.

- Hélas ! mon oncle ! tout est là, vous avez mis le doigt sur la plaie.

- Ah ! bouffre ! tu es ruiné, dit Pillerault en laissant tomber son journal, que Birotteau ramassa quoique ce fut [*sic*] le *Constitutionnel*. La figure de médaille et de style sévère qu'avait Pillerault se bronza par l'effet des réflexions qui le frappèrent comme s'il avait reçu un coup de balancier ; il demeura fixe, regardant la muraille qui lui faisait face au travers de ses vitres, et il écouta silencieusement le long discours de Birotteau. Evidemment il entendait, jugeait et pesait le pour et le contre avec l'inflexibilité d'un Minos qui avait passé le Styx du commerce, en quittant le quai des Morfondus pour son pauvre petit troi-

[f°73]

sième étage.

- Eh bien, mon oncle, dit Birotteau, qui avait conclu en le priant de vendre pour soixante mille francs de ses rentes.

- Eh bien, mon pauvre neveu, je ne le puis pas. Je te considère comme trop fortement compromis. Les Ragon et moi nous pourrions perdre chacun nos cinquante mille francs, et comme c'est à ma sollicitation que ces braves gens ont vendu leurs actions dans les mines de Vortschin, je me crois obligé, en cas de perte, non pas de leur rendre, mais de les secourir, et de secourir ma nièce et Césarine, il vous faudra peut-être du pain à tous, et vous le trouverez chez moi...

- Du pain, mon oncle !

- Eh bien ! oui, ne faut-il pas voir les choses comme elles peuvent être. J'ai cinq mille six cents francs de rente. Il y a mille écus que je pourrai partager entre vous et les Ragon. S'il t'arrive malheur, je connais Constance, elle travaillera comme une perdue, et se refusera tout, et toi aussi César !...

- Tout n'est pas désespéré, mon oncle !

- Je ne vois pas comme toi...

- Je vous prouverai le contraire.

- Rien ne me fera plus de plaisir.

Birotteau quitta Pillerault sans rien répondre, il venait de recevoir un second coup

moins fort que le premier ; mais qui au lieu de porter sur la tête l'atteignait au cœur. Il revint après avoir descendu quelques marches et dit d'une voix froide :

- Du courage, César ! je te vois fâché contre moi, mais plus tard tu me rendras justice en pensant à ta femme et à ta fille...

César s'en alla découragé par l'opinion de son oncle ; car dans ces horribles crises commerciales, quand un homme n'a pas une âme scélérate et trempée comme l'était celle de du Tillet, il est le jouet des événemens et des idées, car il est dans le tourbillon au lieu de le dominer. César alla rue Vivienne, chez Derville, son avoué, pour faire faire au plus tôt les actes, très nécessaires au cas

[f°74]

où il y avait chance de faire annuler le contrat du prêt des quarante mille francs.

- S'il est prouvé, lui dit Derville, après l'avoir écouté, que le prêteur ne possédait plus chez M. Roguin la somme que M. Roguin lui faisait vous prêter, comme il n'y a pas délivrance d'espèces, il y a lieu à rescision, et le tiers prêteur aura son recours sur le cautionnement, comme vous pour les sommes qu'il avait à vous.

L'avoué promit la plus intelligente diligence, et cet avis d'un aussi fort jurisconsulte rendit un peu de courage au parfumeur, [1 mot illisi.] il n'apprit pas sans étonnement qu'un jugement qui lui permettrait d'emprunter, sur ses propriétés, en annulant le contrat, ne serait pas rendu dans trois mois, et il lui fallait de l'argent avant trois mois.

- Mais au tribunal de commerce !

- Oh ! dit l'avoué, les juges consulaires et les juges de première instance sont deux sortes de juges ; vous, vous sabrez les affaires, mais au palais, il y a les formes qui sont lentes, je ferai de mon mieux.

- De l'argent ! de l'argent ! se disait Birotteau, marchant dans les rues, et il allait en se parlant à lui-même, comme tous les gens vivement affectés de ce turbulent et bouillonnant Paris, qu'un poète moderne nomme, je crois, une cuve.

En rentrant, il trouva celui de ses commis qui allait partout présentant les factures, et dans chaque maison, vu l'approche du jour de l'an, chacun rendait l'acquit de la facture et la gardait.

- Il n'y a donc plus d'argent nulle part, dit le parfumeur à haute voix dans la boutique, et il se mordit les lèvres, car ses commis avaient tous relevé la tête sur lui.

Quinze jours se passèrent ainsi, mais au bout de ces quinze jours perdus, M. Lourdois revint plus pressant, et ne voulut pas d'effets longs, et les demanda d'un si joliment impérieux à quinze jours de date, Alexandre Crottat l'avait sans doute instruit des pertes de Birotteau. La défiance, à Paris, est aussi cupide dans sa chute que la

confiance est lente à croître et le tapissier se montre plus exigeant que le peintre, car il y avait trop de fournitures dans son compte, et on ne lui faisait pas crédit à lui, M. Birotteau le savait bien, et puis

[f°75]

Quoique riche tapissier de la rue Saint-Antoine, il n'avait pas été invité au bal. Les premiers tiraillements d'une position difficile commençaient pour César ; et il avait eu la force de conduire des affaires qui réussirent, qui n'exigeaient que l'acquis ordinaire que donne à tous les hommes de moyenne intelligence l'habitude de commerce, il n'avait certes pas l'énergique capacité voulue par tant d'endroits menacés à la fois. Il vit enfin que pour la fin du mois de décembre et le quinze janvier, il lui fallait, tant pour sa maison que pour ses échéances, ses loyers et ses obligations au comptant, une somme de quarante mille francs et qu'il n'en avait pas vingt mille. Il y avait dans les gens auxquels il avait souscrit des billets trois personnes auprès desquelles il était impossible d'obtenir ce qu'on appelle des renouvellemens, c'est-à-dire de remettre un nouvel effet commercial à la place de celui qui devait échoir en payant un à-compte [*sic*]. C'étaient M. Livingston, le fabricant de la presse hydraulique, M. Molineux, le propriétaire, et Madame Madou, la marchande de fruits secs. L'anglais était inflexible, et Birotteau n'avait pas été sans s'apercevoir Avant que le bruit de sa gêne ne devînt public, il résolut de tenter ce qui lui paraissait un grand coup, c'est-à-dire de s'adresser à un banquier dont la bienfaisance et le désir d'être utile au commerce parisien, en vue d'une réélection à la chambre étaient si connus qu'il ne lui semblait pas douteux d'y obtenir un compte ; et il ne doutait pas dévouement Popinot [*sic*] auquel il comptait demander de lui souscrire pour une trentaine de mille francs d'effets, qui devait l'aider à atteindre le gain de son avoir, car Derville, chez lequel Birotteau se rendait tous les jours, avait en pitié ce pauvre homme, qui en était venu à lui confesser ses douleurs, lui exposer ses plaies et l'avoué avait obtenu du président une prompte mise au rôle de l'affaire et un tour de faveur afin d'avoir un prompt jugement. Birotteau caressait les clercs, quand il ne trouvait pas Derville à l'étude. Il y avait dans la situation du pauvre parfumeur une autre obligation, celle de se taire ; il ne pouvait s'entretenir de sa situation avec qui que ce soit au monde, ni avec ses commis, ni avec son oncle, ni avec sa femme ; et pour un homme expansif, qui disait sur l'oreiller à sa chère Constance les moindres émotions de son existence, qui y puisait du courage, qui y cherchait les lumières de la contradiction ; c'était une souffrance terrible. Ses idées lui pesaient doublement, ses sensations restaient à son diaphragme. Il allait tous les matins entendre une messe basse à Saint-Roch, et il prenait Dieu pour confident. Si, en rentrant de Saint-Roch chez moi, je

ne trouve pas de soldat, c'est que ma demande réussira ; ce sera la réponse Dieu [*sic*]. Et il était heureux de ne pas rencontrer de soldat. Césarine avait son secret cependant, et Césarine compatissait à tous les chagrins de son père. Il y avait entre eux des regards jetés à la dérobée, des regards pleins de désespoir et d'espoir étouffés, des invocations lancées avec une mutuelle ardeur, des demandes et des réponses sympathiques, des lueurs d'âme à âme. Et Birotteau se faisait gai, jovial pour sa femme ; tout allait bien ; l'oncle Pillerault les aidait ; il n'y avait rien à craindre, et quand sa femme était endormie dans ce lit somptueux, Birotteau se dressait sur son séant, et Césarine arrivait en chemise, son châle sur ses épaules, pieds nus, pour lui dire : Papa, je t'entends, tu pleures ! Et elle trouvait son père en larmes, les mains jointes.

[f°76]

Birotteau s'habilla donc un matin pour aller à l'audience du banquier célèbre auquel il avait demandé un rendez-vous, et il s'était épuisé la cervelle à étudier ce qu'il devait dire. Il aperçut dans les rues d'énormes affiches rouges, et ces mots : HUILE CEPHALIQUE, frappèrent ses regards. Popinot, sur l'avis de Gaudissart, se lançait, était porté sur les journaux, et sur les murailles de Paris, trois mille affiches aux endroits les plus apparens avaient été mises depuis trois jours. Personne ne pouvait éviter de se trouver face à face avec l'huile céphalique et de lire la phrase concise sur l'impossibilité de faire pousser les cheveux, et sur le danger de les teindre ; la citation du Mémoire de Vauquelin, et la certitude de conserver les chevelures par l'usage de l'huile céphalique. Tous les coiffeurs de Paris, tous les perruquiers, les parfumeurs avaient à leurs portes des cadres dorés qui contenaient un bel imprimé sur papier vélin, et la gravure d'Héro et de Léandre réduite, avec cette épigraphe dessous : « Les anciens peuples de l'antiquité conservaient leurs chevelures avec de l'huile. »

- Ah ! oui, l'affaire des terrains ? Car, heureusement Popinot, qui depuis un mois n'était pas sorti de la rue des Cinq-Diamans, qui passait les nuits, travaillait les dimanches à la fabrique ; qui se multipliait, allait, venait, n'avait vu ni les Ragon, ni Pillerault, ni son oncle le juge. Il ne dormait que deux heures, le pauvre enfant ; car, il n'avait que deux commis, et au train dont allaient les choses il lui en faudrait bientôt quatre. En commerce l'occasion est tout ; qui n'enfourche pas le succès en se tenant aux crins manque sa fortune ; et Popinot se disait qu'il serait bien reçu quand, après six mois, il dirait à sa tante et à son oncle : « - Je suis sauvé, ma fortune se fera ! » - bien reçu de Birotteau quand il lui apporterait trente ou quarante mille francs pour sa part.

D'Harancourt en ce moment courait tous les journaux et y obtenait des articles à prix d'argent, à coups de dîners, à force de platitudes, de persistance auprès des

rédacteurs, et par quelques complaisances pour les ouvriers qui, vers minuit, achèvent les colonnes avec quelques petits articles, et qui choisissent alors

[f°77]

à leur gré. D'Harancourt était là ; il faisait triompher l'huile Céphalique de la pâte de Regnault, de la mixture brésilienne, de toutes les inventions qui, habilement conduites, eurent le bonheur de comprendre les premières l'influence du journalisme et l'effet de piston d'une annonce réitérée. Popinot avait promis à d'Harancourt 500 francs par grand journal, et il en avait dix ; et 300 francs par journal secondaire, et il y en avait dix autres, s'il y était parlé trois fois par mois, pendant trois mois, de l'huile céphalique. D'Harancourt qui depuis fut un feuilletoniste remarquable et un auteur remarquable, vit 4,000 francs pour lui dans ces 8,000, et il s'élança comme un lion sur ses amis, sur ses connaissances ; il habita les bureaux de rédaction, il se glissa au chevet du lit de tous les rédacteurs ; le matin, il assaillit le bras des colonnes, il fit des articles et en laissa l'argent aux rédacteurs ; il devint rusé comme un figurant qui veut passer acteur, alerte comme un saute-ruisseau ; il écrivait des lettres captieuses, il flattait tous les amours-propres, il rendait tous les services qu'on lui demandait, car pour lui 4,000 francs étaient une fortune ; et comme ses prétentions ne concernaient ni une actrice, ni une pièce à faire jouer, ni ses vaudevilles à faire recevoir, ni des articles à faire payer, et qu'au contraire il offrait de l'argent en temps utile, un déjeuner à propos, il n'y eût pas un journal qui ne parlât de l'huile céphalique, de sa concordance avec les analyses de Vauquelin, qui ne se moquât de ceux qui croient que l'on peut faire pousser les cheveux, du danger de les teindre ; ces articles réjouissaient l'âme de Gaudissart ; il s'armait des journaux qui détruisait des préjugés nuisibles. Tous les boutiquiers de province voulaient des cadres et des imprimés à gravure d'Héro et Léandre. D'Harancourt dirigea contre l'huile de Macassar cette charmante plaisanterie qui faisait tant rire aux Funambules, quand Pierrot prend un vieux balai de crin dont on ne voit que les trous, y met de l'huile de Macassar et que le balai devient aussitôt touffu. Cette scène ironique excitait un rire universel. Plus tard, d'Harancourt racontait gaiement que, sans ces 4,000 francs, il serait mort de misère et de douleur. De même que la charge à fond de train faite par l'illustre Gaudissart, le Murat des voyageurs, sur les départemens et les frontières, fit triompher commercialement Popinot, de même il triompha dans l'opinion par le famélique assaut livré aux journaux, et qui produisit la plus vive publicité, que d'ailleurs la mixture brésilienne et la pâte de Regnault imitaient, qui engendra trois succès, trois fortunes, et valut au public une invasion des mille ambitions descendues en bataillons épais dans l'arène des journaux et créèrent les annonces. Il triompha sur les

murs et dans toutes les devantures. Birotteau n'apercevait ce succès qu'à son aurore, ne se doutait point de sa portée et il se contentait, en allant chez le célèbre ban-

[f°78]

quier, de se dire : Ce petit Popinot, c'est mon élève, il marche sur mes traces ! Et Birotteau ne comprenait pas la différence des temps, et ne savait pas apprécier la nouvelle puissance des nouveaux moyens d'exécution, dont la rapidité, l'étendue embrassaient beaucoup plus promptement qu'autrefois le monde commercial. Birotteau n'avait pas mis le pied à sa fabrique depuis son bal ; il ignorait le mouvement et l'activité que Popinot y déployait ; il avait pris tous les ouvriers de Birotteau ; Popinot y couchait, car il voyait Césarine assise sur toutes les caisses, il la voyait dans toutes les expéditions, sur toutes les factures, et il se disait : Elle sera ma femme ! quand, la chemise retroussée jusqu'aux coudes, habit bas, il enfonçait rageusement les clous d'une caisse, à défaut de ses commis en course.

César arriva dans le quartier de la haute banque, dans la Chaussée-d'Antin, et il n'aborda pas sans d'horribles palpitations l'hôtel du banquier libéral, de l'orateur assis à gauche et qui appartenait à cette opinion accusée à si juste titre de vouloir le renversement des Bourbons. Birotteau ne se doutait pas de ce qu'était l'audience de ce banquier ; il fut introduit dans le salon qui précédait le cabinet de l'homme célèbre à plusieurs titres, et s'y trouva au milieu d'une société de vingt personnes. Il y avait des députés, des écrivains, des journalistes, des agens de change, des hauts commerçans, des gens d'affaires, des ingénieurs, des banquiers, et [sic] Il y avait surtout de familiers de la maison qui traversaient les groupes et cognaient d'une façon particulière à la porte du cabinet, où ils entraient par privilège. Ce grand mouvement d'intérêts étourdit Birotteau. - Que suis-je au milieu de cette machine, se dit-il, un ciron ! Il entendait discuter à sa droite la grande question de l'emprunt pour achever des lignes de canaux qui soulevait le directeur actuel des ponts-et-chaussées, et il s'agissait de millions ; à sa gauche, des journalistes à la curée de l'amour-propre du banquier ; des débutés s'entretenaient de la séance d'hier et de l'improvisation du patron. Durant deux heures d'attente, Birotteau aperçut trois fois le banquier politique, reconduisant à trois pas au-delà de son cabinet des hommes considérables, et il alla jusqu'à l'antichambre avec le dernier, qui était le général Foy.

Je suis perdu ! se dit Birotteau, dont le cœur se serrait.

Chaque fois, la troupe des courtisans, des amis, des intéressés assaillait le banquier, qui revenait à son cabinet comme une jolie chienne poursuivie. Il y avait quelques roquets hardis qui se glissaient avec lui ; c'étaient des conférences de cinq

[f°79]

minutes à un quart d'heure, et le temps s'écoulait, Birotteau regardait avec anxiété la pendule, et personne ne faisait la moindre attention à cette douleur cachée qui gémissait sur un fauteuil doré au coin de la cheminée, à la porte de ce cabinet où pour lui résidait sa panacée. Il pensait douloureusement qu'il avait été un moment chez lui, roi comme cet homme était roi tous les matins, et il mesurait la profondeur de l'abyme où il était tombé, amère pensée. Quelle heure que cette heure passée là, que de larmes rentrées ! que de fois Birotteau supplia Dieu de lui rendre cet homme favorable, car il lui trouvait, sous une grosse enveloppe de bonhomie populaire une insolence, une tyrannie colérique, une brutale envie de dominer qui l'épouvantait. Enfin, quand il n'y eut plus que dix ou douze personnes, Birotteau se résolut quand la porte extérieure du cabinet grognerait, de se dresser debout, de se mettre au niveau du grand orateur et de lui dire : je suis M. Birotteau ! Le grenadier qui s'élança le premier dans la redoute de la Moskowa ne déploya pas plus de courage que le parfumeur en rassembla pour se livrer à cette manœuvre. - Après tout, je suis son adjoint, se dit-il et il se leva et il se présenta.

La physionomie du banquier devint accorte, il voulut évidemment être poli, il regarda le ruban rouge du parfumeur, il se recula, ouvrit la porte de son cabinet, lui montra le chemin, et resta pendant quelque temps à causer avec deux personnes qui s'élançèrent du fond du salon.

- Decazes veut vous parler ! dit l'une des deux.

- Il s'agit de tuer le pavillon Marsan ! le roi voit clair ; il vient à nous !

- Nous irons ensemble à la chambre, dit le banquier en rentrant dans son cabinet l'air ému.

- Comment peut-il penser aux affaires, à la banque ? se demandait Birotteau tout bouleversé. Le soleil de la supériorité qui rayonnait là, éblouissait le parfumeur comme la lumière aveugle les insectes qui veulent un jour doux ou les demi ténèbres d'une belle nuit. Sur une immense table il apercevait le budget, les mille imprimés de la chambre, les volumes du Moniteur pour jeter à la tête d'un ministre ses précédentes paroles, et lui faire chanter la palinodie. - Sur une autre table, des cartons entassés, les mémoires, les projets, les mille renseignements d'un homme qui s'adressait à toutes les industries. Le luxe royal de ce cabinet plein de tableaux, de statuettes, d'œuvres d'art, l'encombrement de la cheminée, le feu, tout frappait Birotteau, l'amoindrissait, augmentait sa terreur, et lui glaçait le sang. Sur le bureau du banquier, gisaient des monceaux, des liasses d'effets, de lettres de change, de lettres à signer. Quand le banquier se fut assis et se fut mis à signer rapidement ce qui devait se signer sans examen, disant à Birotteau : Monsieur, à

qui dois-je l'honneur de votre visite. Le pauvre parfumeur eut comme un fer chaud dans le ventre, et il prit un air agréable que le banquier voyait prendre depuis dix ans à ceux qui avaient à l'entortiller d'une affaire importante pour eux, et qui déjà lui donnait barre sur eux. Le banquier jeta sur Birotteau un regard qui lui traversa la tête, un regard napoléonien ; car, l'imitation du regard de Napoléon était un lé-

[f°80]

ger ridicule que se permettaient les personnages qui n'ont pas pu être le billon de l'empereur. Birotteau était un homme de la droite, un séide du pouvoir, un élément d'élection monarchique, et ce regard fut comme un plomb de douanier qui marque une marchandise.

- Monsieur, je ne veux pas abuser de vos momens, je viens pour une affaire purement commerciale, et pour vous demander si je peux obtenir un crédit chez vous. Ancien juge au tribunal de commerce et connu à la banque, vous comprenez que si j'avais un portefeuille plein, je n'aurais qu'à m'adresser là où vous êtes régent, car j'ai l'honneur de connaître M. le baron Thibon, chef du comité d'escompte ; mais je me suis engagé dans une affaire territoriale, en dehors de mon commerce.

Ici, le banquier qui signait toujours, et lisait sans avoir l'air d'écouter César, tourna la tête et lui fit un signe d'adhésion qui l'encouragea ; Birotteau crut son affaire faite, et le banquier lui disait avec bonhomie, allez, je vous entends.

- Je fus acquéreur pour moitié des terrains situés autour de la Madeleine.

- Oui, j'ai entendu parler de la maison Claparon, je sais, Nucingen...

- Eh ! bien, reprit le parfumeur, un crédit de cent mille francs, garanti par ma moitié dans cette affaire, suffirait à me faire atteindre le moment où je réaliserais. Vous auriez mes effets et pourriez tr...

- Oui, oui, dit le banquier, la chose peut se faire, et vous ne doutez pas de mon désir de vous être agréable ; mais occupé comme je le suis, il y a dans ma maison une foule d'affaires que je ne fais pas moi-même. Allez voir dans les bureaux en bas, mon frère Paul, expliquez lui la nature de vos garanties, et il approuve l'opération, vous reviendrez avec lui demain ou après demain à l'heure où j'examine à fond les affaires, à six heures du matin, et nous ferons ce que vous souhaitez, car la réputation dont vous jouissez est un passeport, M. Birotteau, vous ne pouvez proposer que des affaires faisables...

Une femme ouvrit une porte que Birotteau n'avait pas vue, et dit : Mon ami, j'espère te voir avant la chambre.

- Il est deux heures, s'écria le banquier, la bataille est entamée, excusez-moi, monsieur, voyez Paul !... Il reconduisit le parfumeur et ferma son cabinet.

Birotteau demanda son chemin pour aller chez M. Paul, aux gens qui étaient dans l'antichambre, et un homme en livrée le conduisit à travers un labyrinthe d'escaliers, à un cabinet moins somptueux que celui du chef de la maison.

[f°81]

mais où se traitaient les affaires de banque et de commerce ; un cabinet nu, froid, où il y avait deux secrétaires à cylindres et une table, des fauteuils, un tapis, et où les deux frères du banquier causaient entre'eux. Quand Birotteau se fut expliqué, Paul, le plus fin des trois frères, un vrai loup-cervier, à l'oeil aigü, aux lèvres minces, au teint aigre, répondit à Birotteau ; - Veuillez m'envoyer les actes sur lesquels repose l'affaire de la Madeleine, et c'est là que gît la garantie du compte ; il faut l'examiner avant de vous l'ouvrir et de discuter les intérêts. Si l'affaire est bonne, nous pourrons, pour ne pas vous grever, nous contenter d'une part dans les bénéfices au lieu d'un escompte.

- Allons, se dit Birotteau en revenant chez lui, je vois ce dont il s'agit ; il faut, comme le castor poursuivi, se débarrasser d'une partie de ma peau. Il vaut mieux être tondu que de mourir.

Il remonta ce jour-là chez lui, très riant, et sa gaîté fut de bon aloi.

- Je suis sauvé, dit-il à Césarine ; j'aurai un crédit chez les Keller.

Ce ne fut que huit jours après que Birotteau put se trouver dans le cabinet de Paul Keller, car la première fois, il lui fut dit que Paul Keller était allé visiter une terre à six lieues de Paris, que François Keller, le grand orateur, voulait acheter ; la seconde fois, il était en affaire pour toute la matinée, et priait M. Birotteau de revenir le vendredi suivant. Ces délais tuaient le parfumeur ; mais le vendredi se leva, et Birotteau, armé de ses actes, se trouva dans le cabinet, assis au coin de la cheminée, au jour de la fenêtre, et Paul Keller à l'autre coin, lut les actes.

- C'est bien, monsieur, lui dit Paul ; mais qu'avez-vous payé ?...

- Cent dix mille francs.

- Argent !

- En effets.

- Sont-ils payés ?

- Ils sont à échoir.

- Mais si vous avez surpassé les terrains, eu égard à leur valeur actuelle... où est notre garantie ? elle ne repose sur rien... Si vous aviez payé en écus deux cent mille francs, en supposant qu'il y a cent mille francs de trop, nous aurions bien alors une garantie de cent mille francs pour répondre de cent mille francs à escompter. Le résultat pour nous est de nous trouver propriétaires en payant à votre place, et il faut savoir si

l'affaire est bonne. Attendre cinq ans pour doubler ses fonds... il vaut mieux les faire valoir en banque... Il y a tant d'événements ! Vous voulez faire une circulation pour payer 110,000 de billets à échoir, c'est dangereux ; c'est reculer pour mieux sauter. L'affaire ne nous va pas.

Là, Birotteau, qui se trouvait au 29 décembre, perdit la tête ; il offre pour garantie la double pâte de sultanes, l'eau carminative. Amusé par le banquier, qui se complut à dévider cette bobine, et qui s'entendait à interroger un négociant comme le juge Popinot à faire causer un criminel, il parla de ses terrains, et raconta l'affaire Roguin, son procès à propos de sa dette hypothécaire, où il n'avait rien reçu ; il donna ses mesures ; il se laissa sonder, examiner, promené par un faux espoir, et entraîné par son éloquence, il montra le vrai Birotteau et convainquit Paul Keller de ce qu'il soupçonnait, que le parfumeur était une ganache royaliste, et qu'il allait faire faillite, et les Keller devaient être enchantés de voir manquer un adjoint au maire de leur arrondissement, un homme décoré de la veille et il

[f°82]

dit nettement à Birotteau qu'il ne pouvait pas lui ouvrir un compte, et que frère François, le grand orateur, se laisserait entraîner par une générosité, bévée qui le poussait à secourir les gens d'une opinion contraire à la sienne et ses ennemis politiques, lui Paul, s'opposerait de tout son pouvoir.

Birotteau, exaspéré, allait dire quelque chose de l'avidité de la haute banque, de sa dureté, de sa fausse philanthropie ; mais il fut pris d'une si violente douleur, qu'il sortit les larmes aux yeux. Où pouvait-il trouver dix mille francs qui lui manquaient pour le lendemain, samedi 30 ? car on paie, suivant la coutume, le 30, quand le 30 tombe sur un jour férié. En atteignant la porte cochère, les yeux baignés de larmes, le parfumeur ne vit pas un beau cheval anglais qui arrêta net, en sueur, et qui était attelé à l'un des plus jolis cabriolets qui roulassent en ce moment sur le pavé de Paris ; il aurait bien voulu être écrasé par ce cabriolet, car enfin il serait mort par accident, et le désordre de ses affaires eût été attribué à cet événement. Il ne reconnut pas du Tillet, qui, svelte, et dans une élégante mise du matin ; il jeta les guides à son domestique et une couverture sur le dos en sueur de son cheval pur sang, un cheval de mille écus.

- Et par quel hasard ici, dit du Tillet à son ancien patron.

Du Tillet le savait bien, car les Keller avaient demandé des renseignements à Claparon qui, s'en référant à du Tillet, avait démoli la vieille réputation du parfumeur. Quoique subitement rentrées, les larmes du pauvre négociant parlaient pour lui.

- Seriez-vous venu demander quelques services à ces arabes, dit du Tillet, ces

égorgeurs du commerce, qui ont fait des tours infâmes, hausser les sucres, baisser le riz, qui n'ont ni foi ni loi, ni âmes ; vous ne savez donc pas ce dont ils sont capables ? Allez au Havre, on vous en dira de belles. La politique leur sert à couvrir bien des choses, allez !... Promenons-nous, M. Birotteau ! Joseph ! promenez mon cheval, il a trop chaud, diantre ! c'est un capital que mille écus !...

Et il se dirigea vers le boule-

[f°83]

vard, car dans ce temps les Keller demeuraient rue de la Michodière, entre la place Vendôme et l'hôtel de Wagram.

- Voyons, mon cher patron, car vous avez été mon patron, avez-vous besoin d'argent. Ils vous ont demandé des garanties, les misérables, moi je vous connais, je vous en offre sur de simples effets, j'ai fait honorablement ma fortune avec des peines inouïes, j'ai voyagé, j'ai été la chercher en Allemagne la fortune, j'ai racheté les créances sur le roi, à soixante pour cent de remise, votre caution m'a été utile, j'ai de la reconnaissance, et si vous avez besoin de dix mille francs, venez chez moi, ils sont à vous.

- Quoi, du Tillet ! s'écria César, est-ce vrai ! ne vous jouez pas de moi ... Oui, je suis un peu gêné, mais ce n'est rien.

Je sais, c'est l'affaire de Roguin, j'y suis de dix mille francs qu'il m'a empruntés pour s'en aller ; mais madame Roguin me les rendra sur ses reprises, car je lui ai conseillé de ne pas faire la sottise de donner sa fortune pour payer une partie des dettes faites pour une fille, bon si elle acquittait tout ! Mais vous n'êtes pas un Roguin.

- Je vous connais, dit du Tillet, vous vous brûleriez la cervelle plutôt que de me faire perdre un sou. Venez, nous voilà rue du Montblanc, montez chez moi.

Le parvenu prit plaisir à faire passer son ancien patron par ses appartements ; au lieu de le mener dans ses bureaux, il le conduisit lentement et lui laissait examiner une belle et somptueuse salle à manger, garnie de tableaux achetés en Allemagne, deux salons d'une élégance et d'un luxe que Birotteau n'avait vu que chez le duc de Lenoncourt, c'était des dorures, des œuvres d'art, des bagatelles folles, des vases précieux ; puis une chambre à coucher qui faisait pâlir celle de madame Birotteau, le plafond était en étoffes précieuses, le satin violet doublé de blanc retombait sur la teinture, il y avait un tapis d'hermine aux pieds du lit, c'était extravagant. Puis ils arrivèrent au cabinet du petit maître, plein de recherches. Madame Roguin avait fait un coupoir en or sculpté, les serre-papiers étaient en malachite garnis de ciselures, le tapis était un tapis belge d'une étonnante richesse. Le pauvre parfumeur était ébloui, surpris, confondu. Du Tillet le fit asseoir au coin de sa cheminée, et lui dit : - Voulez-vous déjeuner avec moi. Il sonna :

un valet de chambre, mieux mis que Birotteau vint. – Dites à M. Legras de monter, puis allez dire à Joseph de rentrer ici, vous le trouverez à la porte de la maison Keller, et vous entrerez dire à Paul Keller qu’au lieu d’aller le voir, je l’attendrai ici jusqu’à l’heure de la bourse ; faites-moi servir.

Ces phrases stupéfièrent le parfumeur.

- Il fait venir ce redoutable Paul Keller ; il le laisse comme un chien !...

[f°84]

Un tigre, gros comme le poing, vint se plier en table et y apporta un pâté de foie gras et une bouteille de vin de Bordeaux, enfin les choses recherchées qui n’apparaissaient chez Birotteau que deux fois par trimestre, aux grands salons. Du Tillet jouissait tellement sa haine contre le seul homme qui eût le droit de le mépriser, s’épanouissait si bien qu’il en eut pitié ; il lui passa par le cœur une idée généreuse et se demanda si sa vengeance n’était pas accomplie, et il flottait, il se complaisait à se dire : - Je puis anéantir commercialement cet homme, j’ai droit de vie et de mort sur lui, sur sa femme qui m’a roué, sur sa fille dont la main m’a paru dans un temps toute une fortune, et le bonheur. J’ai son argent, contentons-nous de le laisser nager au bout de la ficelle que je tiendrai. Les honnêtes gens sont bêtes, ils manquent de tact, ils n’ont aucune mesure dans le bien, Birotteau consumma son malheur, il irrita le tigre, le perça au cœur sans le savoir, il le rendit implacable par un mot, par un éloge, par une expression vertueuse, par la bonhomie même de la probité. Quand le caissier vint, Du Tillet lui dit : - Monsieur Legros, apportez-moi dix mille francs et un billet à ordre de cette somme fait à mon ordre et à quatre-vingt-dix jours. Et il servit du pâté à Birotteau, et il lui versa un verre de Bordeaux ; mais la joie saisissait le parfumeur, il était sauvé, il avait un rire convulsif, il caressait sa chaîne de montre, il ne mettait une bouchée dans sa bouche que quand son ancien commis lui disait : - Vous ne mangez pas ? Ah ! vous nous avez donné un beau bal ! Césarine est bien belle ! Lorsque le caissier revint, que César eut signé l’effet et qu’il sentit les dix billets de banque dans sa poche, et après les horribles crises de cette quinzaine, après s’être dit que tout le quartier, que la banque allait savoir qu’il ne payait pas, après avoir pensé ce qui l’avait fait pleurer, qu’il fallait avouer sa ruine à sa femme, ses yeux s’humectaient et Du Tillet lui dit : - Qu’avez-vous donc, mon cher patron ?

- J’ai, Du Tillet, dit avec emphase et gravité le bonhomme en se levant et prenant la main de son ancien commis, la lui serrant, que je te rends toute mon estime...

Du Tillet fut si vigoureusement atteint au sein de sa prospérité qu’il rougit, mais il reprit son sang froid et dit vivement : - Comment l’avais-je perdue ?

Birotteau fut de son côté foudroyé par sa bêtise, car il y a des actions nobles qui peuvent être fort sottes.

- Perdue, pas précisément, dit le parfumeur, on m'avait dit des choses sur ta rapide fortune, sur votre liaison avec madame Roguin, prendre la femme d'un autre...

- Tu bats la breloque, se dit Du Tillet en se servant d'un mot de son premier métier ; mais en se disant cette phrase, il revenait à son projet d'abattre cette vertu, de la fouler aux pieds, de rendre méprisable

[f°85]

sur la place de Paris, l'homme vertueux et honorable qui l'avait surpris la main dans le sac. Toutes les haines politiques, c'est-à-dire, de femme à femme, d'homme à homme, n'ont pas d'autre fait qu'une première humiliation, on ne se hait pas pour des intérêts compromis, pour une blessure, ni même pour un soufflet, mais pour avoir été saisi en flagrant délit de lâcheté.

- Oh ! madame Roguin, mais n'est-ce pas au contraire une plume dans le bonnet d'un jeune homme. Je vous comprends, mon cher Birotteau, on vous aura dit qu'elle m'avait prêté de l'argent, eh bien, c'est tout le contraire, c'est moi qui lui rétablis sa fortune... Ma fortune est pure... Et si madame Roguin m'avait aidé, rougirais je de le dire. Diantre, je n'avais rien, vous le savez, et les jeunes gens se trouvent parfois dans d'affreuses nécessités ; on peut se laisser aller au sein de la misère ; mais quand il ne s'agit que d'emprunter et de rendre.

- C'est cela, dit Birotteau, mon enfant de Dieu, n'est-ce pas du Voltaire :

Il fit du repentir la vertu des mortels.

- Pourvu, reprit du Tillet encore assassiné, on n'emporte pas la fortune de son voisin, lâchement, basement, comme par exemple, si vous veniez à faire faillite avant trois mois. Dans le commerce, il y a de bons tours qui sont très licites.

- Moi, faire faillite, dit Birotteau qui avait bu trois verres de vin, et qui se grisait de plaisir, mais on connaît mes opinions sur la faillite, c'est la mort d'un commerçant.

- A votre santé, dit du Tillet.

- A ta prospérité, répartit le parfumeur. Pourquoi ne te fournis-tu pas chez moi ?

- Ma foi, dit du Tillet, je n'y pensais pas, mais j'avoue que j'ai peur de madame Birotteau, elle me fait trop d'impression.

- Ah ! elle est belle... Eh bien du Tillet, reprit Birotteau, mon ami, ne fais pas les choses à demi ; tiens, voici l'état de mes affaires. Et Birotteau expliqua l'affaire des terrains à du Tillet qui ouvrait de grands yeux et complimentait le parfumeur sur sa pénétration, sur sa prévision, qui vantait l'affaire comme excellente.

- Eh ! bien, je suis bien aise de ton approbation, car vous passez pour une des fortes têtes de la banque ; du Tillet, vous pouvez me procurer un crédit.

- Je puis vous adresser à la maison Nucingen, répondit du Tillet.

Le déjeuné enlevé, Ferdinand écrivit la lettre suivante :

« Mon cher baron, le porteur de cette lettre est M. César Birotteau, adjoint au maire du 2^e arrondissement, et l'un des industriels les plus renommés du commerce de la parfumerie parisienne ; il désire entrer en relation avec vous. En l'obligeant, c'est comme si vous obligez

Votre dévoué serviteur,

F. DU TILLET.

[f°86]

Du Tillet ne mit pas de point sur l'i de son nom, ce qui était entre ceux avec lesquels il faisait des affaires un signe de convention, pour les prévenir que tout ce que la lettre contenait de favorable était arraché par des considérations puissantes, qu'il ne pouvait pas refuser la lettre, mais qu'il ne fallait y avoir aucun égard, et donner de l'eau bénite de cour au solliciteur. Beaucoup de gens du monde et des plus considérables ont été joués ainsi comme de pauvres diables par les gens d'affaires, par les banquiers, les avocats qui se servent tous de cette signature, l'une morte, l'autre vivante, pour s'entendre.

- Avec cela, dit du Tillet, allez ce soir demander de l'argent, vous serez en mesure le 13, car Nucingen et moi nous sommes les meilleurs amis du monde, et il ne voudrait pas me désobliger pour un million.

- C'est comme un aval, se dit en lui-même Birotteau qui s'en alla pénétré de reconnaissance pour du Tillet.

- Eh bien, se disait-il, un bienfait n'est jamais perdu ! Et il philosophait à perte de vue. Une pensée aigrissait son bonheur ; il avait bien pendant quelques jours empêché sa femme de mettre le nez dans les livres, il avait rejeté la caisse sur le dos de Célestin en l'aidant ; il avait pu vouloir que sa femme et sa fille eussent la jouissance du bel appartement qu'il leur avait arrangé, meublé ; mais, ces premiers petits bonheurs étaient épuisés, et Mme Birotteau serait morte plutôt que de renoncer à voir par elle-même les détails de sa maison ; il avait été déjà fort difficile de lui dérober la connaissance des symptômes de gêne, elle avait fortement improuvé l'envoi des mémoires, elle avait grondé les commis, et accusé Célestin de vouloir ruiner sa maison, croyant que Célestin seul avait eu cette idée, et Célestin s'était laissé gronder par ordre de Birotteau. Mme César, aux yeux des commis, gouvernait le parfumeur, elle était l'homme, car il est

possible de tromper le public, mais pas les gens de sa maison sur la personne qui se trouve supérieur entre une femme et son mari. Tôt ou tard, Birotteau devait avouer sa situation à Constance, et tout en voulant reculer cet aveu, le compte avec du Tillet allait vouloir une justification. Au retour, Birotteau vit sa femme à son comptoir vérifiant le livre d'échéances, et faisant sans doute le compte de caisse.

- Avec quoi paieras-tu demain ? lui dit-elle à l'oreille, quand il s'assit à côté d'elle.

- Avec de l'argent, répondit-il en tirant

[f°87]

des billets de Banque, et faisant signe à Célestin de les prendre.

- Mais d'où viennent-ils ?

- Je te conterai cela ce soir. Célestin, inscrivez : fin mars, un billet de dix mille francs, avec ordre du Tillet.

- Du Tillet, dit Constance frappée de terreur.

Birotteau se leva promptement, en disant : - Je vais aller voir Popinot, c'est mal à moi de ne pas encore avoir été le visiter chez lui. Vend-on de son huile ?

- Les cents bouteilles qu'il nous a données il y a huit jours sont parties !

- Birotteau, ne sors pas, j'ai à te parler, lui dit Constance ; et elle se leva, le prit par le bras, et l'entraîna dans sa chambre, en montant l'escalier avec précipitation.

- Du Tillet, dit-elle quand elle fut seule avec son mari, et s'être assurée qu'il n'y avait que Césarine à côté, du Tillet, qui nous a volé mille écus ! tu fais des affaires avec du Tillet ; un monstre... qui voulait me séduire ! lui dit-elle à l'oreille.

- Folie de jeunesse !...

- Ecoute, Birotteau, tu te déranges ; tu ne vas plus à ta fabrique ; il y a quelque chose, je le sens... tu vas me le dire... je veux tout savoir.

- Eh ! bien, dit Birotteau, tout est réparé, mais nous avons failli être ruinés... nous l'étions même ce matin. Et il raconta tout.

- Voilà donc la cause de ta maladie... s'écria Constance.

- Oui, maman, s'écria Césarine, et papa a été bien courageux ; il vous aime bien.

- Mon rêve est accompli, dit la pauvre femme en se laissant tomber sur sa causeuse au coin de son feu, pâle, blême, épouvantée.

- J'avais prévu tout cela ; je te l'ai dit dans cette fatale nuit, dans notre ancienne chambre que tu as démolie, il ne nous restera que les yeux pour pleurer. Ma pauvre Césarine ! je...

- Allons, te voilà, s'écria Birotteau ; ne vas-tu pas m'ôter le courage dont j'ai besoin !

- Pardon, mon ami, dit Constance, en lui tendant la main, prenant celle de César et la lui serrant avec une tendresse qui alla jusqu'au coeur du pauvre homme ; j'ai tort, voilà le malheur venu, je serai muette, résignée et pleine de force : tu n'entendras jamais une plainte.

Elle se jeta dans les bras de César, et y dit en pleurant : - Courage, mon ami, courage ! J'en aurais pour deux, s'il en était besoin !

- Mon huile, ma femme, mon huile nous sauvera.

- Que Dieu le protège ! dit Constance.

- Anselme ne secourra-t-il donc pas mon père ? dit Césarine.

- Je vais le voir, s'écria César trop ému par l'accent déchirant de sa femme, et à quoi elle n'était pas connue tout entière, même après dix-huit ans. Constance, n'aye plus aucune crainte ; tiens, lis la lettre de du Tillet à M. de Nucingen, nous sommes sûrs d'un crédit. J'aurai d'ici là gagné mon procès ; nous avons notre oncle Pillerault, il ne s'agit que d'avoir du courage.

- S'il ne s'agissait que de cela, dit Constance en souriant.

Birotteau se trouve soulagé d'un grand poids ; il marcha comme un homme qui sortait de prison ; mais il éprouvait en lui-même l'indéfinissable épuisement qui suit les luttes morales excessives où se dépensent plus de fluide nerveux, plus de volonté qu'on ne doit en émettre journallement, et où l'on prend, pour ainsi dire, sur le capital d'existence. Birotteau était vieilli.

La maison A. Popinot, rue des Cinq-Diamans, avait bien changé depuis un mois. La boutique était repeinte, ses casiers rechampis, pleins de bouteilles réjouissaient l'oeil de tout commerçant qui connaît les symptômes de la prospérité. Le carreau de la boutique était encombré de papier d'embal-

[f°88]

lage, le magasin conservait de petits tonneaux de différentes huiles, dont la commission avait été conquise à Popinot par le dévoué Gaudissart. Les livres et la comptabilité, la caisse étaient au-dessus de la boutique et de l'arrière-boutique. Une vieille cuisinière faisait le ménage de trois commis et de Popinot. Popinot habitait le coin de sa boutique, dans un comptoir fermé par un vitrage ; il avait un tablier de serge verte, de doubles manches en toile verte, la plume à l'oreille, et il était plongé dans un tas de papier ; il venait de recevoir son courrier, ses traites, ses commandes.

A ces mots : - Eh ! bien ! mon garçon ? dit par son ancien patron, il leva la tête, ferma sa cabane à clef, et vint d'un air joyeux. Il avait le bout du nez rouge, car il n'y avait pas de feu dans sa boutique, et la porte en restait ouverte.

- Je craignais que vous ne vinssiez jamais, dit Popinot d'un air respectueux.

Les commis vinrent voir de loin le grand homme de la parfumerie, l'adjoint décoré, l'associé de leur patron, et ces muets hommages flattèrent le parfumeur, naguère si petit chez les Keller, et se caressa le menton ; il sursauta sur lui-même à l'aide de ses talons, en disant ses banalités.

- Eh ! bien, mon ami, se lève-t-on de bonne heure ?

- Non, car l'on ne se couche pas toujours, dit Popinot. Il faut se cramponner au succès...

- Eh ! bien, que disais-je ? mon huile est une fortune.

- Oui, monsieur ; mais les moyens d'exécution y sont aussi pour quelque chose, je vous ai bien monté votre diamant !

- Assez, dit le parfumeur, où en sommes-nous ? Y a-t-il des bénéfiques ?

- Au bout de deux mois, dit Popinot, y pensez-vous ? L'ami Gaudissart n'est en route que depuis vingt jours ; il a pris une chaise de poste sans me le dire. Oh ! il est bien dévoué, nous devons beaucoup à mon oncle ! Les journaux, dit-il à l'oreille de Birotteau, nous coûtent dix mille francs.

- Les journaux ! s'écria l'adjoint.

- Vous ne les avez donc pas lus ?

- Non.

- Vous ne savez rien alors, dit Popinot.

- Vingt mille francs d'affiches, cadres et impressions ! cent mille bouteilles achetées, toutes sacrifiées en ce moment. La fabrication sur une grande échelle. J'ai fait ces cinq derniers jours dix mille francs rien qu'en commissions sur les huiles.

- Quelle bonne tête ! dit Birotteau ; alors en posant sa large main sur les cheveux noirs du petit Popinot et les ramenant je l'ai deviné.

Cinq personnes entrèrent. Birotteau quitta Popinot en lui serrant la main et disparut.

- A dimanche, nous dînons chez ta tante Rangon. C'est extraordinaire ; ça devient négociant en vingt-quatre heures, pensait Birotteau qui ne revenait pas plus du bonheur et de l'aplomb de Popinot que du luxe de Du Tillet. Il sera mon gendre ; mais il a eu un petit air pincé, quand je lui ai mis la main sur la tête !.. Birotteau n'avait pas songé que les commis le regardaient et qu'un maître de maison a sa dignité à conserver chez lui. Là, comme chez Du Tillet, le bon homme avait fait une sottise par bonté de coeur, par faute de retenir l'expression d'un sentiment vrai, bourgeoisement exprimé.

Ce dîner du dimanche, chez M. Ragon, devait être la dernière joie des dix-huit années heureuses du ménage de Birotteau ; mais elle fut complète, entière. M. Ragon demeurait rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, à un deuxième étage, dans une vieille

maison de digne apparence, dans un vieil appartement à trumeaux où dansaient des bergères en paniers, et où paissaient les moutons du dix-huitième siècle dont ils

[f°89]

représentaient si bien la bourgeoisie grave et sérieuse, à moeurs comiques, à idées respectueuses envers le trône et la noblesse, religieuse et dévouée au souverain et à l'église. Les meubles, les pendules, le linge, la vaisselle, tout était patriarcal, à formes neuves de vieillesse ; il y avait un salon tendu de vieux Damas, des rideaux en brocatelle, duchesses, des bonheurs du jour, et un Popinot, échevin de Sancerre, peint par Latour, le père de M^{me} Ragon, un bonhomme excellent ; M^{me} Ragon avait un angora, mais elle avait aussi de vieux vins, des liqueurs de M^{me} Anfoux, rapportées des îles par des pratiques qui la considéraient, en 1770. Elle avait une vieille cuisinière qui servait les deux vieillards avec un aveugle dévouement ; elle aurait volé des fruits pour leur faire des confitures ; elle se nommait Jeannette. Les dimanches où ses maîtres avaient du monde, elle était à la cuisine pour surveiller les plats, à la table pour servir, malgré ses soixante ans, avec une agilité qui eût rendu des points à M^{lle} Mars, quand elle faisait dans le *Mariage de Figaro*. Les invités étaient le juge Popinot, l'oncle Pillerault, Anselme, les trois Birotteau et les deux Matifat, droguistes en gros, dont la maison fournissait la Reine des Roses depuis sa fondation. C'était la bourgeoisie de la rue Saint-Denis dans toute la plénitude de ses droits, de spirituelle sottise, qui habille ses enfans en lancier ou en garde national, qui achète Victoires et Conquêtes, le Soldat laboureur et le Convoi du Pauvre, des pendules, fontaines à filet de cristal tournant ou surmontées d'un mameluck tenant son cheval par la bride, qui fait ses visites de jour de l'an à pied ou en fiacre le jour même, va aux bouts-de-l'an, se réjouit le jour de garde, va le dimanche à la campagne, s'inquiète fort d'avoir l'air distingué, rêve aux honneurs municipaux ; la bourgeoisie jalouse de tout, et néanmoins bonne, serviable, dévouée, sensible, compatissans, souscrivant pour les enfans du général Foi, pour les Grecs, dont elle ignore les pirateries, pour le Champ d'Asile au moment même où il n'existe plus, dupe de ses vertus et bafouée pour ses défauts par une société qui ne la vaut pas, car c'est précisément parce qu'elle ignore les convenances qu'elle a du coeur, la bourgeoisie qui élève des filles candides, rompues au travail, nobles d'âme, pleine de vertus que le contact des classes supérieures diminue en développant la vanité des filles quelquefois sottes, sans esprit, mais parmi lesquelles le bonhomme Chrysale aurait pris sa femme. Madame Matifat se coiffait en turban, avait un schall de cachemire de mille écus, serré précieusement au moment où elle rentrait, une robe de velours, des souliers de peau, et des gants de chamois bordés de peluche ; quant à M. Matifat, il était superbe à une

revue de garde nationale, car, à cinquante pas on apercevait son ventre rondelet sur lequel brillait la chaîne et les breloques de sa montre ; il était gros et court, portait des besicles, et le col de sa chemise montait jusqu'au-dessus de son crâne ; il aimait à la passion les débats de la cour d'assises ; il avait un vocabulaire à lui, mais il ne disait Corneille, sans dire le sublime Corneille ! Racine, le doux Racine, Voltaire cher Voltaire, le second dans tous les genres, plus d'esprit que de génie, mais il a néanmoins du génie, il contait lourdement les oeuvres très vulgaires de Piron, Rousseau, esprit ombrageux, homme doué d'orgueil et qui avait fini par se pendre ; il aimait les acteurs et parfois madame Matifat craignait son mauvais ton quand il voulait conter ; elle lui disait, mon gros fais attention à ce que tu vas nous dire ; elle le nommait familièrement son gros.

[f°90]

Ces dix personnes furent réunies à cinq heures, car les vieux Ragon suppliaient leurs convives d'être exacts, et quand on les invitait, on avait soin de les faire dîner à cinq heures. Césarine savait que madame Ragon la mettrait à côté d'Anselme, car toutes les femmes, même les dévotes et les sottes, s'entendent en fait d'amour, et la fille du parfumeur s'était donc mise de manière à tourner la tête à Popinot. Sa mère avait contribué, tout en souriant, à cette toilette ; elle avait descendu un peu le fichu de gaze pour découvrir un peu les épaules de Césarine et laisser voir l'attachement du col qui était d'une remarquable finesse ; le corsage à la grecque, c'est-à-dire croisé de gauche à droite, à cinq plis, pouvait s'entr'ouvrir et montrer de délicieuses rondeurs ; les oreilles étaient ornées de pendeloques en or travaillé, les cheveux relevés à la chinoise permettaient au regard d'embrasser les suaves fraîcheurs d'une peau nuancée de veines, où la vie la plus pure éclatait et quelques endroits où le teint était mat. La robe était en mérinos gris de plomb à falbalas bordée d'agrémens verts et lui dessinait nettement la taille qui ne parut jamais si fine ni si souple ; enfin, Césarine était si coquettement belle que Mme Matifat ne put s'empêcher de l'avouer ; M. Birotteau ni sa femme, ni madame Popinot [sic] ne troublèrent la petite conversation que les deux amans tinrent à voix basse ; et la conversation des grandes personnes s'anima quand le juge Popinot laissa tomber un mot sur la fuite de Roguin en faisant observer que c'était le second notaire qui s'enfuyait, et que pareil crime était jadis inconnu. Madame Ragon, au mot de Roguin, avait poussé le pied de son frère, M. Pillarault avait couvert la voix du juge, et tous deux montraient madame Birotteau qui dit : - Je sais tout.

- Eh bien ! dit madame Matifat à Birotteau, combien vous emporte-t-il ?

- Environ deux cent vingt mille francs, et sur quarante qu'il m'a fait imaginativement prêter par un de ses clients dont l'argent était dissipé ; nous sommes en procès.

- Vous le verrez juger cette semaine, dit Popinot ; j'avais expliqué votre situation à M. le président ; il a ordonné la communication des livres de Roguin dans la chambre du conseil, afin d'examiner depuis quelle époque les fonds du prêteur étaient dissipés et les preuves du fait allégué par Derville, qui a plaidé lui-même...

- Gagnerons ? dit Mme Birotteau.

- Je ne sais, répondit Popinot ; quoique je sois de cette chambre, je m'abstiendrais de délibérer quand même on m'appellerait.

- Mais peut-il y avoir du doute sur un procès aussi simple ?

[f°91]

dit Pillerrault. L'acte ne doit-il pas faire mention de la livraison des espèces, et le notaire déclare les avoir vu remettre... Roguin irait aux galères s'il était sous la main de la justice.

- Selon moi, répondit le juge, le contrat est net, et c'est au prêteur à se pourvoir contre Roguin sur le prix de la charge et du cautionnement ; mais sur des affaires encore plus claires, quelquefois, il y a partage à la cour royale, il se trouve six conseillers contre six conseillers.

- Comment, mademoiselle, monsieur Roguin s'est enfui.

- Enportant deux cent vingt mille francs à mon père, et d'autres.

- Il ne m'a rien dit, s'écria doucement Popinot, moi qui donnerais mon sang pour lui...

Césarine comprit que toute la famille tenait dans ce *pour lui*, car si l'innocente fille eut méconnu l'accent, elle ne pouvait se tromper au regard.

- Je le savais bien, et je le lui disais, car il a tout caché à ma mère et s'est confié à moi.

- Vous lui avez parlé de moi, dans cette circonstance, dit Popinot ; vous lisez dans mon cœur, mais y lisez-vous tout ?

- Peut-être.

- Je suis bien heureux, dit Popinot, et si vous voulez m'ôter toute crainte, en un an je serai si riche que votre père ne me recevra plus si mal quand je lui parlerai de mon amour... Je ne vais plus dormir que cinq heures par nuit...

- Ne vous faites pas mal... dit Césarine avec un accent inimitable, en jetant à Popinot un regard d'une douceur où se lisait toute sa pensée.

- Ma femme, dit César en sortant de table, je crois que ces jeunes gens s'aiment.

- Eh ! bien, tant mieux, dit Constance d'un son de voix grave, ma fille serait la femme d'un homme de tête et plein d'énergie ; c'est la plus belle dot d'un mari.

[f°92]

Elle se hâta de quitter le salon et d'aller dans la chambre de madame Ragon. César avait dit pendant le dîner quelques phrases qui avaient fait sourire Pillerault et Lesage tant elles accusaient d'incapacité, et qui rappelèrent à cette malheureuse femme combien son pauvre mari se trouvait peu de force à lutter contre le malheur ; elle des larmes sur le coeur, elle se défiait instinctivement de du Tillet, car toutes les mères savent le *timeo danaos et dona ferentes*, sans savoir le latin. Elle pleura dans les bras de sa fille et de madame Ragon sans vouloir avouer la cause de sa peine.

- C'est nerveux ! dit-elle.

Le reste de la soirée donné aux cartes, par les vieilles gens, et par les jeunes à ces délicieux liens de l'amour, à de petits jeux dits innocents parce qu'ils couvrent les innocentes malices des amours bourgeois.

- César, dit Constance en revenant, va dès le deux janvier chez M. le baron de Nucingen, afin d'être sûr de ton échéance du quinze, long-temps à l'avance, car s'il arrivait quelque anicroche est-ce du jour au lendemain que tu trouverais des ressources.

- J'irai, ma femme, répondit César, qui serra la main de Constance, et celle de sa fille, en ajoutant : - Mes chères biches blanches, je vous ai donné de tristes étrennes !

Dans l'obscurité du fiacre, ces deux femmes qui ne pouvaient voir le pauvre parfumeur, sentirent des larmes tombées chaudes sur leurs mains, elles furent atteintes au coeur et le chemin se fit en silence.

- Espère, mon ami, dit Constance.

- Tout ira bien papa, M. Popinot m'a dit qu'il donnerait son sang pour toi !...

- Pour moi, reprit César, et pour la famille...

Césarine serra la main de son père.

Pendant les trois premiers jours de l'année, il fut envoyé deux cents cartes chez les Birotteau. Cette affluence d'amitiés fausses, ces témoignages de faveur sont horribles pour les gens qui se sentent entraînés par le courant du malheur. Birotteau, qui s'était présenté trois fois à l'hôtel du fameux banquier royaliste, le baron de Nucingen, ne put être reçu que le cinq à midi. Quoique chaque heure apportant une goutte d'absinthe, les journées passaient avec une effrayante rapidité. Le cinq

[f°93]

arriva. Le parfumeur vint en fiacre et se fit arrêter à un pas de l'hôtel dont la cour était encombrée de voitures ; il avait le coeur bien serré le pauvre honnête à l'aspect des splendeurs de cette maison célèbre.

- Il a pourtant liquidé deux fois... se dit Birotteau, montant le superbe escalier garni de fleurs, et traversant de somptueux appartemens, car le baron déjeunait avec sa femme, et malgré le nombre des gens qui l'attendaient dans ses bureaux, il reçut le baron.

- Pardonnez-moi ma chère, dit-il à sa femme en se levant et faisant une petite inclination de tête à Birotteau ; mais monsieur est un bon royaliste et l'ami très intime de du Tillet. D'ailleurs, monsieur est adjoint du deuxième arrondissement et donne des bals d'une magnificence asiatique, tu feras peut-être sa connaissance avec plaisir.

- Mais je serai très flattée d'aller prendre des leçons chez monsieur, car Ferdinand...

- Allons, pensa le parfumeur, elle le nomme Ferdinand tout court.

- Nous a parlé de ce bal avec une admiration d'autant plus précieuse qu'il n'admire rien, c'est un critique sévère, et il paraît que tout était parfait... En donnerez-vous bientôt un autre demanda-t-elle ?

- Madame, de pauvres gens comme nous s'amuse rarement, répondit le parfumeur, ignorant si c'était raillerie ou compliment banal.

- M. Rohaut a dirigé la restauration de vos appartemens, dit le baron ?

- Ah ! M. Rohaut ! un joli petit architecte qui revient de Rome ! j'en raffole, il me fait des dessins délicieux sur mon album.

Aucun conspirateur géhenné par le questionnaire à Venise ne fut plus mal dans les brodequins de la torture, que Birotteau ne l'était dans ses vêtements. Il trouvait un air goguenard à tous les mots.

- Du Tillet prend le plus vif intérêt à vous.

- Enfin, pensa le pauvre négociant.

- Avec sa lettre vous avez un crédit qui n'est limité que par les bornes de ma fortune...

[f°94]

Le baume exhilarant que l'eau présentée par l'ange à Agar dans le désert avait sans doute été peu de chose en comparaison de la rosée répandue par ces paroles dans les veines du parfumeur.

- Et vous aurez un compte chez moi. Voici comment nous procéderons, dit avec une bonhomie alsacienne, le bon, le vénérable et grand financier.

Birotteau ne douta plus de rien, il était commerçant et savait que ceux qui ne sont pas disposés à obliger, n'entrent jamais dans les détails de l'exécution.

- Je ne vous apprendrai pas qu'aux grands comme aux petits, la banque demande trois signatures ; vous ferez des effets à l'ordre de notre ami du Tillet, et je les enverrai le jour même avec ma signature à la banque et vous aurez à quatre heures le montant

des effets que vous aurez souscrits le matin, au taux de la banque ; je ne veux ni commission ni compte, rien, car j'aurai le bonheur de vous être agréable... ; mais j'y mets un conditions... vous nous inviterez à votre prochain bal. Ma femme est jalouse, elle veut voir vos appartemens.

- Monsieur le baron.

- Oh je sais que le préfet de la Seine a dû venir ; vous aviez la Billardière, un gentilhomme ordinaire de la chambre, M. de Lacépède, M. Vauquelin... Enfin, ne soyez pas si modeste, monsieur l'adjoint, j'ai appris par le roi...

- Le roi, dit Birotteau.

- Bonjour Rastignac ! dit le baron de Nucingen, si tu n'as pas déjeuné mon garçon, je te donne ma place, il y a m'a-t-on dit un monde fou chez moi. Je sais pourquoi ! les mines de Wortschin donnent deux capitaux de revenu ! j'ai

[f°95]

j'ai reçu les comptes ! Vous avez cent mille livres de rente, de plus, madame !

- Hélas, les Roguin [sic] ont vendu leurs actions !...

- Qu'est-ce que ces messieurs, demanda le jeune élégant en souriant.

- Voilà, dit M. de Nucingen en se retournant, car il atteignait déjà la porte, il me semble que ces personnes avaient un compte chez moi, je les ai favorisé d'une fortune et ils n'ont pas su l'attendre un jour de plus.

- Monsieur le baron, s'écria Birotteau.

Le bon homme trouvait son affaire extrêmement obscure, et sans saluer la baronne ni Rastignac, il courut après le banquier. Monsieur de Nucingen était sur la première marche de l'escalier, le parfumeur l'atteignit au bas quand il entra dans ses bureaux, et en ouvrant la porte, à un geste désespéré de cette créature qui se sentait enfoncer dans un gouffre, il dit : - Eh bien, c'est entendu.

Birotteau courut chez Dutillet, mais Dutillet était, lui dit-on, à la campagne, chez madame Roguin ; le parfumeur prit un cabriolet et paya pour être conduit comme par la poste à Nogent-sur-Marne et à Nogent-sur-Marne le concierge lui apprit que *Monsieur et Madame* étaient repartis à Paris. Birotteau revint brisé. Lorsqu'il raconta sa tournée à sa femme et à sa fille, il fut stupéfait de trouver sa Constance ordinairement perchée comme un oiseau de malheur sur la moindre aspérité, lui donner les plus douces consolations, lui affirmer que tout était bien.

Le lendemain, Birotteau se trouva dès sept heures dans la rue de Dutillet, au petit jour, en faction ; il prie le portier de Dutillet de le mettre en rapport avec le valet de chambre de Dutillet, il glissa dix francs au portier, et il obtint la faveur de parler au

valet de chambre de Dutillet, il demanda au valet de chambre de l'introduire auprès de Dutillet aussitôt que Dutillet serait visible, et il glissa deux pièces d'or dans la main du valet de chambre de Dutillet, ces petits sacrifices et ces grandes humiliations qui lui étaient communes aux courtisans et aux solliciteurs, lui permirent d'arriver à son but ; il vit Dutillet à huit heures et demie, au moment où son ancien commis passait une robe de chambre et secouait les idées confuses du réveil, il bâille, se détortille, demandant pardon à son ancien patron.

[f°96]

- Faites, faites ! disait Birotteau.

- Que voulez-vous *mon bon César* ? dit Dutillet.

César livra, non sans d'affreuses palpitations, la réponse et les exigences du baron de Nucingen à l'inattention de Dutillet qui l'écoutait en cherchant son soufflet, en grondant son valet de chambre, sur sa maladresse avec laquelle il allumait son feu. Birotteau s'arrêtait, reprenait au coup d'éperon de Dutillet.

- Allez, allez, je vous écoute !

Le bon homme avait sa chemise mouillée, et la sueur se glaça quand Dutillet arrêta son regard fixe sur lui, lui laissa voir ses prunelles d'argent, tigrées par quelques fils d'or, le perçant jusqu'au coeur par une lueur diabolique.

- Mon cher patron, la banque a refusé des effets de vous passés par la maison Claparon, à Gigonnet, *sans garantie*, est-ce ma faute ? Comment vous, vieux juge consulaire, faites donc de ces fautes là ? Je vous donnerai mon argent, mais je ne saurais exposer ma signature à recevoir un refus de la banque, je n'existe que par le crédit, nous en sommes tous là... Voulez-vous de l'argent ?

- Pouvez-vous me donner tout ce dont j'ai besoin ?

- Cela dépend de la somme à payer !

- Puf !... fit Dutillet en éclatant de rire.

Il sonna.

- Faites monter mon caissier...

- Il n'est pas arrivé, monsieur, répondit le valet de chambre.

- Ces gens-là se moquent de moi !

Cinq minutes après, le caissier monta.

- Qu'avons-nous en caisse !

- Vingt.

[f°97]

mille francs, monsieur a donné l'ordre d'acheter trente mille francs de rente au comptant, payables le quinze.

- C'est vrai, je dors encore.

Le caissier regarda Birotteau, d'un air louche et sortit.

- Si la vérité était bannie de la terre, elle confierait son dernier mot à un caissier, dit du Tillet.

- N'avez-vous pas un intérêt chez le petit Popinot qui vient de s'établir..

- Oui, dit naïvement Birotteau, car un homme au désespoir oublie la prudence.

- Eh bien, apportez-moi cinquante mille francs de ses acceptations, et je vous les ferai faire à un taux raisonnable chez un certain Gobseck, très doux quand il a beaucoup de fonds à placer.

Birotteau revint chez lui, navré ; ne s'apercevant pas que les banquiers se le renvoyaient comme un volant sur des raquettes, mais Constance avait déjà deviné que tout crédit était impossible et que dès que deux banquiers avaient refusé, tous devaient le savoir.

- Essaie de renouveler, dit Constance et vas chez M. Claparon, ton co-associé, chez tous ceux à qui tu as remis les effets du quinze. Il sera toujours temps de revenir chez les escompteurs avec du papier Popinot.

- Demain le six ! dit Birotteau qui parut excessivement abattu, car suivant l'expression de son prospectus, il jouissait de ce tempérament sanguin qui consomme énormément par les émotions ou par la pensée, et qui veut absolument du sommeil pour réparer ses pertes.

Césarine l'amena dans le salon et lui joua pour le récréer *le Songe de Rousseau*, très joli morceau d'Hérold. Constance travaillait auprès de lui, qui s'appuya sur une ottomane, et toutes les fois qu'il levait les yeux sur elle, il la voyait un doux sourire sur les lèvres, il s'endormit ainsi.

[f°98]

- Pauvre homme ! dit Constance, à quelles tortures, il est réservé ! pourvu qu'il y résiste.

- Et qu'as-tu, maman !

- Chère enfant, je vois venir une faillite, qui si ton père est obligé de déposer son bien, il faudra n'implorer la pitié de personne, sois à [sic] préparée à devenir une simple fille de magasin, et moi si je te vois prendre ton parti courageusement, j'aurai le courage de travailler ainsi !... Je connais ton père, il ne soustraira pas un denier ; j'abandonnerai mes droits, on vendra tout ce que je possède ; mais toi, mon enfant, porte demain tes

bijoux et ta garde-robe chez ton oncle Pillerault.

Césarine fut saisie d'un effroi moral en entendant ces paroles dites avec une simplicité religieuse.

Le lendemain, à neuf heures, Birotteau se trouvait rue de Provence, en proie à des anxiétés, tout autres que celles par lesquelles il avait passé, car demander un crédit est une action toute simple en commerce et tous les jours en faisant une affaire, il est nécessaire de trouver des capitaux ; mais demander des renouvellemens est, dans cette jurisprudence ce que la police correctionnelle est à la cour d'assises, c'est un premier pas vers la faillite, le secret de votre impuissance, de votre gêne est entre d'autres mains que les vôtres, vous êtes pieds et poings liés, à la disposition d'un homme ; la charité n'est pas une vertu pratiquée à la bourse. Le parfumeur qui levait un oeil si ardent de confiance en allant dans Paris, maintenant affaibli par les doutes hésitait à entrer chez le banquier Claparon, car il commençait à comprendre que

[f°99]

le cœur des banquiers n'est qu'un viscère. Claparon lui semblait si brutal dans sa grosse joie, et il avait reconnu chez lui tant de mauvais ton.

- Il est plus près du peuple, se dit-il, il aura peut-être plus d'âme !

Ce fut le premier mot accusateur que la rage de sa position lui dicta. César se donna du courage et entra dans un méchant petit entresol, aux fenêtres duquel il avait guigné des rideaux verts devenus jaunes, après avoir lu sur la porte : *Bureaux et caisse*, gravé en noir sur un ovale en cuivre. Tout était plus que modestes en ces lieux, et sentaient la misère, l'avarice ou la négligence. Aucun employé ne se montra derrière les grillages de laiton, placés à hauteur d'appui, sur des boiseries de bois blanc non peint, et le parfumeur aperçut des tables, des pupitres en bois noirci, des écritaires où l'encre moisissait, des plumes fainéantes, ébouriffées comme des gamins, tortillées comme des soleils, des cartons, des planches ; le parquet ciré, ressemblait à celui du parloir d'une pension. La seconde pièce était la caisse, située dans un coin. Cette pièce, sur le salon de l'appartement, offrait une table ronde couverte d'un tapis en drap vert, une cheminée assez élégante, et qui ne présentait à l'oeil aucune des stygmates habituels du feu, la plaque était propre, la glace, injuriée par les mouches, avait un air mesquin, d'accord avec le genre d'une pendule en bois d'acajou, qui provenait de la vente de quelque vieux notaire, elle avait pour acolytes, deux flambeaux sans bougie, le papier de tenture, gris de souris, bordé de vert, annonçait le séjour malsain de quelques fumeurs, par des teintes fuligineuses. Rien ne ressemblait davantage au salon banal que les journaux appellent *cabinet de rédaction*. Birotteau, craignant d'être indiscret, frappa trois coups

brefs à la porte en enfilade

[f°100]

- Entrez ! cria Claparon, dont la voix révéla le vide de cette pièce où cependant pétillait un bon feu ; la distance parcourue par la voix annonçait que le banquier n'y était pas. En effet, ce lieu très étroit lui servait de cabinet, et il était encore couché dans une sorte de bouge continu, ce cabinet oblong, assez bien meublé, mais où les habitudes d'une vie insouciantes avait tout sali.

A l'aspect de Birotteau, Claparon se redressa dans sa robe de chambre encrassée, posa sa pipe, et passa promptement, en tirant avec tant de rapidité les rideaux de son lit, que le mouvement fit soupçonner quelque cas suspect à l'innocent parfumeur.

- Asseyez-vous, monsieur, dit le banquier, qui sans perruque et la tête enveloppée dans un foulard, lui parut d'autant plus hideux, que la robe de chambre en s'entr'ouvrant laissa voir une espèce de maillot en laine blanche tricotée, rendue brune par un usage infiniment trop prolongé.

- Voulez-vous déjeuner avec moi ? dit Claparon, en se rappelant le bal du parfumeur, et voulant d'ailleurs, lui donner le change par cette invitation ; car l'aspect de la table ronde accusait une jolie compagnie affamée : il y avait un pâté, des huîtres, du vin blanc, des rognons sautés au vin de Champagne, figés dans leur sauce, et devant le foyer à charbon de terre, une omelette aux truffes, puis deux couverts. En homme qui se croyait habile, il insistait : je devais avoir quelqu'un, mais ce quelqu'un s'est dégagé...

[f°101]

- Monsieur, dit Birotteau, je viens pour affaire...

- Je suis accablé, répondit Claparon en montrant un secrétaire à cylindre et des tables encombrées de papiers.

- Un seul mot, monsieur, et je vous laisse, dit Birotteau : vous avez passé mes effets à monsieur Bidault.

- Gigonnet !

- Oui, reprit César, je voudrais... et en ceci je compte sur votre honneur et votre délicatesse.

Claparon s'inclina.

- Je voudrais pouvoir renouveler...

- Impossible, répondit nettement le banquier, je ne suis pas seul dans l'affaire ; nous sommes réunis en conseils, nous délibérons, car les terrains de la Madeleine ne sont rien, nous opérons ailleurs, et si nous ne nous étions pas engagés dans les Champs-Élysées,

autour de la Bourse, qui va s'achever dans le quartier Saint-Lazare... Prr ! nous ne *carottons* pas, mon cher monsieur. Allons, voyons, déjeunez, nous causerons, dit Claparon afin d'adoucir son refus.

- Volontiers, dit Birotteau qui médita de griser Claparon afin de savoir quels étaient ses associés.

- Bon ! Victoire !

A ce cri parut une vraie Léonarde attifée comme une marchande de poisson.

- Dites à mes commis que je n'y suis pas !

- Il n'y a que M. Lempereur de venu.

- Il recevra le monde, dit Claparon.

Griser un ancien commis-voyageur est la chose impossible, et Birotteau, qui prit la verve du mauvais ton pour les symptômes de l'ivresse, essaya de confesser son associé.

- Cet infâme Roguin est toujours avec vous, dit Birotteau, ne devriez-vous pas lui écrire de...

- Roguin est un sot ! sa part a été reprise par nous... Ne soyez pas triste, mon cher monsieur, tout ira bien. Payez le

la première fois nous verrons ; les fonds ne me concernent en aucune manière, et vous ne payeriez pas, je ne vous ferais point la mine ; je ne suis dans l'affaire que pour une commission sur les achats et un droit sur les réalisations, moyennant lesquelles je manoeuvre les propriétaires... comprenez-vous ; vous avez des associés solides, ainsi je n'ai pas peur, mon cher monsieur... Venez me voir, vous trouverez un bon garçon, jovial, ça ne nuit pas aux affaires, au contraire, en trinquant on les discute. Allons un verre de vin de Champagne ? il est bien bon, c'est un homme d'Epernai à qui j'en ai bien fait vendre, et à bon prix, il se montre reconnaissant et se souvient de moi dans ma prospérité.

[f°102]

Birotteau, surpris de la légèreté, de l'insouciance de cet homme à qui tout le monde accordait une profondeur étonnante et de la capacité, n'osait plus le questionner ; cependant il se souvint cependant d'un nom qu'avait prononcé du Tillet, et demanda quel était et où demeurait monsieur Gobseck, banquier.

- En seriez-vous là, mon cher monsieur ? dit Claparon. Gobseck est banquier comme le bourreau de Paris est médecin, son premier mot est le cinquante pour cent, et il vous donne des serins des Canaries, des boas empaillés, des fourrures en été, du nankin en hiver... Et quelles valeurs lui présenteriez-vous, pour prendre votre papier nu, il faudrait lui déposer votre femme, votre fille, votre parapluie, tout jusqu'à votre carton à chapeau,

vos socques, pelles, pincettes, et le bois que vous avez dans vos caves ; mais Gobseck, ! Gobseck ! Qui vous a indiqué cette guillotine?

- Monsieur du Tillet.

- Ah ! le drôle, nous avons été jadis amis, et si nous nous sommes brouillés à ne pas nous saluer, croyez que c'est parce qu'il m'a laissé lire au fond de son âme de boue, oui c'est cela, du Tillet était fait pour comprendre Gobseck... Du Tillet finira mal, il est, sur la place, l'espion de ce vieux Gobseck, il n'ira pas loin... Gobseck est dans le coin de

[f°103]

sa toile, et tôt ou tard, il sifflera le sang de sa mouche... tant mieux ! Du Tillet m'a joué un tour !... oh un tour pendable.

Après une heure et demie employée à des bavardages qui n'avaient aucun sens, Birotteau alla prêt à lui raconter l'aventure d'un représentant du peuple à Charleville, amoureux d'une actrice qui jouait le rôle de la BELLE ARSÈNE et que le parterre royaliste sifflait.

- « Il se lève, et se dresse dans sa loge : Qui est-ce ce qui l'a sifflé. (Eu.) Si c'est une femme, je la méprise, si c'est un homme, nous le verrons ! si c'est ni l'un ni l'autre, que le *troun diou le cure* !...

- Adieu, monsieur, dit Birotteau.

- Vous aurez à venir me voir lui dit alors Claparon. Il y a une petite broche *Cayron* revenue avec protêt et je suis endosseur, j'ai remboursé.

Birotteau se sentit atteint au coeur, il descendit l'escalier, se trouva dans les rues, sans savoir où il allait, ni que devenir, il continua les boulevards, atteignit la rue Saint-Denis, se souvint de Molineux, et se dirigea vers la cour Batave. Il monta l'escalier sale et tortueux en pensant à la mesquine âpreté de M. Molineux, qui le faisait frémir, car ce petit vieillard avait les lèvres serrées d'un avare inflexible. Il le trouva comme lors de sa visite, au coin de son feu, digérant son déjeuner. Il lui fit sa demande.

- Renouveler un effet de cinq cents francs ! dit M. de Molineux en exprimant une railleuse incrédulité. Vous n'en êtes pas là, monsieur, et si vous n'avez pas cinq cents francs le quinze pour payer mon billet, vous renverrez ma quittance de loyer impayée... et j'en serais fâché, je n'ai pas la moindre politesse. En fait d'argent, et vous, qui êtes dans le commerce, ne désapprouvez pas ce principe. On ne vit pas de l'air du temps, je n'ai que mes revenus pour vivre, et j'y compte à Paris, personne ne peut faire d'économies...

Le seize, un petit commandement... je ne connais que cela...

- Je n'ai jamais reçu d'assignation pour mon compte, dit Birotteau.

[f°104]

- Il y a commencement à tout, dit Molineux.

Consterné par l'insolente dureté de ce vieillard, le parfumeur fut abattu, car il entendit alors le glas de la faillite et les dires que sa jurisprudence impitoyable lui avait suggérés sur les faillis lui revinrent et dessinèrent des traits de feu sur la molle substance de son cerveau.

- A propos, dit Molineux, vous avez oublié de mettre sur vos effets *valeur reçue en loyer*, ce qui peut conserver mon privilège.

- Ma position me défend de rien faire au détriment de mes créanciers, dit le parfumeur.

- Bien, monsieur, très bien, je croyais avoir tout appris ; une autrefois, je ne prendrais pas d'effets en paiement, et je plaiderais et je ferai plaider ce cas si vous manquez à votre signature : la chose intéresse tous les propriétaires de Paris.

Birotteau sortit dégoûté de la vie, et sans autre espoir que le dévoûment du petit Popinot, auquel il pensa naturellement en se trouvant au marché des Innocens.

- Le pauvre enfant ! qui m'eût dit cela, quand il y a trois mois, aux Tuileries, je...

Il était environ quatre heures, heure à laquelle les magistrats quittent le palais, et par hasard, le juge d'instruction était venu voir son neveu. Ce juge, l'un des esprits les plus perspicaces en fait de morale, avait comme un don de seconde vue, qui lui permettait de voir les intentions secrètes, de reconnaître le sens des actions humaines, les germes d'un crime, les racines d'un délit. Il regarda Birotteau sans que Birotteau s'en doutât. Le parfumeur parut gêné, préoccupé, pensif ; il était en effet contrarié de trouver l'oncle auprès du neveu. Les phrases banales qu'il dit au petit Popinot toujours affairé, la plume à l'oreille, et toujours à plat-ventre devant le père de sa Césarine, étaient les paravens d'une demande importante. Le rusé juge, au lieu de partir, resta chez son neveu malgré son neveu.

[f°105]

Le juge avait calculé que le parfumeur essaierait de se débarrasser de lui en se retirant lui-même, et quand Birotteau partit, le juge s'en alla, mais il attira Birotteau dans la partie de la rue des Cinq Diamans qui mène à la rue Aubry-le-Boucher, et cette circonstance lui fit deviner les intentions de César ; il sortit alors rue des Lombards, et quand il eut vu le parfumeur entrer chez Anselme, le magistrat y rentra promptement.

- Mon cher Popinot, avait dit César à son associé, je viens te demander un service.

- Que faut-il faire ? dit Popinot avec une généreuse ardeur.

- Ah ! tu me sauves la vie, s'écria le bonhomme, heureux de cette chaleur de coeur qui brillait au milieu des glaces où il voyageait depuis huit jours. Il faudrait me régler cinquante mille francs en compte sur ma portion de bénéfices, et nous nous entendrions pour le paiement.

Popinot regarda fixement César, César baissa les yeux. En ce moment le juge reparut.

- Mon enfant, pardon, monsieur Birotteau, j'ai oublié de te dire...

Et par le geste il attira son neveu dans la rue, et le juge força le petit Popinot, quoiqu'en veste et tête nue, à l'écouter en marchant vers la rue des Lombards.

- Mon neveu, ton ancien patron pourrait se trouver dans des affaires tellement embarrassées qu'il lui fallût en venir à déposer son bilan, et avant d'arriver là, les hommes qui ont quarante ans de probité, les hommes les plus vertueux, dans le désir de conserver leur honneur, font comme les joueurs les plus enragés, ils sont capables de tout. Je n'applique pas ces conclusions rigoureuses à monsieur Birotteau, mais s'il te demandait de faire quoi que ce soit qui fût contre les lois du commerce, comme de souscrire des effets de complaisance et de t'embarquer dans un système de *circulations*, qui est déjà, selon moi, un commencement de friponnerie, car c'est de la fausse monnaie en papier. Promets-moi de ne rien signer, de ne rien te permettre sans me consulter. Songe que si tu aimes sa fille, il ne faut pas, dans l'intérêt même de ta passion, détruire ton avenir. Si M. Birotteau doit tomber, à quoi bon tomber ensemble ? N'est-ce pas le priver d'une chance ?

- Merci mon oncle, à bon entendeur salut, dit Popinot à qui la navrante exclamation de son patron fut soudain expliquée.

Le marchand d'huiles fines et autres rentra dans sa sombre boutique, le front soucieux, et Birotteau remarqua ce changement.

- Faites-moi l'honneur de monter dans ma chambre, nous y serons mieux qu'ici, les commis, quoique très occupés, pourraient nous entendre.

Birotteau suivit Popinot, en proie aux anxiétés du condamné entre la cassation de son arrêt ou le rejet de son pourvoi.

- Mon cher bienfaiteur, dit Anselme, vous ne doutez pas de mon dévouement, il est aveugle, mais permettez-moi seulement de vous demander si cette somme vous sauve entièrement, si ce n'est pas seulement un retard à quelque catastrophe, et alors à quoi bon m'entraîner ? Il

[f°106]

faut des billets à quatre-vingt-dix, ou dans trois mois, il me sera sans doute impossible

de les payer. Enfin, mon oncle m'a fait jurer de ne rien...

Birotteau, pâle et solennel, se leva, regarda Popinot.

- Ingrat !

Il marcha vers la porte, et quand Popinot, revenu de la sensation que ce mot terrible produisit sur lui, se jeta dans l'escalier, et courut dans la rue, il ne trouva plus le parfumeur, mais il entendit cet effroyable arrêt et son accent déchirant, il eut constamment sous les yeux la figure décomposée du pauvre César ; il vécut enfin, comme Hamlet, un spectre à ses côtés.

Birotteau tourna dans les rues de Birotteau [sic] comme un homme ivre, il alla jusqu'à Sèvres, car il suivit les quais ; il y passa la nuit dans une auberge, insensé de douleur. Sa femme, effrayée, n'osa le faire chercher, en semblable occurrence, une alarme imprudemment donnée est fatale, et la prudente Constance immola ses inquiétudes à la réputation commerciale, elle attendit pendant toute la nuit, entremêlant ses prières aux alarmes. César était-il mort ? Était-il allé faire quelque course en dehors de Paris ? Le lendemain matin, elle se conduisit comme si elle connaissait les raisons de cette absence ; mais elle fit prier son oncle Pillerault d'aller à la Morgue, en voyant qu'à cinq heures Birotteau n'était pas revenu. Quand Pillerault revint, il revint avec César, qu'il rencontra dans le Palais-Royal, hésitant à monter au jeu, car c'était le quatorze. A dîner, César put [sic] manger, il avait l'estomac, trop violemment contracté. L'après-dîner fut encore horrible, car il éprouva, pour la centième fois, une de ces affreuses alternatives d'espoir et de désespoir qui en faisant monter à l'âme toute la gamme des sensations joyeuses et redescendre à la dernière des sensations de la douleur, usent ces natures faibles. Derville, avoué de Birotteau, vint et s'élança dans le salon splendide, où Mme César retenait de tout son pouvoir son pauvre mari qui voulait aller se coucher au cinquième étage pour ne pas voir les monuments de sa folie, et dit : - Le procès est gagné.

[f°107]

A ces mots, la figure crispée de César se détendit et sa joie effraya l'oncle Pillerault.

- Je puis emprunter alors, s'écria le parfumeur.

- Ce serait imprudent, dit Derville, ils interjettent appel ; et la Cour peut réformer le jugement.

César tomba dans un assoupissement dont personne ne tenta de le tirer, c'était comme une catalepsie cérébrale, le corps vivait et souffrait, les fonctions de l'intelligence étaient suspendues, ce répit donné par le hasard lui permit de supporter les déchirantes émotions de la nuit. Il était dans une bergère au coin de la cheminée à

l'autre se tenait sa femme qui l'observait attentivement, un doux sourire sur les lèvres, un de ces sourires qui prouvent que les femmes sont plus près que les hommes de la nature angélique, en ce qu'elles savent y mêler une tendresse inoffensive à la plus entière compassion, secret qui n'appartient qu'aux anges aperçus dans quelques rêves semés à de longs intervalles dans la vie. Césarine assise sur un petit tabouret était aux pieds de sa mère, l'oncle Pillerault ce philosophe partique, grave, froid, sévère, et dévoué, mais avec cette intelligence gravée au front des sphinx égyptiens, était dans un fauteuil comme le chancelier de l'Hopital est dans le sien au pérystile de la chambre des députés ; il causait avec Derville à voix basse ainsi qu'avec sa nièce.

Madame César avait été d'avis de consulter l'avoué dont la discrétion n'était pas à suspecter, en ne lui cachant rien. Constance avait fait le bilan écrit dans sa tête, elle exposa sa situation à l'oreille de Derville, et après une conférence d'une heure environ tenue sous les yeux du parfumeur hébété, l'avoué dit cette horrible parole : il faut déposer, madame. En supposant que par un artifice quelconque, vous arriviez à payer demain, vous devez solder au moins trois cent mille francs, avant de pouvoir emprunter sur vos terrains, vous ne pouvez emprunter sur vos fabriques avant que la chose ne soit jugée, et comme vous avez un passif de cinq cent cinquante mille francs, un actif non réalisable vous succomberez dans un temps donné. Mon avis est qu'il vaut mieux sauter par la fenêtre que de se laisser rouler dans les escaliers.

- C'est mon avis aussi, mon enfant, dit Pillerault.

Derville sortit, reconduit par madame César et par Pillerault.

- Pauvre père, dit Césarine qui se leva doucement pour mettre un baiser sur le front de César.

- Et Popinot ! demanda Césarine quand son oncle et sa mère revinrent.

- Ingrat ! s'écria César, frappé par ce nom dans le seul endroit vivant de son souvenir, comme une touche de piano dont le marteau fait résonner la corde.

Depuis le moment où ce mot lui fut jeté comme un anathème, le

[f°108]

petit Popinot n'avait eu un moment de sommeil, ni un instant de tranquillité. Le malheureux enfant maudissait son oncle et l'avait été trouver pour capituler avec lui, il avait déployé l'éloquence de l'amour pour prouver au juge que commercialement parlant l'usage permettait à l'associé agissant de régler une certaine somme à l'associé passif en anticipation en compte sur les bénéfices, que leur société devait réaliser ; que tout examen fait de ses affaires, il se sentait les reins assez forts pour payer quarante mille francs en trois mois, que la probité de César permettait de croire que ces quarante mille

francs seraient employés à payer ses billets, et que ses créanciers s'il y avait faillite, n'auraient aucun reproche à lui faire, et que d'ailleurs il aimait mieux perdre quarante mille francs que de perdre Césarine, et qu'au moment où il parlait Césarine était instruite de son refus et qu'elle le mésestimait, car il avait promis de donner son sang pour son bienfaiteur César.

- Sois bon cœur, et mauvais négociant, tu ne perdras pas mon estime, dit le juge en serrant la main de son neveu ; mais j'ai beaucoup pensé à ceci, reprit-il, car je sais que tu es amoureux fou de Césarine, et je crois que tu peux satisfaire aux lois du cœur et aux lois du commerce, avance à M. Birotteau cinquante mille francs en faisant un acte de réméré relatif à ses intérêts dans son huile, qui est devenue comme une propriété, une chose qui t'appartiendrait, sauf le paiement des bénéfices auxquels il aurait droit, je te rédigerai l'acte...

Anselme embrassa son oncle, il retourna chez lui, fit pour cinquante mille francs d'effets, et courut de la rue des Cinq-Diamans à la place Vendôme, en sorte qu'au moment où Césarine, sa mère et leur oncle Pillerault regardaient le parfumeur, surpris du ton sépulcral avec lequel il avait prononcé ce mot : Ingrat ! en réponse à la question de sa fille, la porte du salon s'ouvrit et Popinot parut.

- Mon cher et bien-aimé patron, dit-il en s'essuyant le front perlé par des gouttes de sueur, voilà ce que vous m'avez demandé, j'ai bien étudié ma position n'avez aucune peur, je paierai, sauvez votre honneur !

- J'étais bien sûre de lui, s'écria Césarine, en saisissant la main de Popinot et la serrant avec une force convulsive.

Madame César embrassa Popinot, le parfumeur se dressa comme un juste entendant la trompette du jugement dernier ; car il sortait comme d'une tombe, et il avança la main par un mouvement frénétique pour saisir les cinquante papiers timbrés.

- Un instant, dit le terrible oncle Pillerault, en arrachant les billets de Popinot, un instant.

[f°109]

Les quatre personnages qui composaient cette famille, César et sa femme, Césarine et Popinot, étourdis par l'action de leur oncle et par son accent le regardèrent avec terreur ; l'ancien quincaillier déchira les billets et les jeta dans le feu, où ils furent consumés avec une effrayante rapidité.

- Mon oncle !
- Mon oncle !
- Mon oncle !

- Monsieur ?

Ce fut quatre voix, quatre coeurs en un seul, une effrayante unanimité.

L'oncle Pillerault prit le petit Popinot par le cou, le baisa au front et lui dit : - Tu es digne de l'adoration de tous ceux qui ont du coeur, mais ton patron, dit-il en désignant César est fou ! Mon neveu, reprit l'impitoyable Pillerault en s'adressant au parfumeur qui croyait voir plus d'illusions, on ne doit faire les affaires qu'avec des réalités ! J'ai passé deux heures à la Bourse, et tu n'as pas pour deux liards de crédit, tout le monde parlait de ton désastre, de renouvellemens refusés, de tes tentations auprès de cinq banquiers, de leurs refus, t'ouvrit un compte. Un de mes amis, que j'ai chargé de tout apprendre est venu me dire que tout le monde présentait que tu te ferais faire des effets par Popinot, que tu l'avais établi tout exprès pour en faire une planche à billets de banque ; enfin, toutes les calomnies et les médisances que s'attire un homme qui veut monter un bâton de plus sur l'échelle sociale. Tu auras colporté vainement pendant huit jours ces cinquante billets Popinot sur toutes les places, tu auras essuyé d'humiliants refus parce que personne n'en voudrait, attendu que rien ne prouve le nombre auquel tu les aurais émis, et qu'on s'attend à te voir sacrifier ce pauvre enfant pour ton salut. Tu aurais détruit son crédit en pure perte et sais-tu ce que le plus hardi des escompteurs te donnerait de cinquante mille francs ? Vingt mille ! vingt mille entends-tu ? Donc ces billets étaient instables [sic]. Mon pauvre neveu, du courage, il faut déposer ton bilan, voici Popinot, me voilà, nous allons, aussitôt tes commis seront couchés travailler ensemble, afin de t'éviter ces angoisses. César, veux-tu donc arriver à un bilan honteux où il n'y ait pas d'actif, mais ton intérêt chez Popinot te sauve l'honneur.

César, éclairé par ce jet de lumière, et voyant enfin l'affreuse vérité dans toute son étendue, soulager [sic] sa bergère, de là sur ses genoux, il redevint enfant, sa raison était égarée, sa femme le crut mourant, elle s'agenouilla pour le relever, mais elle s'unit à lui, quand elle lui vit joindre les mains, lever les yeux et réciter avec une componction résignée en présence de son oncle, de sa fille et de Popinot.

- *Notre Père qui êtes aux cieux, que notre nom soit sanctifié, DONNEZ-NOUS NOTRE PAIN QUOTIDIEN...*

- Il prononce cette phrase avec un accent déchirant...

- Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à nos ennemis...

Des larmes vinrent aux yeux du stoïque Pillerault, Césarine accablée avait la tête penchée sur l'épaule de Popinot.

- Descendons, dit le vieux négociant retiré au jeune homme en lui touchant l'épaule.

Ils laissèrent César aux soins de sa femme et de sa femme [sic pour « sa fille »], il était onze heures et demie. En ce moment, Célestin, le premier commis qui, durant ce

secret orage, avait dirigé la maison, monta dans les appartemens, entra au salon, et Césarine, en entendant son pas, courut lui ouvrir pour qu'il ne vît pas l'abattement du maître.

- Si parmi les lettres de ce soir, dit-il, il y en avait une venue de Tours, dont l'adresse était mal mise, ce qui a produit du retard, et comme j'ai pensé qu'elle était du frère de monsieur, et ne l'ai pas ouverte.

- Mon père cria Césarine ; une lettre de mon oncle de Tours.

- Ah ! je suis sauvé ! cria César : - Mon frère ! mon frère ! dit-il en baisant la lettre.

[f°110]

Réponse de Francois à Cesar Birotteau.

Tours, 17 courant.

Mon bien-aimé frère, ta lettre m'a causé la plus vive affliction. Après l'avoir lue, je suis allé offrir à Dieu le saint-sacrifice de la messe à ton intention, en l'intercédant par le sang que son fils, notre divin rédempteur, a répandu pour nous, de jeter sur tes peines un regard miséricordieux. En prononçant mon oraison *Pro meo fratre Cæsare*, j'ai eu les yeux pleins de larmes en pensant à toi, de qui, par malheur, je suis séparé dans les jours où tu dois avoir besoin des secours de l'amitié fraternelle. Mais j'ai pensé que le digne et vénérable M. Pillerault me remplacera sans doute. Mon cher César, n'oublie pas au milieu de tes chagrins que cette vie est une vie d'épreuves et de passage, et qu'un jour nous serons récompensés d'avoir souffert pour le saint nom de Dieu, pour sa sainte église, pour avoir observé les maximes de l'Evangile et pratiqué la vertu ; autrement les choses de ce monde n'auraient point de sens. Si je te dis ces choses, en sachant combien tu es pieux et bon, c'est qu'il peut arriver aux personnes qui, comme toi, sont jetées dans les orages du monde et lancées sur la mer périlleuse des intérêts humains, de se permettre des blasphèmes au milieu des adversités, emportés qu'ils sont par la douleur. Ne maudis ni les hommes qui te blesseront, ni Dieu qui mêle à son gré de l'amertume à ta vie. Au contraire, lève toujours les yeux au ciel, car de là viennent des consolations pour les faibles ; là sont les richesses des pauvres, et là sont les terreurs du riche...

- Mais, Birotteau, lui dit sa femme, passe donc cela et vois s'il nous envoie quelque chose.

- Nous la relirons souvent, reprit le marchand en essuyant ses larmes.

En voulant parcourir la lettre il entreouvrit ; un mandat sur le trésor royal faillit tomber ; Birotteau le prit disant : J'étais bien sûr de lui, pauvre frère.

..... J'ai été chez Mme de Listomère, reprit-il en lisant d'une voix entrecoupée par

les pleurs, et sans lui dire le motif de ma demande, je l'ai priée de me prêter tout ce dont elle pouvait disposer en ma faveur, afin de grossir le fruit de mes économies. J'ai donc pu compléter la somme de mille francs, je te l'adresse en un mandat du receveur-général de Tours.

[f°111]

- La belle avance, dit Constance en regardant Césarine.

- En retranchant quelques superfluités dans ma vie, je pourrai rendre en trois ans à madame de Listomère les quatre cents francs qu'elle m'a prêtés, ainsi ne t'en inquiète pas, mon cher César. - Je t'envoie tout ce que je possède dans le monde, et je souhaite que cette somme puisse aider à une heureuse conclusion de tes embarras commerciaux, qui, sans doute ne seront que momentanés. - Comme je connais ta délicatesse, je veux aller au devant de tes objections. - Ne songe donc ni à me donner aucun intérêt de cette somme, ni à me la rendre dans un jour de prospérité qui ne tardera pas à se lever pour toi, si Dieu daigne entendre les prières que je ferai journellement. Et d'après ta dernière reçue il y a deux ans, je te croyais riche, et pensais pouvoir disposer de mes économies en faveur des pauvres ; mais, maintenant, tout ce que j'ai t'appartient et quand tu auras surmonté ce grain passager, dans ta navigation, garde encore cette somme pour ma nièce Césarine, afin que, lors de son établissement, elle puisse l'employer à quelque chose qui lui rappelle un vieil oncle dont les mains se lèveront toujours au ciel pour demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur elle et sur tous ceux qui lui seront chers. - Enfin, mon cher César, songe que je suis un pauvre prêtre qui vas [sic] à la grâce de Dieu comme les alouettes des champs, marchant dans mon sentier, sans bruit, tâchant d'obéir aux commandemens de notre divin sauveur, et à qui, conséquemment il faut peu de chose. - Ainsi, n'aie pas le moindre scrupule dans la circonstance difficile où tu te trouves, et pense à moi comme à quelqu'un qui t'aime tendrement. - Monsieur l'abbé Chapeloud, auquel je n'ai point dit ta situation, mais qui sait que je t'écris, m'a chargé de te transmettre les plus aimables choses pour toutes les personnes de la famille et te souhaite la continuation de tes prospérités. - Adieu, mon cher frère, je fais des vœux pour que, dans les conjonctures où tu te trouves, Dieu te fasse la grâce de te conserver en bonne santé, toi et ta femme à laquelle je souhaite patience et courage en ces adversités.

Francois Birotteau,

vicaire de l'église cathédrale et paroissiale de Saint-Gervais.

- Mille francs ! dit madame Birotteau furieuse.

- Serre-les, dit gravement César, ils sont à notre fille, et doivent nous faire vivre sans

rien demander à nos créanciers.

- Ils croiront que tu leur as soustrait des sommes importantes.

- Je leur montrerai la lettre.

- Ils diront que c'est une frime.

- Mon Dieu ! mon Dieu ! cria Birotteau. j'ai peur ! J'ai pensé cela de pauvres gens qui sans doute étaient dans la situation où je me trouve !

[f°112]

La mère et la fille ; trop inquiètes de l'état où se trouvait César, travaillèrent à l'aiguille auprès de lui, dans un profond silence. A deux heures du matin, Popinot ouvrit doucement la porte du salon et fit signe à M^{me} César de descendre, et son oncle, le nez armé de ses bésicles, dit à voix basse ; - Mon enfant, il y a de l'espoir, tout n'est pas perdu, tout peut être sauvé ; mais ton mari ne résisterait pas aux alternatives d'une pareille négociation. Anselme et moi nous allons la tenter. Ne quitte pas ton magasin demain et prends toutes les adresses des billets ; nous avons jusqu'à quatre heures. Voici mon idée : ni M. Ragon ni moi ne sommes à craindre ; supposez maintenant que vous n'eussiez pas chez Roguin vos cent mille francs, voilà le désastre de ce vol comme s'il n'existait pas. En face de quoi vous trouvez-vous ? de cent soixante mille francs souscrits à Claparon. Or, quarante mille francs que vous pouvez emprunter sur vos fabriques et soixante d'effets Popinot font cent ; si vos principaux créanciers veulent adhérer à un traité, je ne regarderai pas à ma fortune et je vendrai mes rentes... mais je serai sans pain, Popinot serait entre la vie et la mort et vous à la merci du plus petit événement commercial, et il faut que l'huile rende de bien grands bénéfices pour payer quelque chose de prix. Tout dépend de Gigonnet et des associés Claparon ; nous serons chez eux. Popinot et moi, de sept heures à huit heures, et nous saurons à quoi nous en tenir avant midi sur une assemblée de créanciers.

Ni Popinot ni Pillerault ne pouvaient savoir que Bidault, dit Gigonnet, et que Claparon étaient du Tillet sous une double forme, et que du Tillet voulait lire dans les petites affiches jugement du tribunal de commerce qui déclare le sieur César Birotteau, marchand parfumeur, en état de faillite ouverte, en fixe provisoirement l'ouverture, etc.

[f^{os} 113-116 : ajoutés (ms supplémentaires)]

[f°117]

Après cette affreuse matinée où, pour la première fois, M^{me} Birotteau prit les adresses de ceux qui venaient chercher leur argent et renvoya le garçon de la Banque

sans le payer, à une heure, cette courageuse femme, heureuse d'avoir sauvé ces douleurs à son mari, vit revenir Anselme et Pillerault et lui sa sentence sur leurs visages. Le dépôt était inévitable. A la proposition d'un échange des effets Birotteau compte des effets Popinot, Gigonnet avait ôté sa casquette et montré son front dégarni en disant, avec un affreux sourire : Vous voulez me payer en huile pour les cheveux, qu'en ferai-je...

- Quand Gogonet plaisante, dit Pillerault, il n'y a rien à faire ?

- Il va mourir de douleur, dit la pauvre femme.

- Je le lui souhaite, dit Pillerault ; mais il est si religieux que, dans les circonstances actuelles, il faut lui détacher son directeur, M. l'abbé Loraux.

Pillerault, Popinot et Constance attendirent qu'un commis eût été chercher M. l'abbé Loraux avant de présenter le bilan que Célestin préparait à la signature de César. Les commis étaient au désespoir, car ils aimaient leur patron. A quatre heures le prêtre arriva ; Constance le mit au fait du malheur qui fondait sur eux, et l'abbé monta.

- Je sais pourquoi vous venez ! s'écria Birotteau.

- Mon fils, dit le prêtre, vos sentimens de résignation à la volonté divine me sont depuis long-temps connus ; mais il s'agit de les appliquer : ayez toujours les yeux sur la croix ; ne cessez de la regarder et de penser aux humiliations dont le Sauveur des hommes fut abreuvé, combien sa passion fut cruelle, et sachez supporter les douleurs que Dieu vous envoie...

- Mon frère, l'abbé m'avait déjà préparé, dit César en lui montrant la lettre qu'il avait relue et qu'il tendit à son confesseur.

- Vous avez un bon frère, dit M. Loraux, une épouse vertueuse et douce, une fille, deux amis, votre oncle et M. Anselme, dont les cœurs verseront du baume sur vos blessures et vous aideront à porter votre croix ; promettez-moi d'avoir la fermeté d'un chrétien, d'envisager le coup sans défaillir.

[f°118]

L'abbé toussa pour prévenir Pillerault qui était dans le salon.

- Ma résignation est sans bornes, dit César avec calme, et si le malheur est venu, je ne songerai plus qu'à la réparation.

La voix du pauvre parfumeur, son air surprirent Césarine et le prêtre, mais rien n'était plus naturel, car tous les hommes supportent mieux un malheur connu, défini, que les cruelles alternatives d'un sort qui d'un instant à l'autre, apporte ou la joie ou la douleur.

- J'ai rêvé pendant vingt-deux ans ! je me réveille aujourd'hui mon gourdin à la main.

En entendant ces mots, Pillerault entra, serra son neveu dans ses bras, et César aperçut sa femme, Anselme et Célestin. Les papiers que tenait le premier commis étaient bien significatifs. César contempla le groupe où tous les regards étaient amis, il dit : - Un moment ! Puis il détacha sa croix, la tendit à l'abbé Loraux, en lui disant : Vous me la rendrez quand je pourrai la porter sans honte. Célestin, ajouta-t-il en s'adressant à son commis, écrivez ma démission d'adjoint. M. l'abbé vous dictera la lettre, vous la daterez du quatorze, et la ferez passer chez M. de La Billardière par Raguét.

Célestin et l'abbé Loraux descendirent. Pendant environ un quart d'heure un profond silence régna dans le cabinet de César. Sa fermeté surprenait sa famille. Célestin et l'abbé revinrent ; César signa sa démission ; puis quand l'oncle Pillerault lui présenta le bilan, le pauvre homme dit : - Mon Dieu, ayez pitié de moi !..

Il signa ; Célestin prit la terrible pièce et descendit.

[f°119]

- Monsieur, dit alors Anselme Popinot, sur le front nuageux duquel il passa un lumineux éclair lumineux, Madame, faites-moi l'honneur de m'accorder la main de Mlle Césarine.

A cette phrase, tous les assistans eurent des larmes aux yeux, excepté César, qui se leva, prit la main d'Anselme, et d'une voix creuse lui dit :

- Mon enfant, tu n'épouseras jamais la fille d'un failli !..

Anselme regarda fixement Birotteau, et lui dit :

- Monsieur, vous engagez-vous, en présence de toute votre famille, à consentir à notre mariage si mademoiselle m'agrée pour mari le jour où vous serez relevé.

Il y eut un moment de silence pendant lequel chacun fut ému par les sensations qui se peignirent sur le visage affaissé du parfumeur.

- Oui, dit-il enfin.

Anselme saisit avec un indicible comportement la main de Césarine, qui la laissa prendre et la baisa.

- Vous consentez aussi ?..

- Oui, dit-elle.

Anselme sortit précipitamment pour ne pas laisser voir une joie qui contrastait trop avec la douleur de son patron. Anselme n'était pas précisément heureux de la faillite, mais l'amour est si absolu, si égoïste ! Césarine elle-même sentait en son cœur une émotion qui contrariait son amère tristesse.

[f°120]

- Puisque nous y sommes, dit Pillerault à l'oreille de Césarine, frappons tous les coups.

Madame Birotteau fit un signe de douleur et non d'assentiment.

- Mon neveu, dit Pillerault en s'adressant à César, que comptes-tu faire ?

- Continuer le commerce !

- Ce n'est pas mon avis, dit Pillerault. Laisse liquider ton actif, le disteibuer à tes créanciers, et ne reparais plus sur la place de Paris. Je me suis souvent supposé dans une position analogue à la tienne, car il faut tout prévoir dans le commerce, et le négociant qui ne pense pas à la faillite est comme un général qui compterait n'être jamais battu, il n'est négociant qu'à demi. Moi, je n'aurais jamais continué, je ne sais pas rougir devant des hommes à qui j'aurais fait tort, recevoir leurs regards défiants, leurs reproches ; c'est un supplice perpétuel. Il y a des gens qui continuent les affaires comme si rien ne leur était arrivé. Si vous faites au comptant, et vous y êtes obligé, on dit que vous avez su vous ménager des ressources ; si vous êtes sans le sou, vous ne vous relevez pas. Abandonne ton actif, laisse vendre ton fonds et fais autre chose.

[f°121]

- Mais quoi ! dit César, tu cherches une place ? n'as-tu pas des protections ? Le duc et la duchesse de Lenoncourt, madame de Mortsauf, monsieur de Vandenesse, écris-leur, vois-les, ils te caseront dans la Maison du Roi avec une place d'un millier d'écus, ta femme en gagnera bien autant, ta fille peut-être aussi ; tout n'est pas désespéré ; à vous trois, vous réunir près de dix mille francs par an ; en dix ans, tu peux payer cent mille francs, car ces deux bonnes femmes ont quinze cents francs chez moi pour leurs dépenses.

Pillerault partit en laissant César méditer sur ces sages paroles, et se dirigea vers la Bourse, qui se tenait alors sous une construction provisoire en planches et en pans de bois, formant une salle ronde où l'on entrait par la rue Feydeau. La faillite du bon parfumeur y faisait tapage, car il était en vue ; la majorité du commerce était alors constitutionnel, ce qui fut cause de la fourune imméritée du *Constitutionnel*, et qui, supprimé, reparu sous le titre du *Commerce*, en commençant son premier article par ce celembourg [*sic*] sérieux : *le commece est essentiellement constitutionnel*, qui fut admiré et compris par tous les commerçans qui soutenaient le journal persécuté. La faillite de Birotteau avait attiré les yeux sur lui, les commerçants libéraux y voyaient une insolence, car les gens de l'opposition voulaient avoir le monopole du pays, et la chute d'un protégé du château, du ministère, d'un royaliste incorrigible qui, dès le 13 vendémiaire,

insultait la liberté en se battant contre la glorieuse révolution française, cette chute excitait les cancons, et Pilleraut voulait connaître, étudier l'opinion. Du Tillet, de Keller, Nucingen, Joseph Lebas, Claparon, Gigonnet, Gobseck, Palma, Chiffreville, Matifat, Guillaume, Rohault et Lourdois étaient à la Bourse.

[f°122]

- Eh bien ! quelle prudence ne faut-il pas ? dit Keller à du Tillet, il n'a tenu qu'à un fil que je n'accordasse un crédit à Birotteau ?

- Moi, j'y suis de dix mille francs qu'il m'a demandés il y a quinze jours, et que je lui ai donnés sur sa simple signature. Mais il m'a jadis obligé, je les perdrai sans regret.

- Il a fait comme tous les autres, votre neveu, dit Lourdois, il a donné des fêtes !.. Qu'un fripon essaie de jeter de la poudre aux yeux pour stimuler la confiance, je le conçois ; mais un homme qui passait pour la crème des honnêtes gens... recourir à ce vieux charlatanisme auquel nous nous prenons toujours !

- Comme des bêtes ! dit Gobseck. N'ayez confiance qu'à ceux qui vivent dans des bouges, comme Claparon.

- Eh bien ! du Tillet, vous avez failli me jouer un tour en m'envoyant Birotteau. Je ne sais pas pourquoi, dit-il en se tournant vers les deux Keller. Il n'a pas envoyé prendre chez moi cinquante mille francs que je lui aurais remis...

- Oh ! non, dit Joseph Lebas, car vous saviez bien que la Banque avait refusé son papier. Il y a dans l'affaire de ce pauvre homme des circonstances singulières...

- Il lui arrive ce qui arrivera toujours à ceux qui sortent

[f°123]

de leur spécialité, s'il avait monté lui-même son Huile Céphalique au lieu de venir nous renchérir les terrains dans Paris en se jetant dessus, il aurait perdu ses cent mille francs chez Roguin, c'est vrai, mais il n'aurait pas fait faillite. Il va travailler sous le nom de Popinot.

- Attention à Popinot, dit Claparon.

Roguin, selon cette masse de négociants, était *l'infortuné Roguin*, le parfumeur était *ce pauvre Birotteau*. L'un semblait excusé par une grande passion, l'autre semblait plus coupable à cause de ses prétentions. En quittant la Bourse, Gigonnet prit par la rue Perrin-Gasselin avant de revenir rue Grenétat où il demeurait, et passa chez madame Madou, la marchande de fruits secs.

- Ma petite mère, lui dit-il avec sa cruelle bonhomie, tenez-vous prête à me rembourser les effets Birotteau, car il a fait faillite, et tout devient exigible ; je vous

enverrai le compte demain matin.

Les yeux de madame Madou se concentrèrent comme ceux d'une chatte, et vomirent des flammes.

- Ah ! le gueux ! ah ! le scélérat ! il est venu lui-même ici me dire qu'il était adjoint, me monter des couleurs ! m... Ah ! ça va comme ça, le commerce ! Il n'y a plus de foi chez les maires, le gouvernement nous trompe. Attendez, je vais aller me faire payer, moi...

- Si dans ces affaires-là chacun s'en tirait comme il peut, chère enfant ! dit Gigonnet en levant sa jambe par un petit mouvement sec comme un chat qui veut passer un endroit envieux [sic] auquel il devait son nom. Il y a de gros bonnets qui pensent à retirer leur épingle du jeu.

- Bon ! bon ! je vais retirer ma noisette, Marie-Jeanne ! Mes socques et mon cachemire de poil de lapin ?...

- Ça va s'échauffer dans le haut de la rue, se dit Gigonnet en passant par la rue de la Ferronnerie en se frottant les mains ; Du Tillet sera content ; il y aura du scandale dans le quartier. Je ne sais pas ce que lui a fait le pauvre diable de parfumeur ; j'en ai pitié comme d'un chien qui se casse la patte ! Ce n'est pas un homme, il n'est pas de force.

Madame Madou déboucha, car elle valait une insurrection du faubourg Saint-Antoine, elle déboucha sur les sept heures du soir à la porte du pauvre Birotteau qu'elle ouvrit avec une excessive violence, attendu qu'en marchant ses esprits s'étaient animés.

- La Madou flambe, dit à voix basse Célestin à son voisin.

La marchande entendit le mot, car dans les paroxysmes [sic] de passion les organes deviennent obtus ou aigus selon les constitutions, elle appliqua sur l'oreille de Célestin la plus vigoureuse tape qui se fût donnée dans un magasin de parfumerie.

- Apprends à respecter les femmes, mon ange ! dit-elle, et à ne pas te moquer de ceux que tu voles. Il me faut mon argent, je veux mon argent ! vous me donnerez mon argent ou je vais emporter des sachets, des brimborions de satin, des éventails, enfin de la marchandise pour mes deux mille francs ! A-t-on jamais vu des maires voler les administrés ; si vous ne me payez pas, je l'envoie aux galères, je vais chez le procureur du roi, si je sors d'ici sans argent.

- Madame, dit madame Birotteau sortant de l'arrière-boutique où se trouvait par hasard son mari que l'oncle Pillerault voulait emmener, et qui pour obéir à la loi poussait l'humilité jusqu'à vouloir se laisser mettre en prison, madame, au nom du ciel, n'ameutez pas les passans.

[f°124]

- Eh ! qu'ils entrent, dit la femme, je *leux* y dirai le fait, que c'est avec ma marchandise et mes écus ramassés à la sueur de mon front que vous donnez des bals et que vous allez vêtue comme une reine de France, enfin mon argent ou...

Elle sauta sur une jolie boîte en marqueterie qui contenait des objets de toilette.

- Laissez cela, madame, dit César en se montrant, rien ici n'est à moi, tout appartient à mes créanciers, je n'ai plus que ma personne, et si vous voulez me faire arrêter, me mettre en prison, je vous donne ma parole d'honneur (une larme sortit de ses yeux) que j'attendrai votre huissier et ses recors...

Le ton, le geste en harmonie avec l'action, firent tomber la colère de madame Madou.

- Mes fonds ont été emportés par un notaire, et je suis innocent des désastres que je cause... mais vous serez payée avec le temps, dussé-je mourir à la peine et travailler comme un manœuvre !

- Allons vous êtes un brave homme, dit la femme de la halle, pardon madame ! mais faut donc que je me jette à l'eau ; car il faut payer Gigonnet, et je n'ai que des valeurs à dix mois pour payer vos damnés billets.

- Venez me trouver demain matin, dit Pillerault en se montrant, je vous ferai faire votre affaire à cinq pour cent.

- Quien ! c'est le papa Pillerault ! Allons, vous êtes d'honnêtes gens, je ne perdrai rien. - A demain, vieux ! dit-elle à l'ancien quincaillier.

César voulut absolument demeurer au milieu de ses voisins, en disant qu'il s'expliquerait ainsi avec tous ses créanciers ; l'oncle Pillerault lui donna raison, mais il le fit remonter chez lui, courut chez monsieur Haudry, lui expliqua la position de Birotteau, se fit donner une ordonnance pour une potion somnifère ; il l'alla commander, passa la soirée chez son neveu, puis de concert avec son neveu, il le contraignit à boire avec sa femme, qui se dit altérée, un peu de sirop de groseille et d'eau. Le narcotique endormit le parfumeur et il se réveilla, quatorze heures après dans la chambre de son oncle Pillerault, rue des Bourdonnais, emprisonné par le vieillard qui couchait, lui, sur un lit de sangle dans son salon.

Quand un négociant a déposé son bilan, il n'a plus qu'à chercher une oasis à l'étranger ou en France, où il vit sans se mêler de rien, comme un enfant qu'il est, attendu que la loi le déclare, à vingt ans, mineur et incapable de tout acte légal, civil et civique ; il attend, avant de reparaître, un sauf-conduit que jamais ni juge-commissaire, ni créancier n'a refusé, car s'il était rencontré il serait mis en prison ; avec un sauf-conduit il peut se promener comme un parlementaire dans le camp ennemi. Cette

situation dure trois mois, car ce n'est qu'au bout de trois mois environ qu'il peut intervenir entre les créanciers et le débiteur, une transaction nommée concordat, mot qui indique assez qu'il ramène la concorde au sein des intérêts soulevés par cette tempête de trois mois. Ce temps est employé par les opérations suivantes :

Nomination par le tribunal de commerce d'un agent qui gère les affaires du failli, met la main sur les fonds, les valeurs, les marchandises, etc.

D'un juge-commissaire qui veille aux intérêts de la masse des créanciers inconnus.

Convocation de tous les créanciers, à son de trompe des annonces dans les journaux, qui doivent accourir, se réunir et nommer des syndics provisoires.

Installation des syndics provisoires, qui remplacent l'agent et se chaussent avec les souliers du failli, deviennent par une fiction de la loi le failli lui-même, possédant ses meubles et immeubles et pouvant tout liquidér, tout vendre, transiger

[f°125]

sur tout, enfin fondre la cloche afin d'arriver à dire aux créanciers – Messieurs, il nous était dû à tous en bloc un million, nous avons dépecé le failli ; voici trois cent mille francs ; c'est trente pour cent. Comme nous sommes très heureux d'avoir trouvé tant, que le failli pouvait ne nous laisser que cent mille francs, nous le déclarons un Aristide, nous lui votons des primes d'encouragement, des couronnes, et nous proposons de lui cinq, dix, quinze, vingt ans, pour nous payer encore trente pour cent. Là-dessus l'on s'embrasse, et le failli redevient après l'homologation de ce concordat un négociant comme devant, on lui rend son fonds, les valeurs que l'on n'a pas vendues, et il recommence ses affaires, sans être privé du droit de faire faillite des dividendes promis, ce qui se voit souvent. Si le concordat ne prend pas, les créanciers peuvent nommer des syndics définitifs, et prendre des mesures exorbitantes, comme de s'associer pour exploiter les biens, le commerce du failli, prendre tout ce qu'il aura, la succession de son père, de sa mère, de sa tante, etc. Cette rigoureuse mesure s'exécute au moyen d'un contrat d'union. Les gens qui n'ont pas le bonheur d'être négociants, comprendront que ce drame d'une faillite, a trois actes distincts : l'acte de l'agent, l'acte des syndics, l'acte du concordat ; mais il y a dans ce drame deux choses, comme sur tous les théâtres : la représentation vue du parterre et la représentation vue des coulisses. Dans les coulisses sont le failli et son agréé, l'avoué des commerçants, le juge-commissaire, les syndics et l'agent. L'acte de l'agent est décisif : l'agent, au lieu d'être l'homme des créanciers, peut devenir l'homme du failli, les situations se dessinent, chacun espère pouvoir grossir sa part en se faisant avantager par le failli, à qui chacun suppose des trésors cachés, l'agent peut s'utiliser des deux côtés, l'agent qui peut s'utiliser des deux côtés,

ne pas incendier les affaires du failli, attraper quelque chose pour les gens influens, ménage la chèvre et le chou. Souvent un agent habile a fait annuler le jugement qui a ouvert la faillite, en rachetant tout et relevant le négociant, qui rebondit alors comme une balle élastique ; enfin, l'agent se tourne vers le râtelier le mieux garni, soit qu'il faille couvrir les plus forts créanciers et découvrir le failli, soit qu'il faille immoler les créanciers à l'avenir du négociant.

Cette diplomatie est dirigée au milieu des intérêts contraires qui se croisent et se heurtent par l'agrée du failli, qui joue la grande utilité dans cette grande pièce, et qui n'entreprend de la conduire que sûr de ses honoraires. La manœuvre habituelle, vulgaire, consiste à offrir, à la portion de créanciers qui fait la majorité voulue par la loi pour arriver à un concordat, une prime à payer, par le failli, en outre des dividendes consentis au concordat.

L'acte des syndics est destiné à prouver que tout syndic est incorruptible, qu'il n'y a jamais entre eux et le failli la moindre collusion, le parterre écoute, il croit ce qu'il veut, et il arrive, après trois mois de lassitude, à la journée du concordat.

Quant aux intrigues, aux tours de Sganarelles [*sic*], aux inventions de Frontin, aux mensonges de Mascarille, aux sacs vides de Scapin, aux ruses qui se développent pendant ces deux actes, il n'existe pas de faillite qui n'en engendre assez pour fournir la matière des quatorze volumes de *Clarisse Harlow* à l'auteur assez osé pour vouloir les décrire.

Il y a donc deux faillites : la faillite du négociant qui veut ressaisir les affaires, et la faillite du négociant qui, la bouche pleine d'eau, se contente d'aller au fond de la rivière. Pillerault, ce sage de la Grèce inconnu, connaissait bien cette différence, et il savait qu'il est aussi difficile de sortir pur de la première que de sortir riche de la seconde. Il avait conseillé l'abandon général, et il alla s'adresser au

[f°130]

place et lui dit de liquider la faillite, d'en tenir les valeurs à la disposition des créanciers, et de demander douze ans pour payer la somme nécessaire à la libération complète. La loi veut que les créanciers donnent, pendant la durée de ce drame, des alimens au failli et à sa famille. Pillerault fit savoir au juge-commissaire qu'il pourvoirait aux besoins du parfumeur.

Mais il est un horrible supplice que la loi commerciale impose aux faillis ; ils doivent comparaître en personne, entre leurs syndics provisoires et leur juge-commissaire, à l'assemblée où leurs créanciers décident de leur sort. Pour un homme décidé, qui se met au-dessus de tout, comme pour le négociant qui veut sa

revanche, cette triste cérémonie qui est peu redoutable à un homme comme César Birotteau, cette scène est un supplice qui n'a d'analogie que dans le dernier jour d'un condamné à mort. Pillerault le sublime ami fit tout pour rendre à son neveu ce jour horrible, supportable et quasi glorieux. Tout avait été combiné par du Tillet pour rendre la faillite une assertion constante. Le temps est si précieux à Paris que, généralement dans les faillites, de deux syndics, un seul s'occupe des affaires, l'autre est pour la forme, il approuve, comme le second notaire dans les actes notariés. Le syndic agissant se repose assez souvent sur l'agréé, voilà comment à Paris, les faillites se mènent si rondement. Dans les délais voulus par la loi, tout est baclé, ficelé, servi, arrangé ! En cent jours le juge-commissaire peut comme le ministre, dire : l'ordre règne à Varsovie. Voilà la faillite du premier genre. Mais du Tillet voulait la mort commerciale de Birotteau, le nom des syndics dit tout. Les syndics nommés par son influence furent M. Bidault, dit Gigonnet principal créancier, représentant de du Tillet qui devait ne s'occuper de rien et M. Molineux, le petit vieillard tracassier qui devait s'occuper de tout, et qui rentra chez lui, *honoré*, dit-il, *des suffrages de ses concitoyens*, heureux d'avoir Birotteau à tourmenter, comme un enfant qui tracasse un insecte ; il pria du Tillet de l'aider de ses lumières. Heureusement, Joseph Lebas, que Pillerault avait été voir, nomma un juge-commissaire sagace et bienveillant.

Voici quelles furent les opérations. Le procès relatif aux terrains situés rue du Faubourg-du-Temple fut gagné en cour royale, et les syndics décidèrent de les vendre.

Du Tillet, instruit des intentions du gouvernement relatives à un canal qui devait rendre Saint-Denis à la haute Seine et qui passerait par le faubourg du Temple, acheta les terrains de Birotteau pour la somme de soixante mille francs. On abandonna les droits de César dans l'affaire des terrains de la Madeleine à M. Claparon, à la condition d'abandonner de son côté toute réclamation relative à la moitié due par Birotteau dans les frais d'enregistrement et de passation de contrat et à la charge de payer le prix des terrains en touchant dans la faillite de Birotteau, le dividende qui revenait aux vendeurs. L'intérêt du parfumeur dans la maison Popinot et compagnie fut vendu audit Popinot pour la somme de quarante-huit mille francs. Le fonds de la Reine des Roses fut acheté par Célestin quarante-huit mille francs avec le droit au bail ; les marchandises, les meubles et la propriété de la Pâte des Sultanes et l'eau carminative, et la location, pour douze ans, de la fabrique dont les ustensiles lui furent vendus. L'actif liquidé fut de cent quarante-huit mille francs ; la liquidation de l'infortuné Roguin produisit trente pour cent ; il avait pris deux cent vingt mille francs à Birotteau pour les remettre à du Tillet. Les syndics du parfumeur eurent plus de soixante-dix mille francs de plus à leur actif,

en tout deux cent quatorze mille francs. Il en devait quatre cent quarante, il y avait cinquante pour cent. La faillite est comme une opération chimique d'où le négociant habile tâche de sortir le moins amaigri qu'il se puisse. Birotteau, distillé tout entier dans le commerce, avait donné ce

[f°131]

résultat qui rendait du Tillet furieux ; du Tillet croyait à une faillite déshonnête et il voyait une faillite vertueuse, il était peu sensible à son gain, car il devait [sic] les terrains de là Madeleine sans bourse délier, il aurait voulu le pauvre détaillant déshonoré, perdu, vilipendé ; mais il prévoyait que les créanciers, à l'assemblée générale, feraient remise à Birotteau des cinquante pour cent restant. Voilà l'ovation que l'oncle Pillerault lui avait ménagée, et l'oncle Pillerault était décidé à renoncer à son cinquante pour cent en faveur des Ragon, afin que Birotteau pût se conserver une société de braves gens où il pourrait se trouver à l'aise, les yeux à hauteur d'homme, et le front blanc. Quand Constance entendit rouler le fiacre dans lequel son oncle Pillerault emmenait César, son courage l'abandonna ; car souvent nos forces sont stimulées par la nécessité de soutenir un être plus faible que nous ; elle pleura de se trouver seule chez elle avec sa fille, comme elle aurait pleuré si César était mort. Mais cette émotion fit bientôt place à de courageuses résolutions. Le lendemain matin, vêtue simplement, elle alla chez le duc de Lenoncourt, un des gentilshommes de la chambre du Roi, pour y laisser une lettre par laquelle elle lui demandait une audience à une certaine heure de la journée. Dans l'intervalle elle vint chez M. de La Billardière lui exposer la situation où la fuite du notaire mettait César, le pria de l'appuyer auprès du duc, et de parler pour elle, ayant peur de mal s'expliquer ; elle voulait une place pour Birotteau ; Birotteau serait le caissier le plus probe, s'il y avait à distinguer dans la probité !

Le roi vient de nommer le comte de Fontaine à une direction générale dans le ministère de sa maison, il n'y a pas de temps à perdre.

A deux heures La Billardière et madame César montaient le grand escalier de l'hôtel de Lenoncourt, rue Saint-Dominique, et ils furent introduits chez celui de ses gentilshommes que le roi préférait, si tant est que le roi Louis XVIII eut des préférences. Le gracieux accueil de ce grand seigneur, qui appartenait à un petit nombre des vrais gentilshommes, donna de l'espoir à madame César. La femme du parfumeur se montra grande et simple dans la douleur, la douleur ennoblit les personnes les plus vulgaires, car elle a sa grandeur, et pour en recevoir son lustre il suffit d'être vrai.

Il s'agissait de parler au roi promptement. Au milieu de la conférence, on annonce M. de Vandenesse, et le duc s'écria : - Voilà votre sauveur !

Madame Birotteau n'était pas inconnue à ce jeune homme, venu chez elle une ou

deux fois pour y demander de ces bagatelles souvent aussi importantes que de grandes choses, le duc expliqua ce que La Billardière, et le jeune homme en sachant qu'il s'agissait du filleul de la marquise d'Uxelles, alla sur-le-champ avec La Billardière chez le comte de Fontaine, en priant madame Birotteau de l'attendre, car M. le comte de Fontaine était comme La Billardière, un des braves gentilshommes de province, qu'il s'était battu en Vendée, et Birotteau lui était depuis long temps connu, c'était beaucoup à cette époque d'avoir répandu son sang pour la cause royale. Non seulement M. de Fontaine promit positivement une place, mais il vint chez le duc de Lenoncourt, qu'il pria de demander un moment d'audience dans la soirée, pour La Billardière et pour lui. Le soir, M. le comte de Fontaine alla des Tuileries chez madame Birotteau lui annoncer que son mari serait, après son concordat, officiellement nommé à une place de deux mille cinq cents francs, à la caisse d'amortissement, attendu qu'aucune place n'était vacante dans la Maison du Roi. Ce n'était là qu'une partie de la tâche de madame Birotteau, la pauvre femme alla rue Saint-Denis, au *Chat qui pelote*, trouver Joseph Lebas, et pendant cette course elle trouva

[f°132]

madame Roguin, qui sans doute faisait des emplettes, dans un brillant équipage. Ses yeux et ceux de madame Roguin se rencontrèrent, et la honte que la femme heureuse ne put réprimer en voyant la femme ruinée donna du courage à Constance.

- Jamais je ne roulerai carrosse avec le bien d'autrui, se dit-elle.

Elle fut bien reçue de Joseph Lebas, qu'elle pria de procurer à sa fille une place dans une maison de commerce respectable, et huit jours après, Césarine eut la table, le logement, mille écus dans la plus riche maison de nouveautés de Paris, qui fondait un nouvel établissement dans le quartier des Italiens ; on lui confiait la caisse, et la surveillance générale du magasin, au-dessus de la première demoiselle ; elle remplaçait le maître et la maîtresse de la maison.

Quant à madame César, elle alla le jour même chez Popinot lui demander de tenir chez lui la caisse, les écritures et son ménage. Popinot comprit que sa maison était la seule où madame César pourrait trouver les respects qui lui étaient dus et une position sans infériorité. Le noble enfant lui donna deux mille quatre cents francs par an, la nourriture et le logement.

Ainsi quand l'agent hommé par le tribunal de commerce vient prendre possession des biens, meubles et immeubles de César Birotteau, Constance et Célestin vérifièrent l'inventaire avec lui ; puis les deux femmes sortirent de chez elle, à pied, dans une mise simple, et s'en allèrent chez leur oncle Pillerault sans retourner la tête, après avoir demeuré dans cette maison le tiers de leur vie. Elles cheminèrent en silence arrivèrent

rue des Bourdonnais, où elles dînèrent pour la première fois avec César depuis leur séparation.

Ce fut un triste dîner, car chacun avait eu le temps de faire ses réflexions, de mesurer l'étendue de ses obligations, de sonder son courage, et ils étaient comme des matelots prêts à lutter avec le mauvais temps, sans s'en dissimuler le danger. Birotteau reprit courage en apprenant avec quelle sollicitude de grands personnages lui avaient arrangé un sort ; il pleura quand il sut ce qu'allait devenir sa fille ; il tendit la main à sa femme en voyant le courage avec lequel elle recommençait la vie ; et quand l'oncle Pillerault eut pour la dernière fois peut-être les yeux mouillés à l'aspect du touchant tableau de ces trois êtres unis, confondus, dans un embrassement, ce fut Birotteau le plus faible des trois, le plus battu, qui leva la main et dit : - Espérons !

- Pour économiser dit l'oncle, tu logeras avec moi, garde ma chambre et partage mon pain, il y a long-temps que je m'ennuie d'être seul, tu n'auras qu'un pas d'ici pour aller rue de l'Oratoire à la ville. Nous avons à nous quatre dix mille francs à mettre de côté tous les ans, et en dix ans, cela fait cent mille francs !...

- Dieu de bonté ! s'écria Birotteau, au fort de l'orage une étoile me guide !...

La résignation du malheureux consomme le malheur. La chute de Birotteau se trouvait accomplie ; il y donnait son consentement, il redevenait fort.

TROISIÈME PARTIE.
TRIOMPHE DE CÉSAR.
CHAPITRE

Le plus beau spectacle que l'homme puisse donner.

A mesure que le courage de Birotteau lui revenait, son oncle, en sage médecin, lui graduait les doses en l'initiant aux opérations de la faillite, car c'était autant de coups. Un négociant n'apprend pas sans douleur la dépréciation des choses qui sont pour lui tant d'argent, tant de soins. Il redevient libre, il fut installé dans sa place à la caisse d'amortissement, et son oncle étudia les heures favora-[bles]